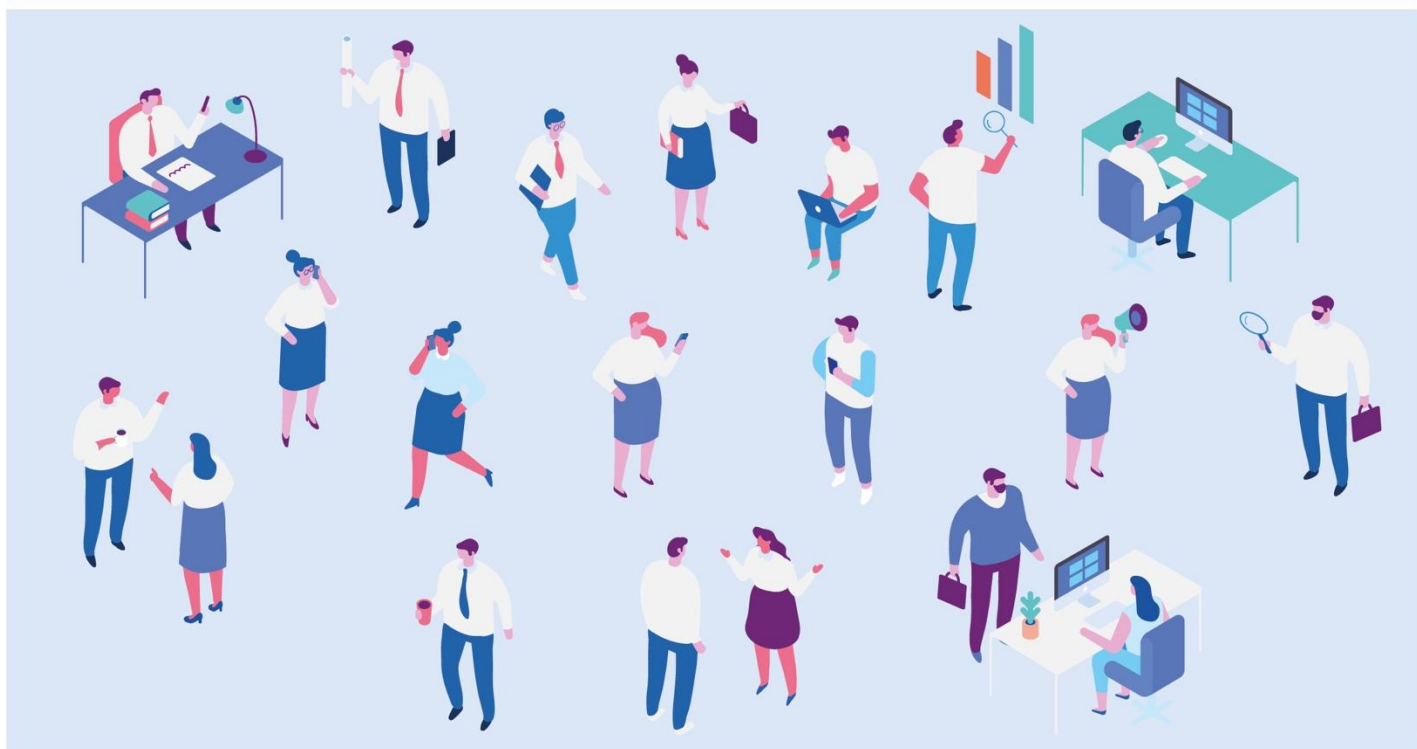




ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les rapports de l'académie de Créteil



Rapport social unique

2023

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
SOMMAIRE.....	4
Sources et définitions	8
Chapitre 1. L'EMPLOI	10
I. Les effectifs physiques et les effectifs en équivalent temps plein	12
A. Au niveau académique	12
B. Au niveau départemental.....	15
II. Les caractéristiques des effectifs	16
A. Les agents titulaires et non titulaires	16
B. Les effectifs par catégorie	16
C. Les effectifs détaillés par corps	17
1 Les personnels enseignants et assimilés dans le premier degré public	17
2 Les personnels enseignants et assimilés dans le second degré public	17
3 Les personnels publics de direction et d'inspection	18
4 Les personnels publics d'éducation.....	18
5 Les assistants d'éducation et les accompagnants des élèves en situation de handicap	18
6 Les personnels publics IATSS.....	19
D. Les effectifs de l'enseignement privé	20
1 Dans le 1 ^{er} degré.....	20
2 Dans le 2 ^d degré	21
III. Les profils des personnels.....	21
A. La répartition femmes – hommes	21
B. La répartition géographique.....	23
1 Lieu de résidence.....	23
2 Lieu d'exercice	24
3 Lieu de résidence des personnels de l'enseignement privé.....	24
C. L'âge des personnels.....	26
D. Zoom sur les agents non titulaires.....	29
1 Répartition par sexe des agents non titulaires.....	29
2 Part des CDI parmi les agents non titulaires	30
3 Répartition départementale des agents non titulaires	30
a Dans le premier degré.....	30
b Dans le second degré	31
c Pour les personnels IATSS	33
4 Détail par discipline dans le second degré	34
Chapitre 2. LES RECRUTEMENTS.....	40
I. Le recrutement des fonctionnaires.....	40
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau académique	40
B. Concours d'enseignement du premier degré public	41
C. Concours d'enseignement du second degré public et des CPE	41
D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	41
Chapitre 3. LES PARCOURS PROFESSIONNELS	44
I. Les mutations et les mobilités	47
A. Le mouvement interdépartemental des enseignants du 1 ^{er} degré public	47
1 Les demandes pour intégrer les départements de l'académie.....	48
2 Les demandes pour quitter les départements de l'académie	50
B. Mobilités interacadémiques	52
1 Personnels du second degré public.....	52
2 Personnels IATSS.....	52
a Mouvement de la filière administrative.....	52
b Mouvement de la filière ITRF.....	54
c Mouvement de la filière médico-sociale	54
C. Mobilités intra-académiques.....	55
1 Personnel du second degré public	55
2 Personnels IATSS.....	57
D. Mobilité des personnels de direction et d'inspection	57
1 Personnels de direction	57

2	Les personnels d'inspection.....	58
E.	Mobilité des maîtres contractuels du privé	59
1	Dans le premier degré	59
2	Dans le second degré.....	59
II.	Les promotions.....	59
A.	Promotions du personnel enseignant du 1 ^{er} degré.....	60
B.	Promotions des personnels du 2 nd degré	63
C.	Promotion des personnels de direction et d'inspection	65
D.	Promotion des personnels IATSS	65
E.	Promotions des personnels de l'enseignement privé.....	66
1	Dans le 1 ^{er} degré.....	66
1	Dans le 2 ^d degré	66
III.	Les départs ou cessations de fonctions	68
A.	Les sorties provisoires	68
1	Personnels du 1 ^{er} degré public	68
a	Les détachements	68
b	Les disponibilités	69
2	Personnels du 2 nd degré public (enseignants, éducation, orientation)	70
a	Les détachements	70
b	Les disponibilités	70
c	Les congés parentaux	70
3	Personnel IATSS	71
a	Les détachements	71
b	Les disponibilités	71
c	Les congés parentaux	71
B.	Les sorties définitives	73
1	Sorties tous motifs agents publics et privés.....	73
2	Personnels DIEO (public et privé)	74
3	Personnels du 1 ^{er} degré (public et privé)	75
4	Personnels du 2 nd degré (public et privé)	75
5	Personnels IATSS.....	76
6	Retraites - Personnels de l'enseignement privé	76
Chapitre 4.	LA FORMATION	79
I.	Synthèse des formations.....	80
II.	Personnels du 1 ^{er} degré	80
A.	Les personnels formés	80
B.	Les objectifs de la formation.....	82
III.	Personnels du 2 nd degré.....	83
A.	Les personnels formés	83
B.	Les objectifs de la formation.....	84
IV.	CPF et CFP	85
A.	Le compte personnel de formation (CPF)	85
B.	Le congé de formation professionnelle (CFP)	88
V.	Les moyens consacrés à la formation continue en 2023-2024.....	89
Chapitre 5.	LES REMUNERATIONS	91
I.	La masse salariale	91
II.	Les traitements indiciaires.....	92
A.	Situation indiciaire par catégorie de personnels.....	92
B.	Situation indiciaire par statut	92
C.	Situation indiciaire selon le sexe	92
D.	Distribution des indices sur l'ensemble des personnels	93
III.	La distribution des traitements et rémunérations	93
IV.	La somme des dix plus hautes rémunérations.....	94
V.	Rémunération des agents sur emploi permanent	94
A.	Rémunérations brutes annuelles versées pour les agents sur emploi permanent	94
1	Par catégorie.....	94
2	Par tranches d'âge	94
3	Par sexe	94

B.	Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés pour les agents sur emploi permanent	95
VI.	Les bénéficiaires de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)	95
Chapitre 6.	LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL	97
I.	La prévention des risques professionnels.....	98
II.	La protection fonctionnelle des fonctionnaires	100
III.	L'accompagnement des personnels	103
A.	Le service médical	103
B.	Le service social des personnels.....	105
1	Répartition des personnels reçus en consultation	105
2	Répartition départementale des personnels reçus	105
3	Les difficultés rencontrées par les personnels	106
C.	La RH de proximité	108
1	Les données globales	108
a.	Les bilans de compétence	109
2	L'accompagnement spécifique des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation	109
a	Les postes adaptés	109
b	Les difficultés professionnelles	110
c	L'allègement de service	113
d	Les AFA.....	114
e	Les reclassements professionnels pour raison de santé	114
3	L'accompagnement spécifique des personnels IATSS	115
Chapitre 7.	L'organisation du travail et du temps de travail.....	118
I.	Les quotités de temps de travail.....	119
A.	Les temps partiels.....	119
B.	Les temps incomplets	122
II.	Absences hors raison de santé	126
A.	Par motif d'absence et catégorie	126
B.	Par motif d'absence et sexe	126
C.	Par motif d'absence et tranches d'âge	127
III.	Absences pour raison de santé	128
A.	Par motif d'absence et catégorie	128
B.	Par motif d'absence et sexe	128
C.	Par motif d'absence et tranches d'âge	129
IV.	Les absences, tous motifs confondus	129
A.	Au niveau de l'académie	130
B.	Les motifs	131
C.	Les absences des personnels du 1 ^{er} degré.....	132
D.	Les absences des personnels du 2 nd degré	133
E.	Les absences des personnels IATSS.....	135
V.	Les décharges	137
A.	Dans le 1 ^{er} degré	137
B.	Dans le 2 nd degré.....	137
VI.	Les jours de carence	138
VII.	Les comptes épargne-temps.....	138
A.	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2023 (au titre de l'année scolaire précédente)	138
B.	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2023 (ouverts dans l'année)	139
C.	Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur CET au cours de l'année scolaire 2022/23.....	139
D.	Nombre total de jours stockés sur les CET au 31/12/2023 (au titre de l'année scolaire précédente)	139
E.	Nombre total de jours stockés sur les CET au 31/12/2023 (versés dans l'année)	140
VIII.	Télétravail	140
Chapitre 8.	L'ACTION SOCIALE ET LA PROTECTION SOCIALE.....	142
I.	Evolution des aides dans l'enseignement public.....	142
II.	Répartition des aides par type de bénéficiaires	143
III.	Évolution des aides dans l'enseignement privé	144
Chapitre 9.	LE DIALOGUE SOCIAL.....	147

I.	Les réunions et instances.....	147
II.	Les décharges syndicales	148
III.	Les jours de grève	148
IV.	Les élections professionnelles	149
A.	Évolution du nombre de votants	149
B.	Évolution du nombre de voix recueillies par chaque organisation syndicale au CTA/CSA	149
C.	Composition des CSA de l'académie	150
D.	Les CAPA des personnels de direction, des personnels enseignants du 2 nd degré, des personnels d'éducation et d'orientation.....	151
E.	Les CAPD des personnels du 1 ^{er} degré	151
F.	Les CAPA des personnels IATSS et ATRF.....	152
G.	Les CCP	152
H.	Les CCSA, CCMA et CCMI	153
Chapitre 10. LA DISCIPLINE.....		155
I.	Les procédures disciplinaires dans le 1 ^{er} degré	155
II.	Les procédures disciplinaires dans le 2 nd degré	155
III.	Les procédures disciplinaires pour le personnel IATSS	156

SOURCES ET DEFINITIONS

Les données présentées dans le rapport social unique sont principalement issues des applications mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale : **BSA (Base Statistique des Agents)**, qui récupère les données issues de nos bases de données AGAPE, EPP et RenoiRH) et **CNE (contrôle national des emplois)**. La date d'observation sur l'application BSA est arrêtée au 30 novembre 2023 –au titre des agents présents pour l'année scolaire 2023/24), sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat et des DSDEN de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-St-Denis.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement du 1^{er} et du 2nd degré ;
- de surveillance et d'assistance éducative ;
- des personnels IATSS ;
- des personnels de direction, d'inspection d'éducation et d'orientation.

Il s'agit des personnels titulaires ou contractuels en activité et avec une affectation. Les effectifs sont présentés en personnes physiques ; lorsqu'ils sont présentés en ETP, cela est précisé dans le chapitre concerné.

Les données sont celles de l'année 2024 (c'est-à-dire l'« année scolaire 2023-2024 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.



L'EMPLOI

CHAPITRE 1. L'EMPLOI

Les données de ce chapitre portent sur l'ensemble des personnels enseignants et assimilés du secteur public et privé sous contrat (premier et second degré), ainsi que des personnels dits ATSS (administratifs, techniques, sociaux et de santé) les personnels de direction, d'inspection... Les personnels sont comptabilisés en personnes physiques et sont classés par corps, quelles que soient leur fonction ou leur affectation.

Les effectifs physiques correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail. Les Equivalent Temps Plein (ETP) correspondent aux effectifs physiques pondérés de la quotité de travail des agents à un instant T.

Des effectifs en augmentation, liés notamment au recours aux personnels non titulaires

L'académie compte pour l'année scolaire 2023-2024, 85 779 personnels, soit une augmentation de 1,24% par rapport à l'année précédente ; ce qui correspond à 1050 personnels de plus (*Figure 1 - Evolution académique des effectifs*).

Cette augmentation concerne le département du Val-de-Marne : 26 554 personnels y sont affectés en 2024, contre 25 189 en 2023. Les départements de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne connaissent une légère baisse d'effectifs (*Figure 3 Evolution départementale des effectifs*).

81.88% des personnels de l'académie sont de catégorie A.

De manière générale, la part des agents non titulaires par rapport à la population totale augmente passant de 23,6 % en 2023 à 25,1% en 2024 (*Tableau 4 Répartition des personnels par statut et par sexe*).

En 2024, l'académie de Créteil rémunère ainsi 2 005 enseignants contractuels du premier degré contre 1533 l'année précédente (*tableau 6 Enseignants dans le 1^{er} degré public*). Cette augmentation de 30.8% est à corréler avec la population des titulaires qui passe de 27 481 professeurs des écoles à 27 056.

Dans le second degré public, les enseignants passent d'un effectif total de 30 546 à 30 804, avec une proportion d'enseignants contractuels de 13,7% (*Tableau 4 Répartition des personnels par statut et par sexe*).

Dans l'enseignement privé, le premier degré connaît une augmentation de 2,3% de ses effectifs alors que les effectifs du second degré restent stables (*Tableau 2 Répartition des effectifs en ETP, par corps, statut, catégorie et sexe*). De manière générale, les enseignants des établissements d'enseignement privé, représentent 6,3% des effectifs totaux de l'académie.

Du côté des ATSS, les effectifs restent stables par rapport à l'année précédente (*Tableau 11 Les personnels publics ATSS*).

La population des assistants d'éducation et des accompagnants des élèves en situation de handicap augmente : elle passe de 12 175 en 2023 à 12 823 pour cette année, soit une évolution de 5,32%.

Une population jeune, principalement établie sur le territoire de l'académie de Créteil

Les données liées à l'âge indiquent que 53% des personnels de l'académie ont entre 30 et 49 ans.

Les personnels résident de manière majoritaire au sein même de l'académie : 32% des agents habitent en Seine-et-Marne, 25.3% en Seine-Saint-Denis. De manière plus générale, 94% des agents de l'académie habitent en Ile-de-France.

Les personnels enseignants du second degré sont les plus excentrés : ils sont 2140 à habiter en dehors de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, il est à noter que les enseignants de l'enseignement privé sont plus de 97% à résider en Ile-de-France.

Situation comparée femmes / hommes

Les femmes composent 72% des effectifs totaux de l'académie (*Tableau 5 Effectifs par corps*). Elles représentent ainsi 83.5% des personnels enseignants du premier degré, 56.2% des personnels enseignants du second degré et environ 59.9% des personnels de direction et d'inspection. Les femmes représentent 84 % des personnels IATSS.

La proportion des femmes parmi les personnels de direction et d'inspection augmente : en 2023, 58,1% des personnels de direction étaient des femmes, contre 60% en 2024. Elles représentaient 58.4% des personnels d'inspection contre 61% pour cette année.

Le zoom sur les agents non titulaires (*Tableau 22 Répartition par sexe des agents titulaires et non titulaires et tableau 23 Répartition par sexe des agents non titulaires*) montre que :

- Les femmes représentent 82% des enseignants titulaires du premier degré alors qu'elles sont 75% parmi les enseignants contractuels du premier degré ;
- Elles sont majoritaires dans la population des enseignants du second degré titulaires (58%) mais vont représenter 47% des enseignants contractuels du second degré.

La population des contractuels est moins féminisée que la population des titulaires : les hommes sont ainsi 13% de contractuels à enseigner dans le premier degré public en Seine-Saint-Denis, alors que les femmes représentent 8% (*Figure 11 Poids total des non titulaires par département 1^{er} degré public*). Par ailleurs, les hommes bénéficient, dans une plus grande proportion de CDI : sur les 1630 CDI d'enseignants du second degré, 962 sont des hommes (*Tableau 24 Part des CDI parmi les non titulaires*).

S'agissant des personnels IATSS, 84% sont des femmes. Elles représentent 85% des personnels titulaires et 77% des personnels contractuels. Elles sont majoritaires, soit 72%, parmi les bénéficiaires de CDI (*tableau 22 Répartition par sexe des agents titulaires et non titulaires, Tableau 24 Part des CDI parmi les non titulaires*).

I. Les effectifs physiques et les effectifs en équivalent temps plein

Source : CDG/PAPP

A. Au niveau académique

85 779 personnels en activité

dont 76,2% d'enseignants
80 380 personnels dans le secteur public,
5 399 personnels dans le secteur privé.

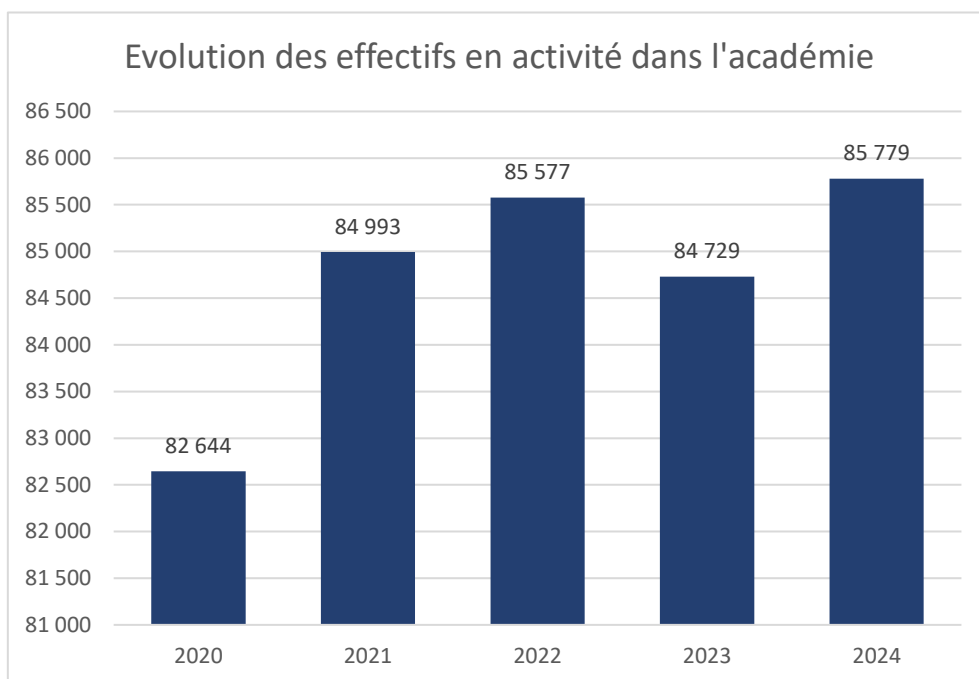


Figure 1 Évolution académique des effectifs

Effectifs enseignants et non enseignants

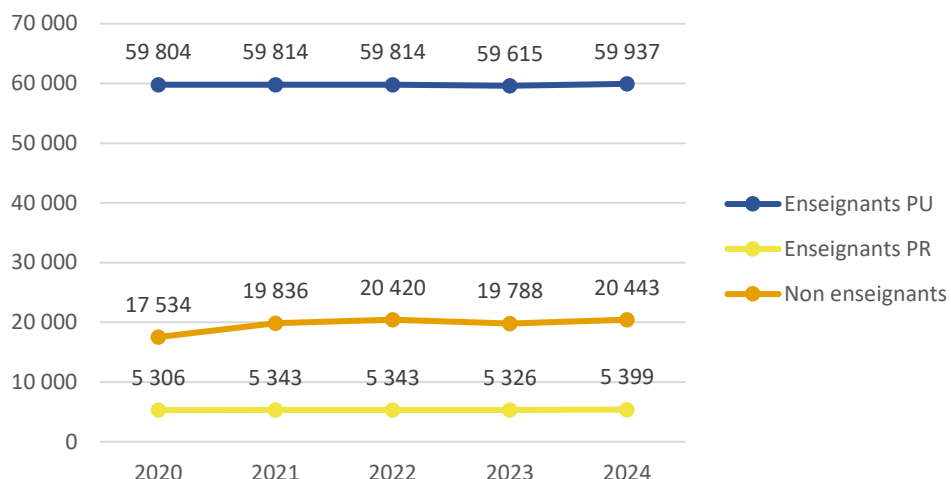


Figure 2 Évolution des effectifs – Enseignants / Non Enseignants

Tableau issu de la BDS

Effectifs physiques en fonction, par corps, statut d'emploi, catégorie et sexe							
	Non Titulaire		Total Non Titulaire	Titulaire			Total Titulaire
	A	C		A	B	C	Total général
Enseignants 1er degré	2031		2031	27056	46		27102
F	1520		1520	22768	39		22807
H	511		511	4288	7		4295
Enseignants 2nd degré	4210		4210	26593	1		26594
F	1982		1982	15338			15338
H	2228		2228	11255	1		11256
Enseignants Privé 1er degré	1381		1381	3			3
F	1283		1283	3			3
H	98		98				
Enseignants Privé 2nd degré	3979		3979	36			36
F	2473		2473	22			22
H	1506		1506	14			14
Assistance éducative (AED / AESH)		12823	12823				
F		10280	10280				
H		2543	2543				
Personnel d'éducation 1D	47		47	249			249
F	41		41	226			226
H	6		6	23			23
Personnel d'éducation 2D	117		117	208			208
F	101		101	184			184
H	16		16	24			24
CPE	190		190	898			898
F	121		121	711			711
H	69		69	187			187
Personnels de direction				1042			1042
F				622			622
H				420			420
Personnels d'inspection				236			236

F			143			143	143
H			93			93	93
ATSS	518	518	1442	1130	1543	4115	4633
F	403	403	1189	973	1328	3490	3893
H	115	115	253	157	215	625	740
Total général	12 473	12 823	25 296	57 763	1 177	1 543	60 483
							85 779

Tableau 1 Répartition des effectifs par corps, statut, catégories et sexe

Tableau issu de la BDS

Effectifs en fonction en ETP, par corps, statut d'emploi, catégorie et sexe							
	Non Titulaire		Total	Titulaire			Total
	A	C		A	B	C	
Enseignants 1er degré	1 840,7		1 840,7	26 594,4	45,0		26 639,4
F	1 362,4		1 362,4	22 340,1	38,0		22 378,1
H	478,3		478,3	4 254,4	7,0		4 261,4
Enseignants 2nd degré	4 069,2		4 069,2	25 950,8	1,0		25 951,8
F	1 895,2		1 895,2	14 889,0			14 889,0
H	2 174,0		2 174,0	11 061,9	1,0		11 062,9
Enseignants Privé 1er degré	1 295,7		1 295,7	3,0			3,0
F	1 200,6		1 200,6	3,0			3,0
H	95,1		95,1				
Enseignants Privé 2nd degré	3 638,4		3 638,4	33,3			33,3
F	2 267,9		2 267,9	21,0			21,0
H	1 370,5		1 370,5	12,2			12,2
Assistance éducative (AED / AESH)		9009,9	9 009,9				
F		7088,7	7 088,7				
H		1921,2	1 921,2				
Personnel d'éducation 1D	46,8		46,8	245,2			245,2
F	40,8		40,8	223,1			223,1
H	6,0		6,0	22,1			22,1
Personnel d'éducation 2D	109,4		109,4	201,2			201,2
F	94,2		94,2	177,2			177,2
H	15,2		15,2	24,0			24,0
CPE	178,4		178,4	890,2			890,2
F	110,1		110,1	704,3			704,3
H	68,3		68,3	185,9			185,9
Personnels de direction				1 038,0			1 038,0
F				620,0			620,0
H				418,0			418,0
Personnels d'inspection				236,0			236,0
F				143,0			143,0
H				93,0			93,0
ATSS	495,6		495,6	1 401,4	1 109,1	1 495,8	4 006,2
F	383,4		383,4	1 150,3	953,1	1 284,6	3 387,9
H	112,2		112,2	251,1	156,0	211,2	618,3
Total général	11 674,2	9009,9	20 684,0	56 593,5	1 155,1	1 495,8	59 244,3
							79 928,3

Tableau 2 Répartition des effectifs en ETP, par corps, statut, catégorie et sexe

B. Au niveau départemental

	Répartition départementale des effectifs			
	Public	Privé	TOTAL	Répartition
Seine-et-Marne (77)	24 321	1 562	25 883	30,2%
Seine-Saint-Denis (93)	31 412	1 930	33 342	38,9%
Val-de-Marne (94)	24 647	1 907	26 554	31,0%
ENSEMBLE	80 380	5 399	85 779	100%

Tableau 3 Répartition départementale des effectifs

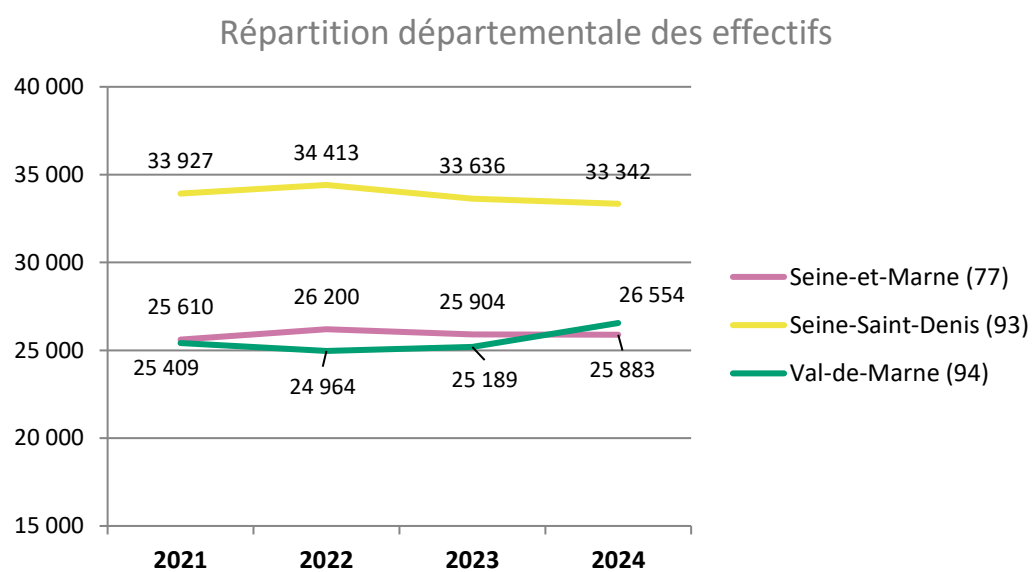


Figure 3 Évolution départementale des effectifs

II. Les caractéristiques des effectifs

A. Les agents titulaires et non titulaires

	Répartition des personnels par statut et par sexe						
	Titulaires ⁽¹⁾		Non titulaires ⁽²⁾		% Non titulaires		Part des Non titulaires
	H	F	H	F	H	F	
Enseignants 1er degré PU	4 295	22 807	511	1 520	10,6%	6,2%	7,0%
Enseignants 2nd degré PU	11 256	15 338	2 228	1 982	16,5%	11,4%	13,7%
Direction et inspection PU	513	765	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Education et orientation PU ⁽³⁾	234	1 121	91	263	28,0%	19,0%	20,7%
Surveillance et assistance éducative PU	0	0	2 543	10 280	100,0%	100,0%	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	972	2 798	646	983	39,9%	26,0%	30%
IATSS PU	625	3 490	115	403	15,5%	10,4%	11,2%
ENSEMBLE	17 895	46 319	6 134	15 431	25,5%	25,0%	25,1%

⁽¹⁾ Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

⁽²⁾ Non titulaires, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

⁽³⁾ A compter de l'année 2019, intégration des PSY EN 1er et 2D degré (et non plus parmi les enseignants 1D et 2D)

Tableau 4 Répartition des personnels par statut et par sexe

B. Les effectifs par catégorie

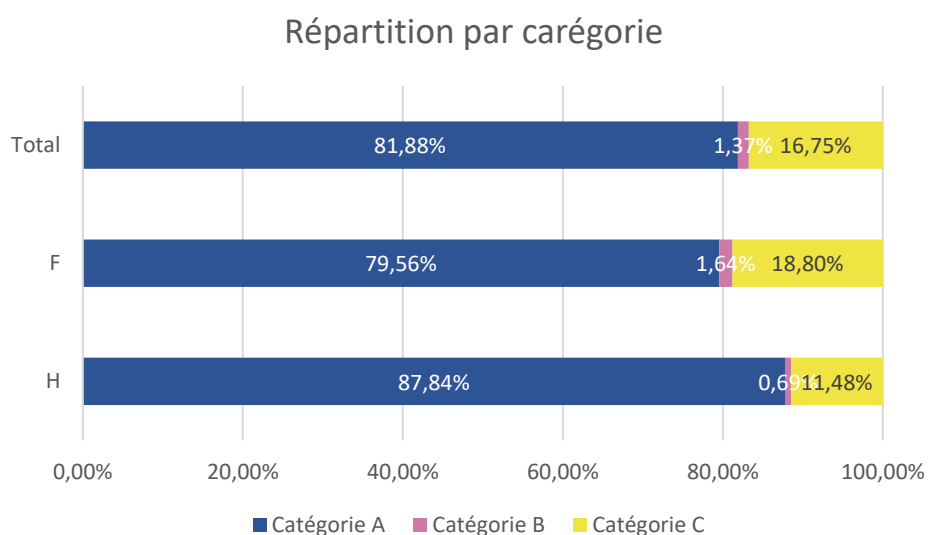


Figure 4 Répartition des personnels par catégorie

*Personnels (public et privé)

C. Les effectifs détaillés par corps

Mis à part le tableau synthétique ci-dessous, toute la partie sur les effectifs détaillés par corps ne concerne que l'enseignement public pour l'année scolaire 2023/24.

Source : CdG

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	29 133	34,0%	83,5%
Enseignants 2nd degré PU	30 804	35,9%	56,2%
Direction et inspection PU	1 278	1,5%	59,9%
Education PU	1 709	2,0%	81,0%
Surveillance et assistance éducative PU	12 823	14,9%	80,2%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 399	6,3%	70,0%
IATSS	4 633	5,4%	84,0%
ENSEMBLE	85 779	100%	72,0%

Tableau 5 Effectifs par corps

1 Les personnels enseignants et assimilés dans le premier degré public

	77	93	94	Académie
Instituteurs	17	13	16	46
Professeurs des écoles	8 439	11 283	7 331	27 053
Professeurs contractuels	487	1 061	457	2 005
Assistants étrangers	7	10	9	26
Psychologues de l'éducation nationale (1)	83	126	87	296
Enseignants 2d degré	1	0	2	3
TOTAL	9 034	12 493	7 902	29 429

(1) y compris les contractuels

Tableau 6 Enseignants dans le 1er degré public

2 Les personnels enseignants et assimilés dans le second degré public

	77	93	94	Zone académique*	Académie	Répartition
Professeurs certifiés	5 601	5 837	4 195	0	15 633	50,2%
Professeurs non titulaires (1)	228	334	874	2 635	4 071	13,1%
Professeurs de lycées professionnels	1 173	1 270	964	0	3 407	10,9%
Professeurs agrégés	1 284	1 694	1 562	0	4 540	14,6%
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	804	914	613	0	2 331	7,5%
Professeurs des écoles et instituteurs	208	226	169	0	603	1,9%
Conseillers principaux d'éducation (FF)	0	0	8	0	8	0,0%

Intervenants langue (2)	42	57	40	0	139	0,4%
Professeurs de chaire supérieure	15	15	38	0	68	0,2%
Professeurs d'enseignement général des collèges	1	2	1	0	4	0,0%
Psychologues de l'éducation nationale (3)	94	110	116	1	321	1,0%
Total	9 450	10 459	8 580	2 636	31 125	100%

(1) Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

(2) Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

(3) Nature support PS2D (psychologues du 2nd degré) hors PSY affectés en SAIO (UO 214)

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Tableau 7 Enseignants dans le 2nd degré public

3 Les personnels publics de direction et d'inspection

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-DASEN	1	1	1	0	3
	DAASEN	2	2	2	0	6
	A-DASEN (ex-IENA)	1	1	1	0	3
	IA-IPR	0	0	0	90	90
	IEN	29	39	28	38	134
	Total Inspection	33	43	32	128	236
DIRECTION	Personnel de direction	333	367	289	0	989
	Professeurs des écoles*	22	18	13	0	53
	Total Direction	355	385	302	0	1 042
	ENSEMBLE	388	428	334	128	1 278

* directeurs de SEGPA

Tableau 8 Personnels publics de direction et d'inspection

4 Les personnels publics d'éducation

	77	93	94	Zone académique*	Académie
Conseillers principaux d'éducation ¹	265	399	234	0	898
Professeurs contractuels	11	5	36	138	190
ENSEMBLE	276	404	270	138	1 088

Zoom affectation instantanée
zone académique

	77	93	94	Académie
CPE contractuels	61	22	55	138
Total	61	22	55	138

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Tableau 9 Les personnels d'éducation

5 Les assistants d'éducation et les accompagnants des élèves en situation de handicap

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	2 399	3 411	1 707	7 517
Assistants d'éducation	1 411	2 675	1 220	5 306

ENSEMBLE	3 810	6 086	2 927	12 823
----------	-------	-------	-------	--------

Tableau 10 Personnels publics de surveillance et d'assistance éducative

6 Les personnels publics IATSS

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Emplois fonctionnels	7	3	5	14	29
	Attachés d'administration de l'Etat	164	171	143	64	542
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	305	311	252	184	1 052
	Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	423	421	307	109	1 260
	Contractuels	83	113	94	72	362
	Total filière administrative	982	1 019	801	443	3 245
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques	1	1	0	1	3
	Médecins de l'éducation nationale	4	10	4	0	18
	Médecins contractuels santé scolaire	1	8	4	6	19
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	9	10	8	2	29
	Conseiller technique de service social contractuel	1	0	0	0	
	Infirmières ou infirmiers	157	215	126	3	501
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	12	5	5	0	22
	Assistants service social des administrations de l'état	71	133	64	0	268
	Assistances sociales contractuelles	0	4	0	0	4
	Total filière santé et social	256	386	211	12	865
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche	0	0	0	11	11
	Ingénieurs d'études	0	1	0	35	36
	Assistants ingénieurs	1	2	1	7	11
	Assistants ingénieurs contractuels	0	0	0	1	
	Techniciens de recherche et formation	18	12	16	26	72
	Adjointes techniques	84	100	75	24	283
	Contractuels niveau IGE/IGR	0	0	0	7	7
	Contractuels laboratoire	22	22	29	29	102
	Total filière ITRF	125	137	121	140	523
	Total	1 363	1 542	1 133	595	4 633

Tableau 11 Les personnels publics IATSS

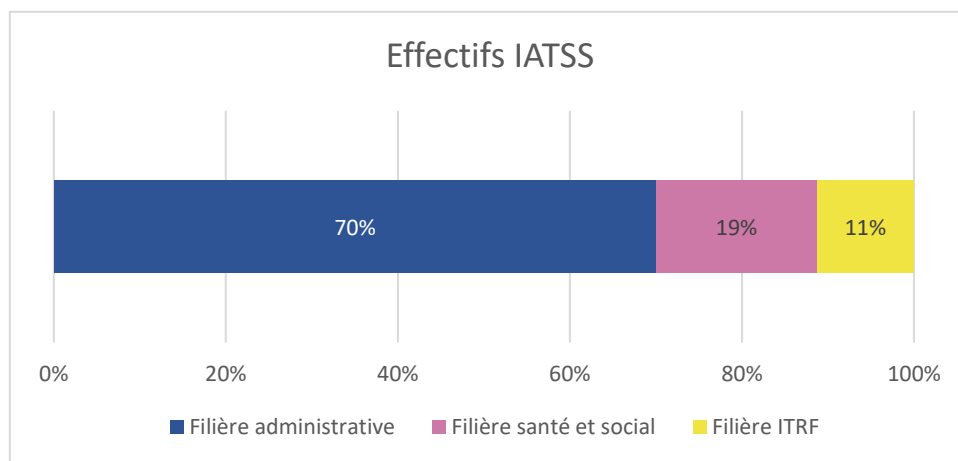


Figure 5 Répartition effectifs des personnels IATSS

D. Les effectifs de l'enseignement privé

Source : DEEP

1 Dans le 1^{er} degré

Répartition des effectifs par type de contrat et par département				
2022/2023	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	326	41	367	11%
Seine-St-Denis	374	99	473	21%
Val-de-Marne	443	75	518	14%
Total académique	1 143	215	1 358	16%

2023/2024	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	Part d'auxiliaires
Seine-et-Marne	324	43	367	12%
Seine-St-Denis	393	88	481	18%
Val-de-Marne	458	66	524	13%
Total académique	1 175	197	1 372	14%

Tableau 12 – Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département - Privé

Répartition selon le genre et le statut						
2022/2023	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	17	4	19%	309	37	11%
Seine-St-Denis	33	9	21%	341	90	21%
Val-de-Marne	18	7	28%	425	68	14%
Total	68	20	23%	1 075	195	15%

2023/2024	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	Part d'auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	Part d'auxiliaires femmes

Seine-et-Marne	17	4	19%	307	39	11%
Seine-St-Denis	31	14	31%	362	74	17%
Val-de-Marne	25	4	14%	433	62	13%
Total	73	22	23%	1 102	175	14%

Tableau 13 – Répartition détaillée selon le genre et le statut - Privé

2 Dans le 2^d degré

2022/2023	Répartition des effectifs par type de contrat et par département			
	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	891	369	1 260	29%
Seine-St-Denis	839	531	1 370	39%
Val-de-Marne	927	424	1 351	31%
Total académique	2 657	1 324	3 981	33%

2023/2024	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	Part d'auxiliaires
Seine-et-Marne	837	350	1 187	29%
Seine-St-Denis	870	562	1 432	39%
Val-de-Marne	940	427	1 367	31%
Total académique	2 647	1 339	3 986	34%

Tableau 14 – Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département – Privé

2022/2023	Répartition des effectifs selon le genre et le statut					
	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	288	141	33%	603	228	27%
Seine-St-Denis	327	243	43%	512	288	36%
Val-de-Marne	318	176	36%	609	248	29%
Total	933	560	38%	1 724	764	31%

2023/2024	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	Part d'auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	Part d'auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	251	144	36%	586	206	26%
Seine-St-Denis	359	256	42%	511	306	37%
Val-de-Marne	319	195	38%	621	232	27%
Total	929	595	39%	1 718	744	30%

Tableau 15 – Répartition détaillée des effectifs selon le genre et le statut – Privé

III. Les profils des personnels

A. La répartition femmes – hommes

(Public et privé)

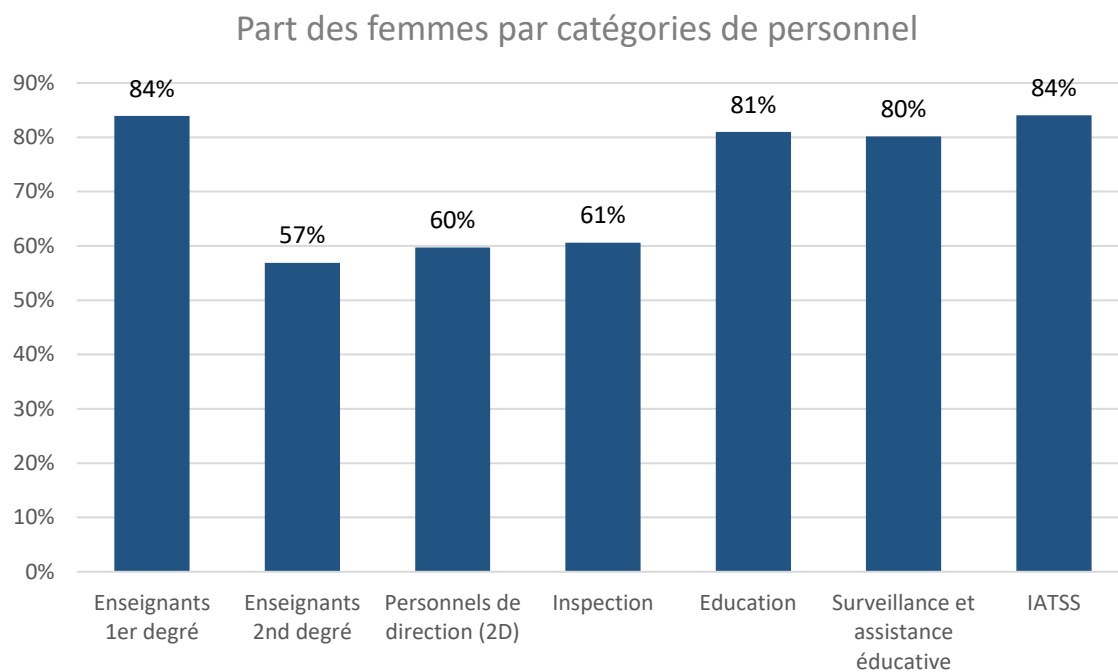


Figure 6 Part des femmes par corps

B. La répartition géographique

1 Lieu de résidence

(Public et privé)

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 774	7 425	7 192	1 589	106	879	516	1 053	29 534	983
Enseignants 2nd degré	10 267	7 842	7 398	4 501	165	966	798	742	32 679	2 140
Direction et inspection	410	336	323	88	2	20	18	15	1 212	66
Education	499	451	371	164	5	38	35	55	1 618	91
Surveillance et assistance éducative	3 874	4 484	3 075	255	26	214	104	184	12 216	607
IATSS	1 668	1 153	1 233	144	18	130	52	114	4 512	121
TOTAL	27 492	21 691	19 592	6 741	322	2 247	1 523	2 163	81 771	4 008
	68 775			6 741	6 255				85 779	

Tableau 16 Répartition géographique

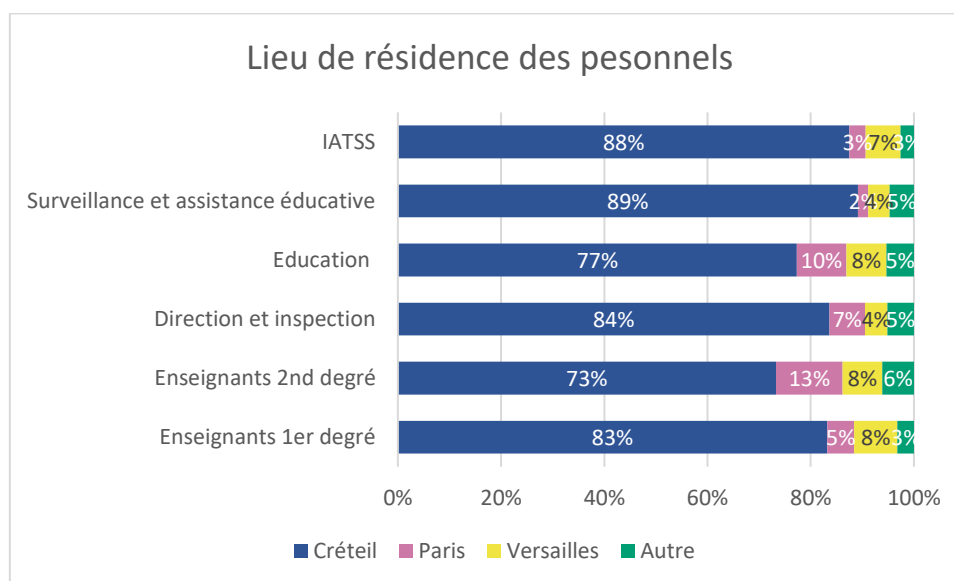


Figure 7 Lieu de résidence des personnels

2 Lieu d'exercice

	77	93	94	Zone académique*
Enseignants 1 ^{er} degré	9 315	12 855	8 347	0
Enseignants 2 nd degré	10 554	11 791	9 813	2 661
Direction et inspection	388	428	462	0
Education (CPE et PSY)	453	640	477	139
Surveillance et assistance éducative	3 810	6 086	2 927	0
IATSS	1 363	1 542	1 728	0
ENSEMBLE	25 883	33 342	23 754	2 800

Tableau 17 Lieu d'exercice

* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Total
Enseignants 2 nd degré	764	1 412	485	2 661
Education (CPE et PSY)	62	55	22	139
ENSEMBLE	826	1 467	507	2 800

ENS 2D ZA hors PSY

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Tableau 18 Affectation instantanée zone académique

3 Lieu de résidence des personnels de l'enseignement privé

Source : DEEP

		Lieu de résidence des personnels du 1 ^{er} degré			
2022/2023*		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	338	44	382	28,1%
	93	240	59	299	22,0%
	94	378	65	443	32,6%
Paris	75	80	20	100	7,4%
	78	3	1	4	0,3%
Versailles	91	28	4	32	2,4%
	92	25	6	31	2,3%
	95	20	10	30	2,2%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 112	209	1 321	97,3%
Autres académies		31	6	37	2,7%
TOTAL		1 143	215	1 358	

*Date d'observation au mois d'octobre 2023

2023/2024*		Contractuels	Auxiliaires	Total	Répartition
Créteil	77	353	34	387	28,2%
	93	256	53	309	22,5%
	94	381	61	442	32,2%
Paris	75	82	19	101	7,4%
	78	4	1	5	0,4%
Versailles	91	29	7	36	2,6%
	92	24	6	30	2,2%
	95	20	6	26	1,9%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 149	187	1 336	97,4%

Autres académies	26	10	36	2,6%
TOTAL	1 175	197	1 372	

*Date d'observation au mois d'octobre 2023

Tableau 19 – Lieu de résidence des personnels du 1er degré – Privé

2022/2023		Lieu de résidence des personnels du 2 nd degré			
		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	873	348	1 221	30,7%
	93	560	296	856	21,5%
	94	694	297	991	24,9%
Paris	75	254	175	429	10,8%
Versailles	78	14	18	32	0,8%
	91	83	47	130	3,3%
	92	35	54	89	2,2%
	95	63	42	105	2,6%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 576	1 277	3 853	96,8%
Autres académies		81	47	128	3,2%
TOTAL		2 657	1 324	3 981	

2023/2024		Contractuels	Auxiliaires	Total	Répartition
Créteil	77	843	357	1 200	30,1%
	93	565	326	891	22,4%
	94	700	289	989	24,8%
Paris	75	263	161	424	10,6%
Versailles	78	12	15	27	0,7%
	91	85	41	126	3,2%
	92	37	56	93	2,3%
	95	68	51	119	3,0%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 573	1 296	3 869	97,1%
Autres académies		74	43	117	2,9%
TOTAL		2 647	1 339	3 986	

Tableau 20 – Lieu de résidence des personnels du 2nd degré - Privé

C. L'âge des personnels

(Public et privé)

- Répartition des personnels par tranche d'âge

	Moins de 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	0	4 312	8 434	10 200	6 566	1 005
Enseignants 2nd degré	0	6 731	9 627	8 920	7 266	2 275
Direction	0	3	87	390	430	132
Inspection	0	0	5	92	100	39
Education	0	368	526	344	357	114
AESH	20	611	1 614	2 521	2 105	646
Assistants d'éducation	251	3 646	843	352	166	48
IATSS	1	302	906	1 295	1 557	572
TOTAL	272	15 973	22 042	24 114	18 547	4 831

Tableau 21 Répartition des personnels par tranche d'âge

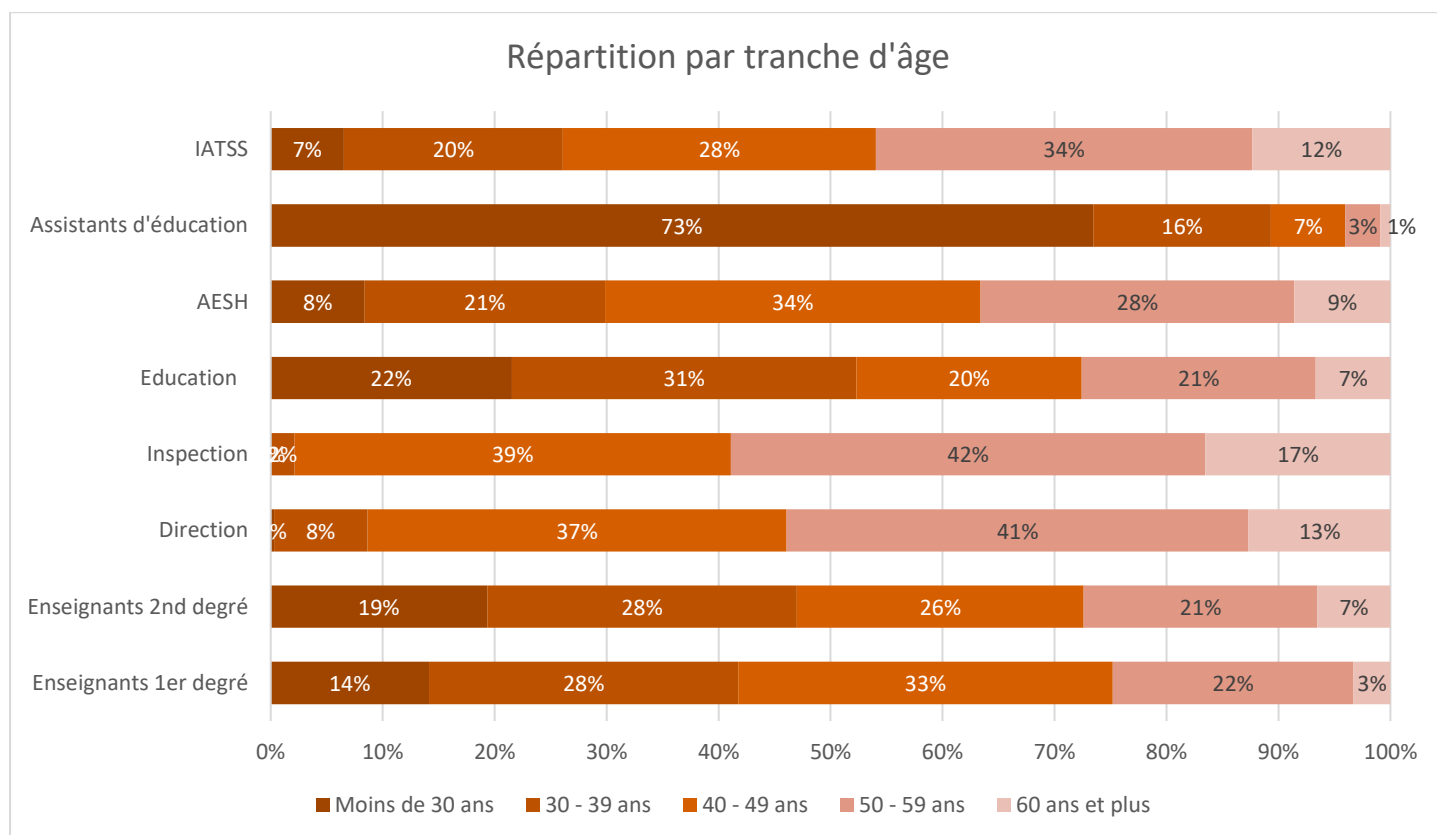
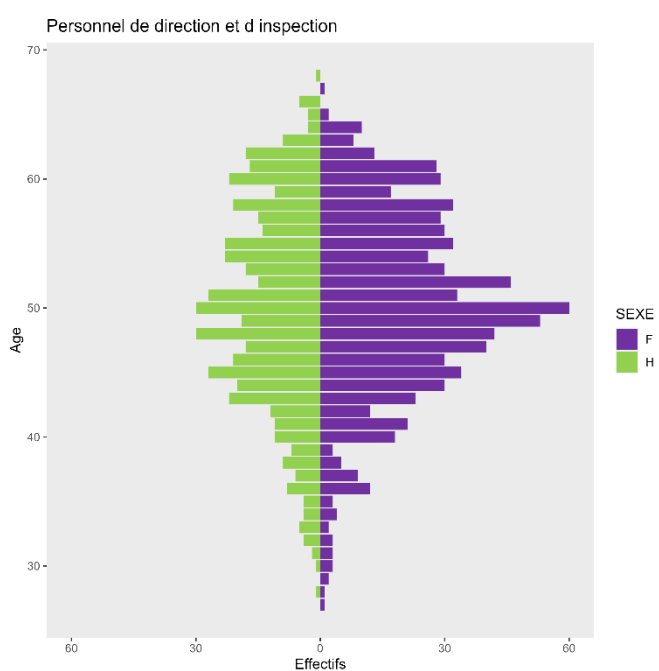
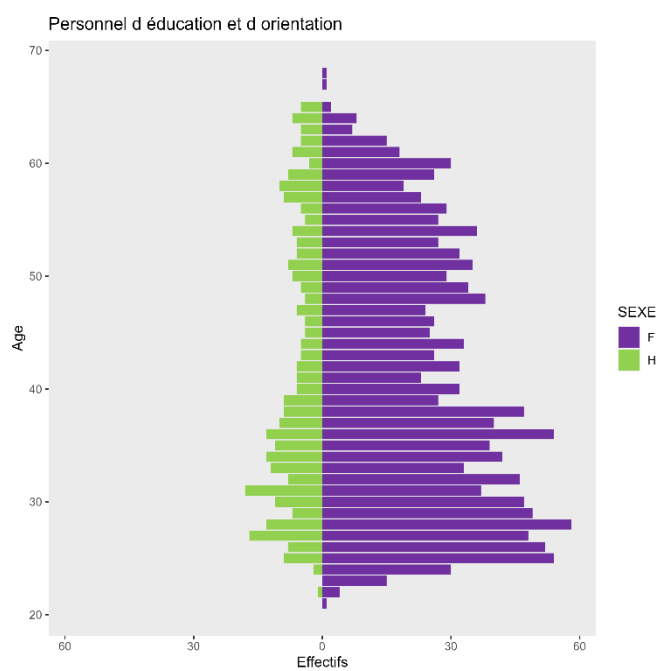
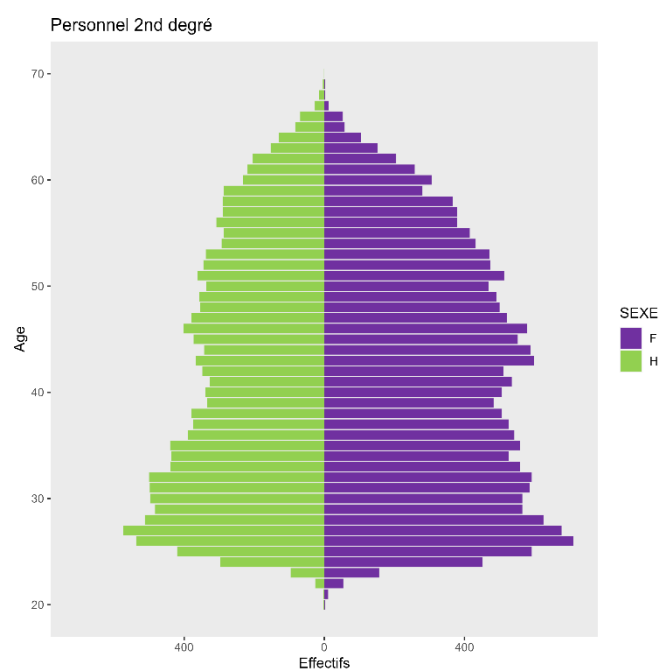
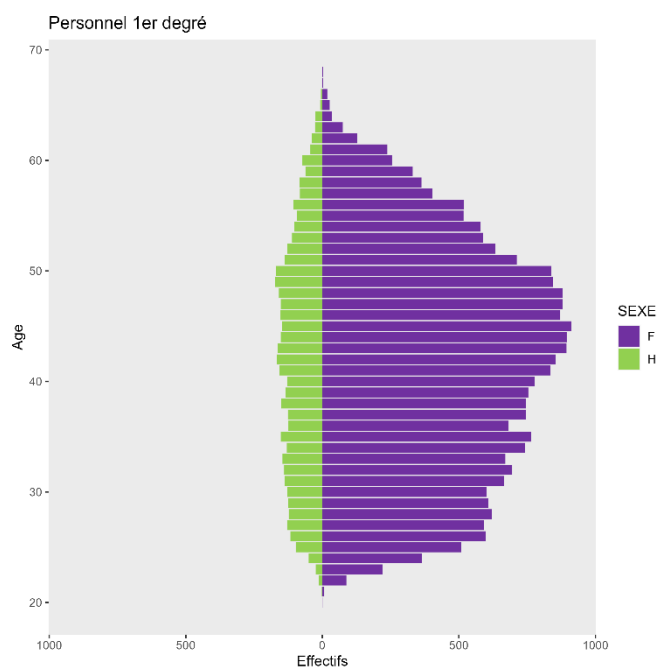


Figure 8 Répartition par tranche d'âge

Pyramides des âges



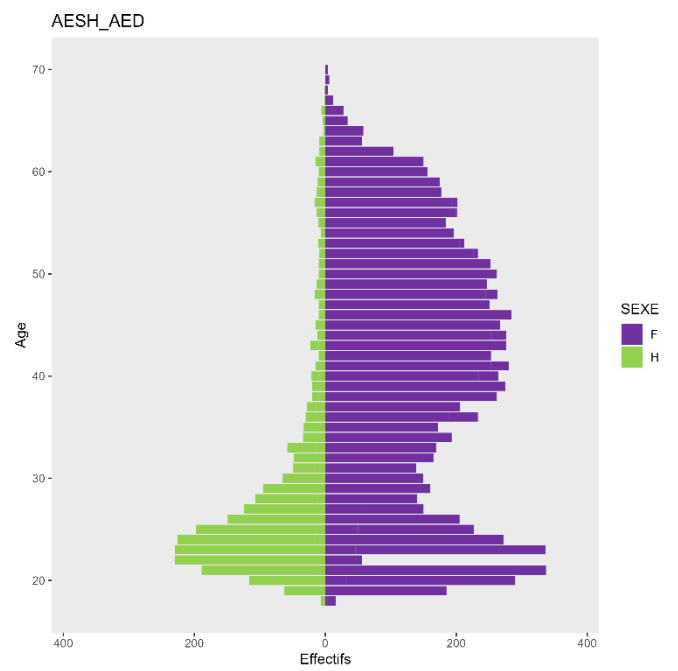
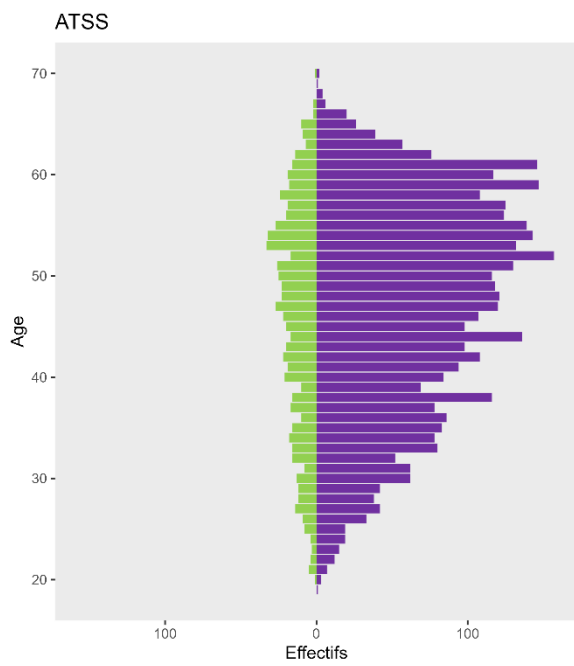


Figure 9 Pyramides des âges par fonctions

D. Zoom sur les agents non titulaires

Toutes les données ci-après ne concernent que les agents du public

1 Répartition par sexe des agents non titulaires

	Titulaires		Non titulaires		% total non titulaires 2024	Rappel % non titulaires 2023
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	4 295	22 807	511	1 520	7,0%	5,3%
Enseignants 2nd degré PU	11 256	15 338	2 228	1 982	13,7%	12,7%
IATSS PU	625	3 490	115	403	11,2%	10,6%

Tableau 22 Répartition par sexe des agents titulaires et non titulaires

	2023			2024		
	Non titulaires	Non titulaires		Non titulaires	Non titulaires	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	1 549	24%	76%	2 031	25%	75%
Enseignants 2nd degré PU	3 873	53%	47%	4 210	53%	47%
IATSS PU	492	22%	78%	518	22%	78%

Tableau 23 Répartition par sexe des agents non titulaires

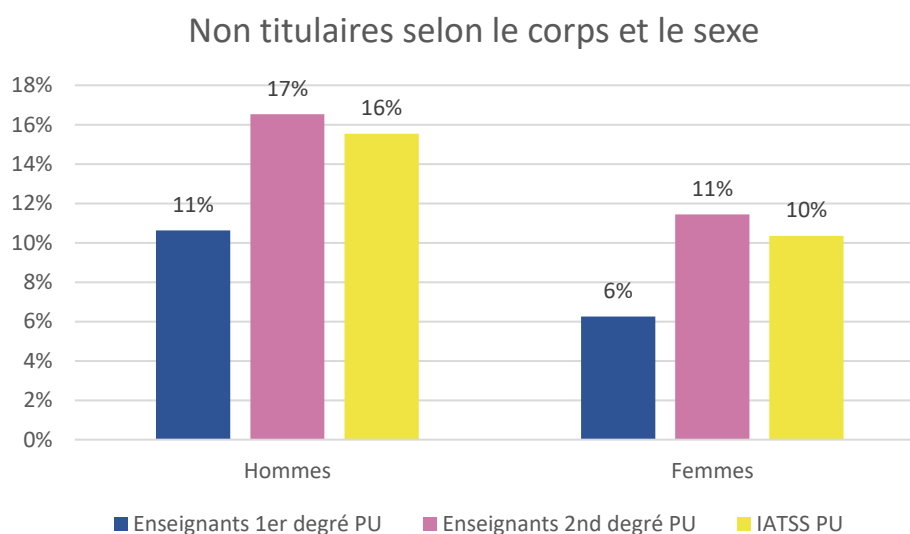


Figure 10 Part des non titulaires selon le corps et le sexe

2 Part des CDI parmi les agents non titulaires

	Non titulaires	Nb CDI	Répartition des CDI en %	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	4 210	1 630	59%	41%
IATSS PU	518	75	28%	72%

Tableau 24 Part des CDI parmi les non titulaires

3 Répartition départementale des agents non titulaires

a Dans le premier degré

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	504	8 530	9 034
F	415	7 362	7 777
H	89	1 168	1 257
SEINE ST DENIS	1 090	11 403	12 493
F	782	9 393	10 175
H	308	2 010	2 318
VAL DE MARNE	484	7 418	7 902
F	364	6 278	6 642
H	120	1 140	1 260
Total général	2 078	27 351	29 429

Tableau 25 Répartition départementale des agents titulaires et non titulaires 1er degré

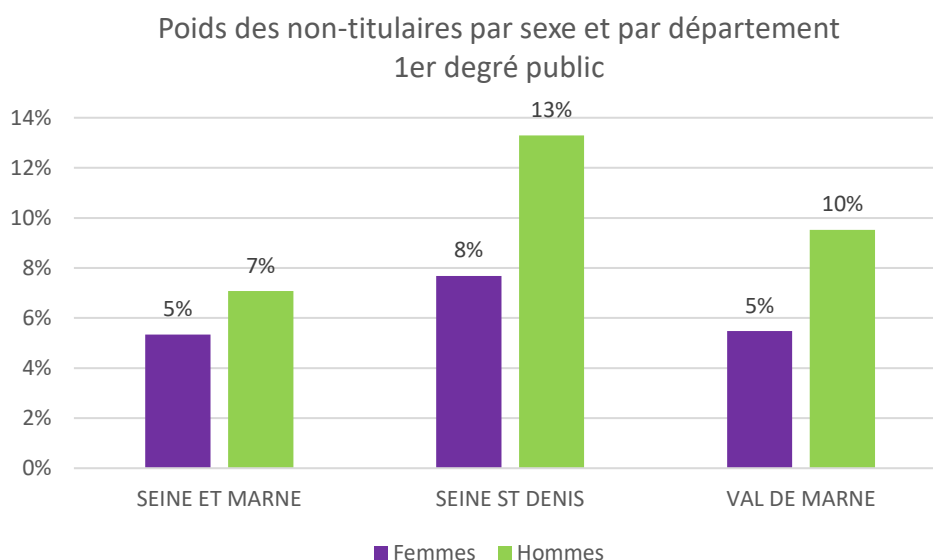


Figure 11 Poids total des non titulaires par département 1er degré public

Lecture : se fait par rapport à la population de référence (par exemple : parmi les hommes qui enseignent dans le 1^{er} degré PU en Seine-St-Denis, 13% sont non titulaires).

Répartition sexuée des non-titulaires par département 1er degré public

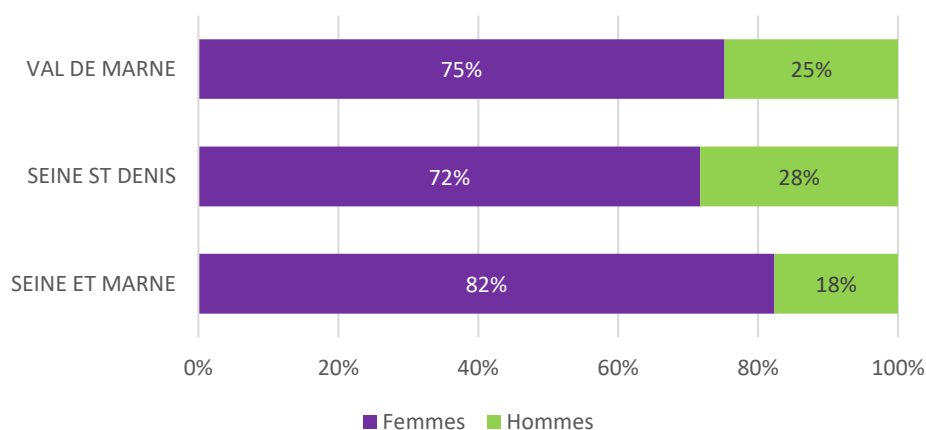


Figure 12 Répartition sexuée des non titulaires par département 1er degré public

Lecture : répartition des hommes et des femmes non titulaires par rapport à l'ensemble des enseignants 1D non titulaires dans chaque département.

b Dans le second degré

ENS2D+PSY	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	292	9 158	9 450
F	178	5 473	5 651
H	114	3 685	3 799
SEINE ST DENIS	427	10 032	10 459
F	238	5 539	5 777
H	189	4 493	4 682
VAL DE MARNE	3 606	7 610	11 216
F	1 666	4 510	6 176
H	1 940	3 100	5 040
Total général	4 325	26 800	31 125
			31 125

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Zoom affectation en zone académique	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	765	0	765
F	346		346
H	419		419
SEINE ST DENIS	1 412	0	1 412
F	597		597
H	815		815
VAL DE MARNE	485	0	485
F	248		248
H	237		237
Total général	2 662	0	2 662

Tableau 26 Répartition départementale des agents non titulaires du 2nd degré

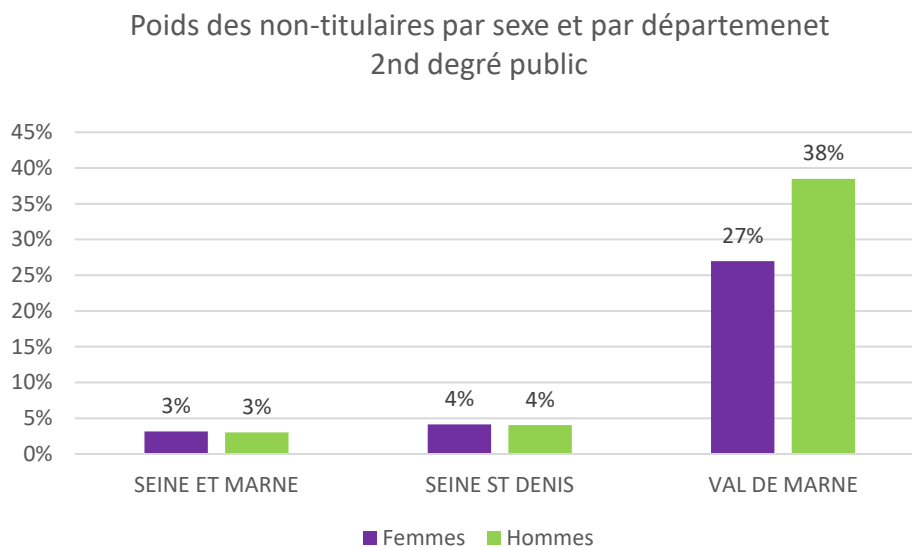


Figure 13 Poids total des non titulaires par département 2nd degré public

Lecture : par rapport à la population de référence (par exemple : dans le 2nd degré PU, parmi les femmes qui enseignent en Seine-et-Marne, 3% sont non titulaires).

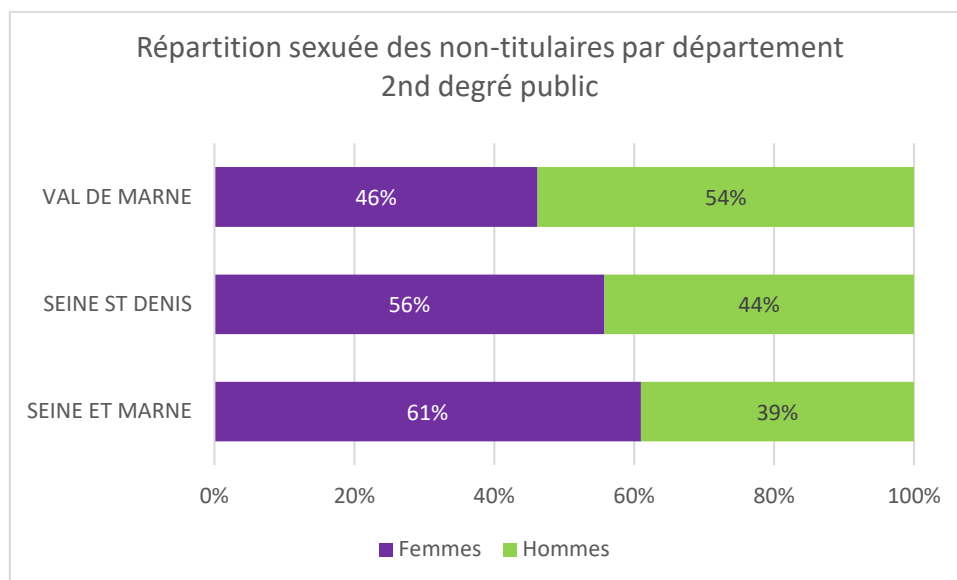


Figure 14 Répartition sexuée des non titulaires par département 2nd degré public

c Pour les personnels IATSS

IATSS	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	119	1 244	1 363
F	100	1 111	1 211
H	19	133	152
SEINE ST DENIS	152	1 390	1 542
F	121	1 185	1 306
H	31	205	236
VAL DE MARNE	247	1 481	1 728
F	182	1 194	1 376
H	65	287	352
Total général	518	4 115	4 633

Tableau 27 Répartition par département du personnel IATSS

NB : Le Val-de-Marne comprend les personnels du rectorat.

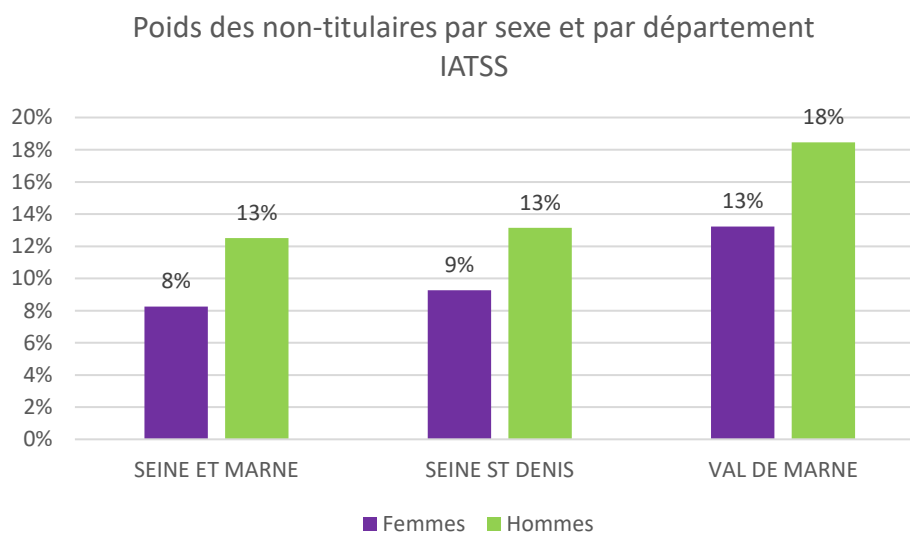


Figure 15 Poids des non titulaires par département - IATSS

Lecture : par rapport à la population de référence (par exemple : pour les personnels IATSS, parmi les femmes qui exercent en Seine-et-Marne, 8,23% sont non titulaires).

Répartition sexuée des non-titulaires par département IATSS

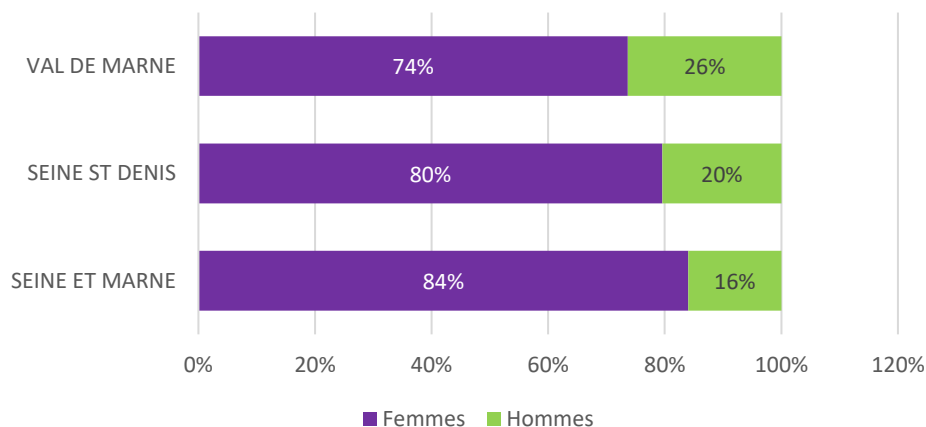


Figure 16 Répartition sexuée des non titulaires par département - IATSS

Lecture : répartition des hommes et des femmes non titulaires par rapport à l'ensemble des personnels IATSS non titulaires dans chaque département.

4 Détail par discipline dans le second degré

Remarques :

- Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des non titulaires parmi eux.
- Afin de pérenniser les requêtes d'une année sur l'autre, les données sont désormais issues de la requête BSA (univers mis à disposition par le ministère) et non d'EPP.

Code discipline	Discipline	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		F	H	F	H		
C0210	lettres histoire géographie	0	0	0	0	0	
C0217	lettres éducation musicale	0	0	0	0	0	
C0218	lettres arts plastiques	0	0	1	0	1	0%
C0226	lettres espagnol	0	0	0	0	0	
C0229	lettres italien	0	0	0	0	0	
C1315	mathématiques - sciences physiques	0	0	0	0	0	
C1317	mathématiques et éducation musicale	0	0	0	0	0	
C1319	mathématiques et éducation physique	0	0	0	1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique	0	0	0	0	0	
C1615	sciences naturelles, physique, technologie	0	0	1	0	1	0%
G0135	option e	0	0	2	3	5	0%
G0137	option f	1	1	2	7	11	18%
G0170	enseigner en SEGPA ou en EREA	6	4	176	115	301	3%
G0171	enseigner en milieu pénitencier ou centre éducatif fermé	1	0	10	6	17	6%
G0173	RASED aide à dominante pédagogique	0	1	26	11	38	3%

G0174	ULIS UE troubles fonctions auditives	0	0	1	1	2	0%
G0175	ULIS UE troubles fonctions visuelles	0	0	1	1	2	0%
G0176	ULIS UE troubles fonctions cognitives	6	5	132	59	202	5%
G0177	ULIS UE troubles fonctions motrices et maladies invalidantes	0	1	9	1	11	9%
G0179	ULIS UE trouble langage et apprentissages	0	1	3	0	4	25%
J0035	insertion 60000 jeunes	14	2	6	1	23	70%
L0080	documentation	40	29	549	96	714	10%
L0100	philosophie	15	26	115	210	366	11%
L0201	lettres classiques	26	16	304	100	446	9%
L0202	lettres modernes	109	77	2 413	663	3 262	6%
L0421	allemand	28	17	268	67	380	12%
L0422	anglais	171	84	1 886	498	2 639	10%
L0423	arabe	6	4	9	5	24	42%
L0424	chinois	2	3	17	5	27	19%
L0426	espagnol	117	39	1 042	221	1 419	11%
L0429	italien	2	2	70	15	89	4%
L0430	japonais	1	1	0	0	2	100%
L0433	portugais	3	1	12	4	20	20%
L0434	russe	2	0	3	1	6	33%
L0472	coréen	1	0	0	0	1	100%
L0600	langue des signes française	0	0	0	1	1	0%
L1000	histoire-géographie	33	75	1 165	1 253	2 526	4%
L1100	sciences économiques et sociales	4	21	175	186	386	6%
L1300	mathématiques	69	179	1 225	1 713	3 186	8%
L1400	technologie	42	156	72	356	626	32%
L1411	Sciences indus. de l'ingénieur option ingénierie des constructions	2	9	6	33	50	22%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	6	8	7	87	108	13%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	3	12	9	65	89	17%
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	2	19	11	146	178	12%
L1500	sciences physiques et chimiques	88	141	565	817	1611	14%
L1510	physique et électricité appliquée	0	4	10	40	54	7%
L1512	procèdes physico-chimiques	0	0	1	1	2	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	33	34	861	476	1 404	5%
L1700	éducation musicale	35	59	202	220	516	18%
L1800	arts plastiques	34	15	373	133	555	9%
L1900	éducation physique et sportive	9	17	948	1 590	2 564	1%
L2001	assistant ingénieur	8	3	5	3	19	58%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment	0	0	23	36	59	0%
L2070	sciences et techniques de laboratoire, biologiques et médicales	0	0	11	4	15	0%
L2080	gestion et informatique	0	0	21	9	30	0%
L2085	hôtellerie et tourisme	0	1	1	4	6	17%
L2130	exploitation forestière et scierie	0	1	0	0	1	100%
L2200	génie industriel textiles et cuirs	0	0	2	0	2	0%
L3030	cartographie	5	6	0	0	11	100%
L3100	génie thermique	0	0	0	7	7	0%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)	0	0	4	26	30	0%
L4100	génie mécanique construction	0	0	0	1	1	0%

L5100	génie électrique, électronique et automatismes	0	0	0	6	6	0%
L5112	audiovisuel	0	4	0	0	4	100%
L5200	électrotechnique	0	0	0	1	1	0%
L5500	informatique et télématique	0	1	0	9	10	10%
L6200	numérique et sciences informatiques	2	3	3	9	17	29%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	11	9	46	17	83	24%
L7100	biochimie - génie biologique	9	1	72	29	111	9%
L7110	imagerie médicale	1	0	0	0	1	100%
L7140	horticulture	1	0	0	0	1	100%
L7200	biotechnologies - santé environnement	1	2	5	4	12	25%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	14	5	86	10	115	17%
L7410	esthétique cosmétique	0	0	0	0	0	
L8010	économie et gestion	0	0	21	20	41	0%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gest. rh	51	28	158	39	276	29%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	36	52	87	94	269	33%
L8013	Economie et gestion option marketing	64	78	121	61	324	44%
L8014	communication des entreprises (en TS)	0	0	0	0	0	
L8015	management des unités commerciales (en TS)	2	4	42	17	65	9%
L8017	négociation et relation client (en TS)	2	8	13	6	29	34%
L8019	transports (en TS)	0	0	0	0	0	
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	6	12	6	29	53	34%
L8033	gestion des activités touristiques	0	0	0	0	0	
L8040	bureautique	0	0	1	1	2	0%
L8054	Tourisme	0	0	0	1	1	
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingénierie culinaire	0	1	2	7	10	10%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil	0	0	8	3	11	0%
L8530	hôtellerie option tourisme	0	1	7	0	8	13%
P0096	Sécurité et prévention	0	8	4	2	14	57%
P0210	lettres histoire géographie	77	83	330	249	739	22%
P0221	lettres allemand	0	0	1	0	1	0%
P0222	lettres anglais	75	40	200	52	367	31%
P0226	lettres espagnol	13	4	23	4	44	39%
P1315	mathématiques - sciences physiques	64	108	148	267	587	29%
P2001	aide au chef de travaux	2	8	11	3	24	42%
P2070	chef de travaux tertiaires	28	13	0	0	41	100%
P2100	génie industriel bois	2	18	1	34	55	36%
P2111	charpente navale	0	1	0	0	1	100%
P2130	exploitation forestière et scierie	1	0	0	0	1	100%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	11	0	50	0	61	18%
P2220	entretien des articles textiles	3	0	5	0	8	38%
P2235	tapisserie couture décor	0	0	2	0	2	0%
P2241	maroquinerie	2	0	1	0	3	67%
P2310	céramique industrielle	1	0	1	0	2	50%
P2322	techni-verriers	0	1	0	2	3	33%
P2400	génie industriel des structures métalliques	0	13	1	25	39	33%
P2450	construction et réparation en carrosserie	0	2	0	25	27	7%
P2600	génie chimique	2	0	0	0	2	100%
P3010	génie civil construction et économie	0	1	5	15	21	5%

P3013	dessin calcul topographique	0	1	0	1	2	50%
P3020	génie civil construction et réalisation	1	24	0	16	41	61%
P3025	carrelage mosaïque	0	1	0	2	3	33%
P3027	peinture vitrerie	0	4	1	1	6	67%
P3028	peinture - revêtements	1	14	4	18	37	41%
P3100	génie thermique	0	35	5	47	87	40%
P4100	génie mécanique construction	4	15	2	45	66	29%
P4120	optique (de précision, lunetterie, composants)	4	3	2	0	9	78%
P4200	génie mécanique productive	0	4	1	22	27	15%
P4210	microtechnique	0	3	0	1	4	75%
P4230	traitement thermique et électroplastie	1	0	0	0	1	100%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules	0	30	1	52	83	36%
P4512	mécanique agricole	0	2	0	3	5	40%
P4513	cycles et motocycles	0	5	0	5	10	50%
P4540	maintenance des aéronefs	0	6	0	1	7	86%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés	0	11	0	34	45	24%
P5100	génie électrique : électronique	7	26	3	36	72	46%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)	0	0	0	2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique	0	1	0	5	6	17%
P5200	génie électrique option électrotechnique	0	46	12	163	221	21%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)	0	0	0	0	0	
P6100	industries graphiques	1	0	1	0	2	50%
P6111	composition de la forme imprimante	1	1	1	1	4	50%
P6115	laboratoire des industries graphiques	2	0	1	3	6	33%
P6150	impression (livre et image)	2	2	2	3	9	44%
P6310	conducteurs routiers	1	5	1	9	16	38%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics	0	3	0	5	8	38%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	32	27	70	26	155	38%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	1	2	23	7	33	9%
P6610	arts graphiques	2	1	5	2	10	30%
P6611	peintre en lettres	1	1	0	2	4	50%
P6621	ébénisterie d'art	0	7	0	2	9	78%
P6640	arts textiles	0	0	1	0	1	0%
P6641	tapisserie garniture décor	0	0	1	1	2	0%
P6643	costumier de théâtre	1	0	1	0	2	50%
P6650	arts du feu (verre, céramique)	1	0	1	0	2	50%
P6660	arts du décor architectural	0	0	1	3	4	0%
P6680	arts de la photographie	0	1	0	0	1	100%
P6971	fleuriste	1	0	1	0	2	50%
P6980	cinéma et photographie	0	2	1	1	4	50%
P7140	horticulture	6	11	7	9	33	52%
P7200	biotechnologies - santé environnement	73	26	204	51	354	28%
P7202	biotechnologies : génie biologique	0	1	0	0	1	100%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	54	10	158	21	243	26%
P7410	esthétique cosmétique	13	0	16	0	29	45%
P7420	coiffure	6	1	13	0	20	35%
P8012	Economie et gestion option comptabilité et gestion	0	0	0	1	1	0%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	114	128	208	129	579	42%

P8038	Economie et gestion option transport logistique	4	16	7	5	32	63%
P8039	Economie et gestion option gestion et administration	83	47	204	55	389	33%
P8055	Economie et gestion option secrétariat	1	0	0	1	2	
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	2	7	15	30	54	17%
P8512	pâtisserie	1	3	1	1	6	67%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	3	9	17	19	48	25%
Autres (CFC, assistants étrangers, réadaptation...)		153	103	130	76	462	55%
Total général		1 982	2228	15338	11256	30804	13,7%

A0020	administration	18	54	91	61	224	32%
B0050	laboratoire (attaché de laboratoire)	0	0	0	1	1	0%
D0010	chef d'établissement	0	0	1	0	1	0%
D0011	chef d'établissement adjoint	0	1	16	6	23	4%
E0030	éducation (conseiller d'éducation)	0	0	1	1	2	0%
F0060	conseiller en formation continue (CFC)	33	11	19	7	70	63%
F0061	formation continue des adultes (DAFCO)	0	0	1	0	1	0%
Y0012	Psychologues second degré	0	0	0	0	0	
S0054	Encadrement et surveillance des élèves (hors internat)	0	0	1	0	1	0%
X*	Assistant de langues	102	37	0	0	139	100%
Total		153	103	130	76	462	55%

Tableau 28 Détail par discipline



LES RECRUTEMENTS

CHAPITRE 2. LES RECRUTEMENTS

Le concours demeure la voie privilégiée de recrutement au sein de l'académie de Créteil.

Le SIEC (service inter-académique des examens et des concours), service déconcentré du ministère organise les concours dits « locaux » pour les académies de Créteil, Paris et Versailles (professeurs des écoles, personnels administratifs de catégorie B et C) ainsi que les concours nationaux (personnels d'encadrement, enseignants du second degré et assimilés, attaché...)

En 2024, l'académie de Créteil a accueilli 1596 lauréats de concours externes et 837 de concours internes. Le nombre de recrutements par voie de concours enregistre donc une baisse significative de 26,54% par rapport à l'année précédente.

Cette variation concerne essentiellement les concours de l'enseignement du second degré et d'éducation : l'académie a reçu 861 lauréats de concours en 2024 contre 1759 en 2023 (*tableau 29 Recrutement par voie de concours*).

Concernant le recrutement des personnels ATSS, de manière générale, le nombre de lauréats est supérieur au nombre de postes offerts. Cependant, il convient d'analyser les données par type de corps : la filière médico-sociale reste déficitaire.

Situation comparée femmes / hommes

4717 femmes se sont inscrites aux différents concours du CRPE en 2024, soit 81% des candidats. Elles représentent 83% des lauréates.

Pour les concours du second degré, il est observé, pour 2024, 461 lauréates des concours d'enseignement du second degré pour 400 lauréats.

S'agissant des IATSS, les femmes représentent 89% des lauréates. Aucun homme n'a été lauréat de l'examen professionnel de SAENES Classe exceptionnelle ou du concours d'assistant social, en 2024, et un seul homme a obtenu le concours d'infirmier.

I. Le recrutement des fonctionnaires

Toutes les données sur les recrutements concernent le public.

A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau académique

Sur les 2 433 personnes recrutées par voie de concours en 2024, 65,6% l'ont été par le biais du concours externe.

- 51% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 53% celui du 2nd degré
- 10% pour les personnels IATSS.

Session 2024

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1 ^{er} degré	1 931	389	3 914	851
Enseignement et éducation du 2 nd degré	(1)	270	(1)	591
IATSS	(2)	178	(2)	154
TOTAL		837		1 596

(1) Données nationales (non déclinées au niveau académique).

(2) Les données concernant les inscrits n'ont pu être obtenues.

B. Concours d'enseignement du premier degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Évolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles de 2021 à 2024

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE (Y/C CONCOURS SUPPLEMENTAIRE)				3EME CONCOURS DE PE				2ND CONCOURS INTERNE DE PE				CONCOURS INTERNE EXCEPTIONNEL DE PE			
	Inscrits		Admis		Inscrits		Admis		Inscrits		Admis		Inscrits		Admis	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
2021	8 431	1 883	1 115	241	858	179	29	133	276	96	13	27				
2022	3 512	889	491	142	741	171	177	36	271	104	56	21				
2023	3 370	737	638	144	949	196	189	48	340	89	64	17	341	85	110	28
2024	3 159	755	705	146	1 045	243	201	34	266	81	43	11	247	49	82	18

Tableau 30 - Évolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles

C. Concours d'enseignement du second degré public et des CPE

Source : DPE

Les concours du second degré sont gérés par le SIEC ; nous ne disposons pour l'académie de Créteil que du nombre d'admis :

	Enseignants		Education (CPE)	
	F	H	F	H
Concours interne	131	111	2	1
Concours externe	285	259	35	12
3ème concours	7	17	1	0
Concours et examens professionnels réservés	0	0	0	0
TOTAL Admis concours	423	387	38	13

Tableau 31 Concours d'enseignement du 2d degré public et CPE

D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

Source : DPAE

CONCOURS	2023					2024				
	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾		Lauréats ⁽²⁾		Nbre postes*	Nbre candidats ⁽¹⁾		Lauréats ⁽²⁾	
		F	H	F	H		F	H	F	H
ADJAENES 2ème classe Ext	39			34	5	35			59	8
ADJAENES 2ème classe Int	68			63	5	42			62	7
SAENES CN Ext	46			40	6	44			39	5
SAENES CN Int	66			62	4	51			63	8
SAENES CS Ext	0			0	0	82			0	0
SAENES CS Int	7			5	2	31			6	0
SAENES CS (examen professionnel)	19			14	5	19			7	2
										Total

SAENES CE (examen professionnel)	18			15	3	15			15	0	15
Infirmier	50			34	1	50			29	1	30
ASS EXTERNE	20			5	0	12			8		8
ASS INTERNE	32			2	0	21			1		1
Labo ATPL EXTERNE	14	8	2	4	1				4	1	5
Labo ATPL INTERNE	15	4	5	1	4				2	5	7
ENSEMBLE	394	12	7	279	36	402	0	0	295	37	332

(1) En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats inscrits, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles. Données genrées pas toujours disponibles pour les candidats

(2) Il s'agit des lauréats sur liste principale + liste complémentaire

**nombre de postes (publication par arrêté)*

Tableau 32 - Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

3

LES PARCOURS PROFESSIONNELS

CHAPITRE 3. LES PARCOURS PROFESSIONNELS

La loi de transformation de la fonction publique a introduit le principe des lignes directrices de gestion en matière de mobilité, de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

Les lignes directrices de gestion établies au sein de l'académie de Créteil sont issues d'un dialogue social avec les représentants des personnels et se donnent pour objectifs :

- L'accompagnement des personnels tout au long de leur carrière en favorisant les mobilités géographiques et fonctionnelles ;
- D'assurer à l'ensemble des agents des perspectives d'avancement et de promotions au sein de leur corps d'appartenance ;
- De prendre en compte de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle ;
- De prévenir les discriminations.

L'académie favorise ainsi la mobilité de ses personnels en leur offrant des possibilités de parcours tout en veillant au respect des enjeux de continuité et de qualité du service public de l'enseignement.

Ses capacités d'accueil, définies par le ministère, doivent ainsi être conciliées avec les souhaits des agents.

L'académie de Créteil assure des perspectives d'avancement et de promotions régulières au sein de chaque corps. Pour prononcer les promotions de grade et de corps, sont pris en compte les éléments relatifs au parcours professionnel et au parcours de carrière des personnels.

Une attention particulière est portée à l'équilibre entre les femmes et les hommes dans le choix des propositions. Les promotions reflètent, dans toute mesure du possible, la diversité des environnements professionnels (diversité des univers d'exercice et des territoires, représentativité des disciplines et spécialités).

Les personnels sont informés des conditions des promotions de grade, de corps sur des emplois sur le site education.gouv.fr

Le nombre de promotions autorisées annuellement et les résultats des promotions de corps et de grade donnent lieu à publication sur le site académique ou départementaux, selon les corps.

Au sein de l'académie, le bulletin académique disponible sur le site www.ac-creteil.fr permet d'assurer l'information de l'ensemble des agents de l'académie.

Parcours professionnels dans le premier degré

En 2024, le mouvement interdépartemental a généré 4262 demandes soit une baisse de 7,2 % par rapport à l'année précédente. 26% des demandes ont été satisfaites soit une augmentation de 12 points par rapport à 2023. Le département de Seine-Saint-Denis enregistre le plus de demandes de sortie, même si le nombre de demandes diminue de 248. Le département de Seine-et-Marne reste le plus attractif en concentrant 70% des demandes d'entrée dans l'un des trois départements de l'académie (*Figure 17 Nombre de demandes d'entrée et sortie dans les départements*).

S'agissant des promotions, les possibilités de promotions ont diminué en 2024. Ainsi, 1260 professeurs des écoles ont été promus à la hors classe contre 1315 en 2023. De même, 962 promotions à la classe exceptionnelle ont été prononcées en 2023, contre 647 en 2024.

Le détail par département laisse apparaître des divergences :

- le nombre de promus à la classe exceptionnelle en Seine-et-Marne augmente de 28% ;
- le nombre de promus à la classe exceptionnelle chute en Seine-Saint-Denis en passant de 523 promus à 205 ;
- dans le département du Val-de-Marne, le nombre de promus à la classe exceptionnelle passe de 270 à 200.

421 demandes de détachement ont été formulées par les personnels du premier degré dont 56 dans le Val-de-Marne, 107 en Seine-et-Marne et 258 en Seine-Saint-Denis. Enn Seine-et-Marne, 40% des demandes ont été acceptées, en Seine-Saint-Denis, 54% et dans le Val-de-Marne, 42% (*Tableau 72 Détachements Personnels du 1^{er} degré – Public – Départements*).

En 2024, 1180 personnels du premier degré sont en position de disponibilités. Il s'agit principalement des disponibilités de droit, dont le nombre, cependant, diminue (*Figure 21 Disponibilité Personnels du 1^{er} degré Public*).

Situation comparée femmes / hommes – premier degré public

Les femmes représentent 83,5% des professeurs des écoles. Elles vont représenter 83% des promouvables à la hors classe et 84% des promues.

Pour la classe exceptionnelle, les mêmes ratios se retrouvent : 82,5 % de femmes parmi les promouvables, pour 84% de promues.

Concernant les demandes de détachement, il convient de souligner, qu'en proportion, les hommes sont plus nombreux à en bénéficier. Ainsi, en Seine-et-Marne : les hommes sont 30 à solliciter un détachement, et 14 à en bénéficier : soit un ratio de 46% contre 37,6% pour les femmes. En Seine-Saint-Denis, 82 hommes ont sollicité un détachement, 46 en bénéficient, soit un taux de satisfaction de 56%, à peu près équivalent à celui des femmes (53,4%). Enfin dans le Val-de-Marne, 20% des demandes de détachement formulées par des hommes sont satisfaites contre 55,5% pour les femmes.

Enfin les professeurs des écoles quittent leurs fonctions de manière définitive pour une retraite, une fin de contrat ou une démission. Le nombre de démissions augmente de manière importante entre 2023 et 2024: il passe de 124 à 404.

Parcours professionnel dans le second degré public

Entre 2023 et 2024, le nombre de demandes de sorties de l'académie diminue de 268 , avec un taux de satisfaction qui passe de 36% à 32%.

Le nombre de promotions a augmenté de 40, en 2024 (*Tableau 65 Avancement au grade supérieur des enseignants du 2nd degré*), concentrée sur la hors classe. Le nombre de promus à la classe exceptionnelle, quant à lui, diminue de 53% (*Tableau 66 Avancement de grade à la classe exceptionnelle*).

L'analyse des sorties temporaires montre une légère augmentation du nombre de détachements (*Tableau 75 Les détachements du 2nd degré public*). La même tendance se retrouve dans les disponibilités (*Tableau 76 Disponibilités 2nd degré public*).

Le nombre de congés parentaux diminue : il passe de 103 à 68 (*Tableau 77 Congés parentaux 2nd degré public*).

Dans le second degré public, les enseignants quittent leurs fonctions, principalement suite à une fin de contrat. Le nombre de démissions augmente de manière exponentielle : il passe de 74 à 494. L'âge moyen des démissionnaires est de 36 ans.

Situation comparée femmes / hommes – second degré public

Les femmes représentent 56,2% des personnels enseignants du second degré. Les ratios femmes promues / nombre de promus se rapprochent de ce taux pour la grande majorité des corps, sauf pour les agrégés.

En 2024, les demandes de congés parentaux ne concernent que des femmes.

Parcours professionnel des enseignants des établissements de l'enseignement privé

En 2024, 17 maîtres délégués du premier degré sont entrés dans l'académie contre 9 en 2023. Le solde entrant-sortant est négatif, puisqu'on enregistre 42 sorties de l'académie. Au sein de l'académie, le nombre de mouvements diminue de 45,88% (*Tableau 57 Mobilité des maîtres délégués du privé*). Dans le second degré, le flux sortant-entrant est également négatif. Le nombre de mobilités au sein de l'académie chute de 70.44%.

S'agissant des promotions, en 2024, 66 professeurs des écoles sont promus, 370 ont bénéficié d'un avancement. Dans le second degré, 133 enseignants ont été promus : les promotions sont réparties également sur les trois départements. 728 maîtres contractuels 198 maîtres auxiliaires ont bénéficié d'un avancement.

Enfin, en 2024, 22 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite dans le premier degré, 85 enseignants du second degré (contractuels et auxiliaires) ont quitté leurs fonctions pour les mêmes raisons.

Situation comparée femmes / hommes – enseignants des établissements de l'enseignement privé

Dans le premier degré, 412 (411) femmes ont bénéficié d'avancement / promotion contre 25 hommes. Les femmes représentent donc 94% des promues dans le premier degré du privé.

Dans le second degré, la même tendance s'observe : 719 (689 ?) femmes ont bénéficié d'un avancement / promotion contre

Parcours professionnel des personnels IATSS

La mobilité des personnels IATSS recouvre une spécificité par rapport aux autres catégories de personnels : la mobilité au fil de l'eau constitue une modalité de mutation de plus en plus utilisée par les personnels.

Les demandes de mutation intra-académique pour les personnels IATSS ont été satisfaites à hauteur de 29% pour les personnels de la filière administrative, 63% pour les personnels de la filière ATRF, et de 57% pour ceux de la filière médico-sociale (*Tableau 50 Demandes de mutation IATSS*).

En 2024, 413 personnels IATSS ont bénéficié d'une promotion de grade ou de corps, soit 44 personnels en moins qu'en 2023.

Le nombre de détachements diminue : il passe de 155 à 103 (*Tableau 78 Détachements IATSS*), alors que le nombre de disponibilités hors raisons de santé augmente de 51,8 %.

Les agents quittent leurs fonctions définitivement pour une retraite après atteinte de l'âge ou de la durée de service ou par fin de contrat. Le nombre de démission augmente considérablement : il passe de 18 à 53 en 2024.

Situation comparée femmes / hommes – IATSS

Comme pour les enseignants, les congés parentaux ne concernent que les femmes.

Parcours professionnel des personnels de direction et d'inspection

Le nombre de demandes de mobilités inter-académique et intra-académique des personnels de direction reste stable. Pour 2024 il est de 291. Les demandes des chefs d'établissement au sein de l'académie concernent pour 69% des collègues (*Tableau 52 – Evolution du nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement*). Les demandes concernent pour 40% un établissement de Seine-Saint-Denis.

En 2024, 166 adjoints ont demandé une mobilité, principalement en collège.

Sur l'ensemble du mouvement des personnels de direction, le taux de satisfaction est à 50% (*Tableau 54 Evolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints*).

Concernant, les personnels d'inspection, le flux d'entrants-sortants est négatif pour les IA-IPR : 13 sortants pour 6 entrants ; on retrouve la même tendance pour les IEN premier degré : 18 sortants pour 2 entrants (*Tableau 55 Personnel d'inspection – nombre de demandes de sortie et entrée dans l'académie*).

Situation comparée femmes / hommes – personnels de direction et d'inspection

Les demandes de mobilité des personnels de direction concernent aussi bien les femmes (58%) que les hommes (41,2%).

Parmi les promus à la liste d'aptitude de personnels de direction ou d'inspection, 64% sont des femmes. Ces dernières représentent 52% des promues à la hors classe de personnels de direction, 71% de la hors classe des IEN et 50% de la hors classe des IA-IPR.

I. Les mutations et les mobilités

A. Le mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement interdépartemental en 2024

4 262 demandes de sortie des départements
14% de demandes satisfaites

751 demandes d'entrée dans les départements
26% de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2024 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée » et celles du mouvement complémentaire.

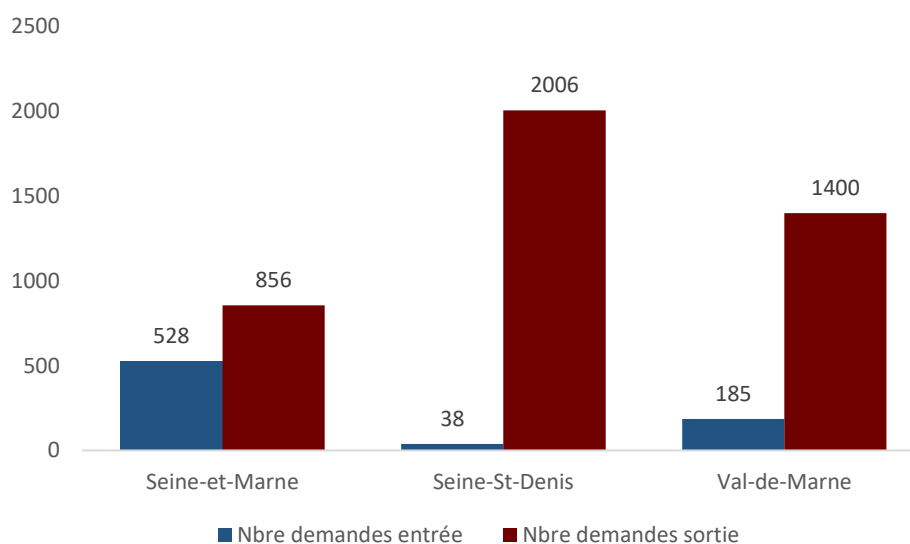


Figure 17 Nombre de demandes d'entrée et sortie dans les départements

1 Les demandes pour intégrer les départements de l'académie

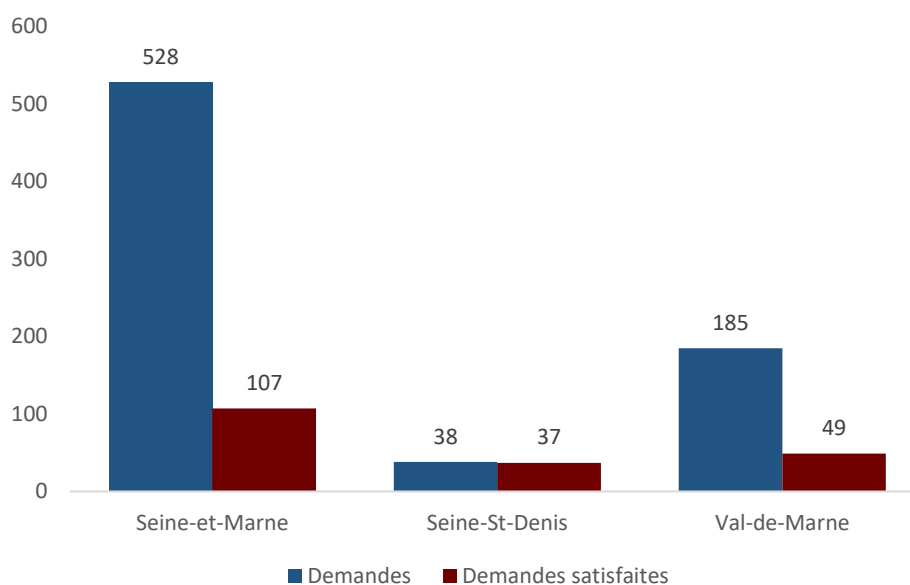


Figure 18 – Demandes de mouvements inter départements

ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrée dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREE	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREE SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2020	701	90	791	107	21	128
2021	531	70	601	125	12	137
2022	675	81	756	103	13	116
2023	623	43	666	118	8	126
2024	517	11	528	97	10	107

Tableau 33 – Entrées dans le 77

	ENTREES DANS LE 93											
	Demandes d'entrée dans la Seine-St-Denis				TOTAL DEMANDES ENTREE		Entrées satisfaites				TOTAL DEMANDES ENTREE SATISFAITES	
	Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Ineat)				Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Ineat)			
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
2021	35		3		38		33		1		34	
2022	37		2		39		37		2		39	
2023	27		4		31		27		4		31	
2024	28	8	2	0	30	8	27	8	2	0	29	8

Tableau 34 – Entrées dans le 93

ENTREES DANS LE 94											
Demandes d'entrée dans le Val-de-Marne				TOTAL DEMANDES ENTREE		Entrées satisfaites				TOTAL DEMANDES ENTREE SATISFAITES	
Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Ineat)				Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Ineat)			
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H

2021	258		19		277		56		4		60	
2022	295		28		323		62		1		63	
2023	238		18		256		57		4		61	
2024	164	21	0	0	164	21	42	7	0	0	42	7

Tableau 35 – Entrées dans le 94

2 Les demandes pour quitter les départements de l'académie

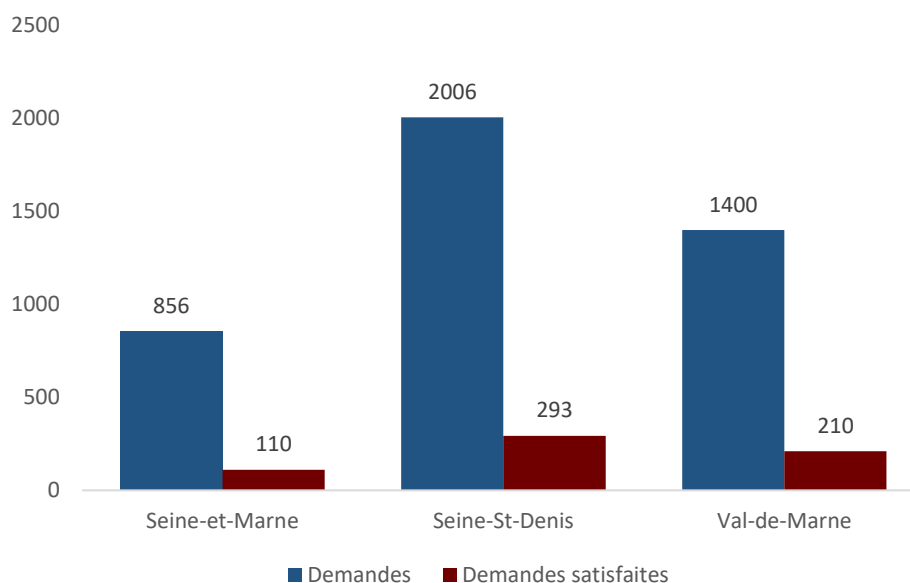


Figure 19 – Demandes pour quitter les départements

SORTIES DU 77						
	Demandes de sortie de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIE	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIE SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2021	682	97	779	116	24	140
2022	757	93	850	93	23	116
2023	792	125	917	98	26	124
2024	722	129	856	88	22	110

Tableau 36 – Sorties du 77

	SORTIES DU 93											
	Demandes de sortie de la Seine-St-Denis				TOTAL DEMANDES SORTIE		Sorties satisfaites				TOTAL DEMANDES SORTIE SATISFAITES	
	Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Exeat)				Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Exeat)			
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
2021		2354		327		2681		317		52		369
2022		2209		373		2582		287		55		342
2023		2006		248		2254		268		52		320
2024	1482	303	186	35	1668	338	219	34	34	6	253	40

Tableau 37 – Sorties du 93

	SORTIES DU 94											
	Demandes de sortie du Val-de-Marne				TOTAL DEMANDES SORTIE		Sorties satisfaites				TOTAL DEMANDES SORTIE SATISFAITES	
	Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Exeat)				Mouvement informatisé (1ère phase)		Mouvement complémentaire (Exeat)			
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
2021	1166		205		1371		154		35		189	
2022	1301		261		1562		173		23		196	
2023	1207		206		1413		185		19		204	

2024	1007	198	165	30	1172	228	172	29	7	2	179	31
------	------	-----	-----	----	------	-----	-----	----	---	---	-----	----

Tableau 38 – Sorties du 94

B. Mobilités interacadémiques

1 Personnels du second degré public

Source : DPE



	Demandes de mutation des personnels du second degré au mouvement interacadémique														
	Demandes pour quitter l'académie					Demandes satisfaites					Taux de satisfaction				
	2021	2022	2023	2024		2021	2022	2023	2024		2021	2022	2023	2024	
				F	H				F	H				F	H
Enseignants 2nd degré	4 284	3 806	3 585	1 835	1 523	1 502	1 622	1 272	615	448	35%	43%	35%	34%	29%
Education et orientation	320	294	263	179	43	106	105	109	55	18	33%	36%	41%	31%	42%
TOTAL	4 604	4 100	3 848	2 014	1 566	1 608	1 727	1 381	670	466	35%	42%	36%	33%	30%

Tableau 39 Mutation personnels du 2nd degré - interacadémique

Intégration des personnels du 2 nd degré au mouvement interacadémique					
	Entrées dans l'académie				
	2021	2022	2023	2024	
				F	H
Enseignants 2nd degré	2 741	2 488	2 105	1 052	957
Education et orientation	123	122	131	97	18
TOTAL	2 864	2 610	2 236	1 149	975

Tableau 40 Intégration personnels du 2nd degré - interacadémique

2 Personnels IATSS

Source : DPAE

Précision : y compris mobilité au fil de l'eau (demande formulée au plus tôt 01/09/2023 - date d'effet de la mobilité 01/09/2024 au plus tard)

a Mouvement de la filière administrative

• Synthèse

Origine	2021		2022		2023		2024	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	11	4	17	17	3	0	9	3
Versailles	3	10	2	4	1	4	5	8

Autres académies

29

31

16

9

4

29

12

39

Tableau 41 – Mouvement de la filière administrative

- **Détail par corps**

		2021		2022		2023		2024	
Origine		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ADJENES	Paris	7	2	7	1	2	0	4	0
	Versailles	2	5	2	4	0	2	1	2
	Autres académies	3	16	3	3	2	16	1	11*
	Total ADJENES	12	23	12	8	4	18	6	13
SAENES	Paris	4	1	10	16	1	0	0	0
	Versailles	0	2			1	2	0	0
	Autres académies	1	12				10	6	23
	Total SAENES	5	15	10	16	2	12	6	23
AAE	Paris	0	1	0	0	0	0	5	3
	Versailles	1	3	0	0	0	0	4	6
	Autres académies	25	3	13	6	2	3	5	5
	Total AAE	26	7	13	6	2	3	14	14
TOTAL filière administrative		43	45	35	30	8	33	26	50

Tableau 42 - Mouvement de la filière administrative - détail par corps

*Dont 4 mutations hors mouvement

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA

b Mouvement de la filière ITRF

- **Synthèse**

		2021		2022		2023		2024	
Origine		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris		1	0	3	1	3	0	2	0
Versailles		0	0	0	0	3	0	1	1
Autres académies		1	3	0	8	1	4	0	4

Tableau 43 - Mouvement de la filière ITRF

- **Détail par corps**

		2021		2022		2023		2024	
Origine		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris			2	1	0	0	0	0
	Versailles			0	0	0	0	0	0
	Autres académies	1		0	0	1	0	0	0
	Total ITRF A	1	0	2	1	1	0	0	0
ITRF B	Paris			0	0	0	0	0	0
	Versailles			0	0	2	0	0	0
	Autres académies			0	1	0	0	0	0
	Total ITRF B	0	0	0	1	2	0	0	0
ATRF	Paris	1		1	0	3	0	2	
	Versailles			0	0	1	0	1	1
	Autres académies		3	0	7	0	4	0	4
	Total ATRF	1	3	0	7	4	4	3	5
Total filière ITRF		2	3	2	9	7	4	3	5

Tableau 44 - Mouvements filière IRTF - par corps

c Mouvement de la filière médico-sociale

- **Synthèse**

Origine	2021		2022		2023		2024	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	0	0	0	0	0	0	1	2
Versailles	0	0	0	0	0	0	1	3
Autres académies	5	10	31	29	2	4	2	5

Tableau 45 - Mouvement filière médico-sociale

- **Détail par corps**

	Origine	2021		2022		2023		2024	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris			0	0	0	0	0	0
	Versailles			0	0	0	0	0	0
	Autres académies			0	0	0	0	0	0
	Total MED	0	0	0	0	0	0	0	0
INFENES	Paris			0	0	0	0	0	2
	Versailles			0	0	0	0	1	2
	Autres académies	5	10	12	20	0	4	1	3
	Total INFENES	5	10	12	20	0	4	2	7
ASSAE	Paris			0	0	0	0	1	0
	Versailles			0	0	0	0	0	1
	Autres académies			19	9	2	0	1	2
	Total ASSAE	0	0	19	9	2	0	2	3
Total filière médico-sociale		5	10	31	29	2	4	4	10

Tableau 46 - Mouvement filière médico-sociale par corps

C. Mobilités intra-académiques

1 **Personnel du second degré public**

Source : DPE

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

	Nombre de participants au mouvement intra-académique				
	2021	2022	2023	2024	
				F	H
Nombre de demandes	4 875	5 062	4 673	2 486	1 926
Nombre de mutation	3 895	4 191	3 744	1 916	1 490
Taux de satisfaction	79,90%	82,8%	80,1%	77,1%	77,4%

Tableau 47 Participants au mouvement intra-académique

Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement		
2022	2023	2024

Département d'affectation	Nombre de demandes	Nombre de mutations effectives	Nombre de demandes	Nombre de mutations effectives	Nombre de demandes		Nombre de mutations effectives	
					F	H	F	H
77	1 135	1 119	738	1 216	522	335	634	384
93	1 446	1 378	847	1 390	588	428	667	548
94	1 134	1 078	1 060	996	456	303	570	396
Autres *	1 345		2 028		920	860		
TOTAL	5 060	4 100	4 673	3 744	2 486	1 926	1 916	1 490

*Mutations annulées, stagiaires non titularisés

Tableau 48 Affectation lors de la participation au mouvement

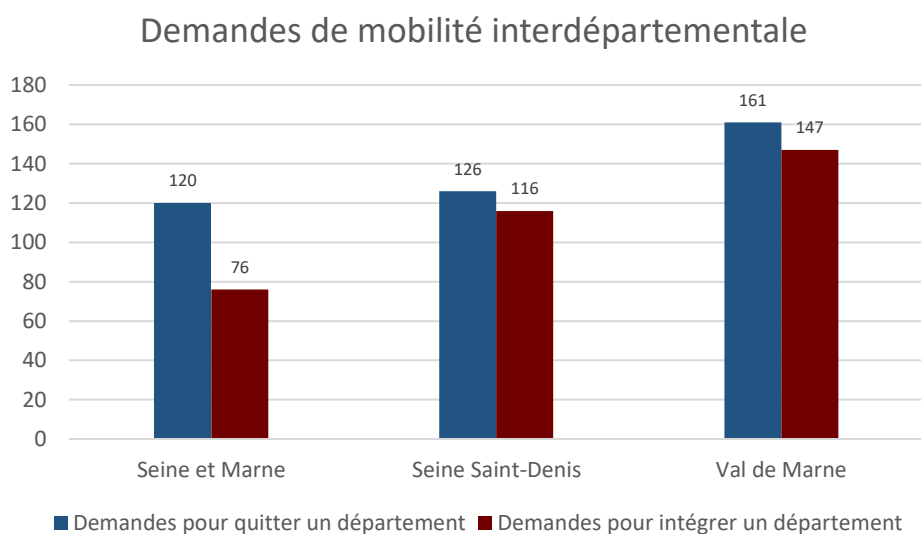


Figure 20 Demandes de mobilité interdépartementale

Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le 1^{er} vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Demandes pour quitter un département						
Demande		Demande satisfaite		Taux de satisfaction		
2024		2024		2024		
F	H	F	H	F	H	
Seine-et-Marne	71	49	32	27	45,1%	55,1%
Seine-Saint-Denis	83	43	56	29	67,5%	67,4%
Val-de-Marne	102	59	25	28	24,5%	47,5%
Total	256	151	113	84	44,1%	55,6%

Demandes pour intégrer un département						
Demande		Demande satisfaite		Taux de satisfaction		
2024		2024		2024		
F	H	F	H	F	H	
Seine-et-Marne	39	37	28	19	71,8%	51,4%
Seine-Saint-Denis	61	55	18	29	29,5%	52,7%
Val-de-Marne	91	56	46	28	50,5%	50,0%

Total	191	148	92	76	48,2%	51,4%
-------	-----	-----	----	----	-------	-------

Tableau 49 Demandes pour quitter - intégrer un département

2 Personnels IATSS

Source : DPAE

Filières	2022				2023				2024			
	Participants		Mutés		Participants		Mutés		Participants		Mutés	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Administrative*	24	216	19	110	22	178	13	87	162	448	31	144
ATRF	1	22	1	9	5	16	4	13	2	14	1	9
Médico-sociale	6	109	2	45	2	101	0	50	3	86	1	50
Académie	31	347	22	164	29	295	17	150	167	548	33	203

Tableau 50 - Demandes de mutation - IATSS

* y compris mobilité au fil de l'eau (demande formulée au plus tôt 01/09/2023 - date d'effet de la mobilité : 01/09/2024 au plus tard).

D. Mobilité des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

1 Personnels de direction

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2022			2023			2024		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	136	160	296	123	149	272	120	171	291
CRETEIL / CRETEIL	56	83	139	44	59	103	41	61	102
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	34	35	69	25	33	58	15	28	43
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	11	7	18	7	14	21	6	4	10

Tableau 51 - Mobilité - Personnels de direction

Département	Nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement								
	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
77	12	11	10	34	34	29	46	45	39
93	13	14	17	33	27	33	46	41	50
94	15	13	12	18	21	24	33	34	36
Académie	40	38	39	85	82	86	125	120	125

Tableau 52 – Évolution du nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement

Département	Nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement								
	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
77	20	18	15	33	31	39	53	49	54
93	23	27	25	54	33	36	77	60	61
94	14	14	19	27	29	32	41	43	51
Académie	57	59	59	114	93	107	171	152	166

Tableau 53 - Évolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	Taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints								
	2022			2023			2024		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	99	67	68%	94	56	60%	94	57	61%
93	123	93	76%	101	60	59%	110	47	43%
94	74	48	65%	77	45	58%	87	41	47%
Académie	296	208	70%	272	161	59%	291	145	50%

Tableau 54 - Évolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints

2 Les personnels d'inspection

Pour le « nombre de demandes » dans les tableaux ci-dessous, il s'agit uniquement du nombre de demandes pour sortir de l'académie ; concernant les entrants, il s'agit des entrants réels dans la mesure où nous ne disposons pas des données nationales.

IA-IPR	2022			2023			2024		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	5	2	7	6	4	10	11	11	22
SORTANTS	2	0	2	3	1	4	6	7	13
ENTRANTS	1	2	3	2	3	5	2	4	6

IEN 2nd degré	2022			2023			2024		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	2	3	5	4	4	8	4	2	6
SORTANTS	0	2	2	0	4	4	1	2	3
ENTRANTS	0	1	1	0	0	0	0	2	2

IEN 1er degré	2022			2023			2024		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	9	9	18	4	9	13	8	15	23
SORTANTS	3	4	7	0	1	1	7	11	18
ENTRANTS	0	0	0	0	2	2	1	1	2

IEN 1er degré	2022			2023			2024		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	9	9	18	4	9	13	8	15	23

Tableau 55 – Personnel d'inspection - nombre de demandes de sortie et entrée dans l'académie

2022										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes						1				1
Femmes	1									1

2023										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes								1		1
Femmes	1					1	1			3

2024										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes			1							1
Femmes	2					1	2			5

Tableau 56 – Mobilité intra ou inter département

E. Mobilité des maîtres auxiliaires du privé

Source : DEEP

2023 : date d'observation au mois d'octobre 2022.

2024 : date d'observation au mois d'octobre 2023.

1 Dans le premier degré

	77		93		94		TOTAL	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
ENTRANTS dans académie	1	5	2	5	6	7	9	17
SORTANTS de l'académie	6	9	26	20	12	13	44	42
mutations dans académie	57	30	53	23	60	39	170	92
non satisfaites dans l'académie	7	9	6	3	6	5	19	17
non satisfaites hors académie	1	7	12	10	6	6	19	23

Tableau 57 Mobilité des maîtres auxiliaires du privé - 1er degré

2 Dans le second degré

	77		93		94		TOTAL	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
ENTRANTS dans académie	11	13	11	13	14	15	36	41
SORTANTS de l'académie	18	18	36	26	27	17	81	61
mutations dans académie	48	25	67	15	88	20	203	60
non satisfaites dans l'académie	9	16	2	3	10	13	21	32
non satisfaites hors académie	7	8	5	10	15	20	27	38

Tableau 58 Mobilité des maîtres auxiliaires du privé - 2d degré

II. Les promotions

A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

- Synthèse académique**

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	10	36	46	0	4	4		11%
2021/2022	12	30	42	2	3	5	17%	10%
2022/2023	6	26	32	1	2	3	17%	8%
2023/2024	4	20	24	0	2	2	0%	10%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	1 085	5 844	6 929	217	1 064	1 281	20%	18%
2021/2022	1 036	5 423	6 459	189	1 008	1 197	18%	19%
2022/2023	996	5 102	6 098	207	1 108	1 315	21%	22%
2023/2024	932	4 610	5 542	201	1 059	1 260	22%	23%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	432	1 802	2 234	106	440	546	25%	24%
2021/2022	462	2 022	2 484	160	724	884	35%	36%
2022/2023	474	2 124	2 598	187	795	982	39%	37%
2023/2024	388	1 831	2 219	103	544	647	27%	30%

Tableau 59 – Promotion PE 1er degré Académie

- Détail départemental**

Seine-et-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2021/2022	1	1	2	1	1	2	100%	100%
2022/2023	1	1	2	1	1	2	100%	100%
2023/2024	0	0	0	0	0	0	-	

Pas de LA PE en 2023-2024

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	334	2 212	2 546	73	396	469	22%	18%
2021/2022	326	2 043	2 369	60	379	439	18%	19%
2022/2023	312	1 925	2 237	69	413	482	22%	21%
2023/2024	294	1 744	2 038	65	397	462	22%	23%

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	66	342	408	17	87	104	26%	25%
2021/2022	92	494	586	54	260	314	59%	53%
2022/2023	78	437	515	30	159	189	38%	36%
2023/2024	135	708	843	39	203	242	29%	29%

Tableau 60 – Promotion PE 1er degré Seine-et-Marne

Seine-St-Denis

LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	0	1	1	0	1	1	0%	100%
2021/2022	1	1	2	1	1	2	100%	100%
2022/2023	0	0	0	0	0	0	-	-
2023/2024	0	1	1	0	1	1	-	100%

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	458	1 847	2 305	78	351	429	17%	19%
2021/2022	438	1 693	2 131	81	314	395	18%	19%
2022/2023	413	1 617	2 030	89	349	438	22%	22%
2023/2024	379	1 475	1 854	86	337	423	23%	23%

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	271	968	1 239	63	221	284	23%	23%
2021/2022	245	930	1 175	62	235	297	25%	25%
2022/2023	258	951	1 209	114	409	523	44%	43%
2023/2024	157	539	696	35	170	205	22%	32%

Tableau 61 – Promotion PE 1er degré Seine-Saint-Denis

Val-de-Marne

LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	10	33	43	0	1	1	0 %	3 %
2021/2022	10	28	38	0	1	1	0 %	4 %
2022/2023	5	25	30	0	1	1	0 %	4 %
2023/2024	4	19	23	0	1	1	0 %	5 %

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	293	1 785	2 078	66	317	383	23 %	18 %
2021/2022	272	1 687	1 959	48	315	363	18 %	19 %
2022/2023	271	1 560	1 831	49	346	395	18 %	22 %

2023/2024	259	1 391	1 650	50	325	375	19 %	23 %
------------------	-----	-------	-------	----	-----	-----	------	------

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2020/2021	95	492	587	26	132	158	27 %	27 %
2021/2022	125	598	723	44	229	273	35 %	38 %
2022/2023	138	736	874	43	227	270	31 %	31 %
2023/2024	96	584	680	29	171	200	30 %	29 %

Tableau 62 – Promotion PE 1er degré Val-de-Marne

B. Promotions des personnels du 2nd degré

Source : DPE

Liste d'aptitude des enseignants du 2 nd degré					
2024	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	15	53,3%	57 ans 2 mois	2,1%
	Certifiés*	-	-	-	-
	PEPS*	-	-	-	-
2023	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	16	69,0%	51 ans 2 mois	2,2%
	Certifiés*	-	-	-	-
	PEPS*	-	-	-	-
2022	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	14	71,4%	54 ans 11 mois	1,8%
	Certifiés*				
	PEPS*				

Tableau 63 Liste d'aptitude

* Il n'y a plus de liste d'aptitude pour les certifiés et les PEPS depuis la rentrée 2019

Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du 2 nd degré									
	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2022 (1)	250	176	234	58,8%	56,0%	57,9%	54 ans 0 mois	55 ans 8 mois	55 ans 1 mois
2022 (2)	325	316	382	60,0%	60,8%	59,4%	53 ans 2 mois	53 ans 2 mois	54 ans 0 mois
2023 (1)	336	238	231	60,1%	56,7%	68,4%	48 ans 4 mois	48 ans 10 mois	49 ans 5 mois
2023 (2)	500	453	417	60,4%	54,3%	64,3%	50 ans 9 mois	51 ans	51 ans 10 mois
2024 (1)	289	286	290	62,3%	56,0%	64,8%	49 ans 10 mois	49 ans 8 mois	50 ans 4 mois
2024 (2)	425	329	374	60,2%	56,2%	62,6%	52 ans 4 mois	50 ans 9 mois	52 ans 2 mois

(1) Hors classe exceptionnelle

(2) classe exceptionnelle comprise

Tableau 64 Avancement de grade des enseignants du 2nd degré

Avancement au grade supérieur des enseignants du 2 nd degré				
2024	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	199	56,30%	50 ans 4 mois
	HC certifiés	449	65,50%	49 ans 3 mois
	HC PEPS	55	45,50%	48 ans 10 mois
	HC CE EPS			
	Classe exc CE EPS			
	Classe exc PEGC			
	HC PLP	123	52,00%	52 ans
	HC PEGC			
	HC CPE	21	81,00%	50 ans 6 mois
	DCIO			
	TOTAL	847		
2023	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen

	HC agrégés	167	55,1%	49 ans 8 mois
	HC certifiés	435	65,3%	48 ans 1 mois
	HC PEPS	55	43,6%	46 ans 8 mois
	HC CE EPS			
	Classe exc CE EPS			
	Classe exc PEGC			
	HC PLP	109	54,1%	50 ans 10 mois
	HC PEGC			
	HC CPE	19	84,2%	47 ans 6 mois
	DCIO	22	96%	53 ans 1 mois
TOTAL		807		

2022	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	117	53,0%	52 ans 2 mois
	HC certifiés	440	63,0%	50 ans 7 mois
	HC PEPS	55	40,0%	47 ans 10 mois
	HC CE EPS			
	Classe exc CE EPS			
	Classe exc PEGC			
	HC PLP	117	52,1%	51 ans 3 mois
	HC PEGC			
	HC CPE	24	91,7%	49 ans 5 mois
	DCIO	30	93%	52 ans 11 mois
TOTAL		783		

Tableau 65 Avancement au grade supérieur des enseignants du 2nd degré

Avancement de grade à la classe exceptionnelle				
2024	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	39	35,9%	58 ans 5 mois
	CE Certifiés	145	61,0%	57 ans 10 mois
	CE CPE	10	70,0%	60 ans 9 mois
	CE PLP	35	51,4%	57 ans 6 mois
	CE PSYEN	8	87,5%	61 ans 3 mois
	CE EPS	26	46,2%	57 ans 2 mois
	TOTAL	263		

2023	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	72	55,6%	56 ans
	CE Certifiés	326	59,8%	54 ans
	CE CPE	20	65,0%	54 ans 6 mois
	CE PLP	101	48,5%	55 ans 9 mois
	CE PSYEN	10	90,0%	57 ans 7 mois
	CE EPS	37	43,2%	53 ans
TOTAL		566		

2022	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	69	58,0%	57 ans 7 mois
	CE Certifiés	188	63,3%	56 ans 8 mois
	CE CPE	9	77,8%	57 ans 9 mois
	CE PLP	44	54,5%	57 ans 9 mois

	CE PSYEN	7	100,0%	57 ans 12 mois
	CE EPS	17	47,1%	56 ans 7 mois
	PEGC	1	0,0%	64 ans 7 mois
	TOTAL	334		

Tableau 66 Avancement de grade à la classe exceptionnelle

C. Promotion des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection						
Corps d'accès	Nombre de promus					
	2022		2023		2024	
	H	F	H	F	H	F
Personnels de direction classe normale	5	7	2	6	2	6
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	0	0	0	0	2	1
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	0	1	1	1	0	0

Tableau 67 - Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection					
Corps d'accès	Nombre de promus			% femmes	% promus/ promouvables
	2022	2023	2024		
Personnels de direction hors classe	36	42	46	52%	14%
Hors classe des IEN	7	4	7	71%	30%
Hors classe des IA-IPR	6	4	4	50%	20%

Tableau 68 - Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

D. Promotion des personnels IATSS

Source : DPAE

Evolution de carrière des personnels IATSS																				
2023/2024	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	6	17	1	29			2	2	3	3										
Tableau avancement	2	9	6	107	13	90	3	0	0	4	13	32	21	17	1	2	1	18	0	22
TOTAL par sexe	6	17	7	136	13	90	5	2	3	7	13	32	21	17	1	2	1	18	0	22
TOTAL général	23		143		103		7		10		45		38		3		19		22	

2022/2023	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	11	2	31			2	0	1	3										
Tableau avancement	4	5	9	59	6	151	1	1	1	2	16	53	16	31	1	2	0	24	0	24
TOTAL par sexe	5	16	11	90	6	151	3	1	2	5	16	53	16	31	1	2	0	24	0	24
TOTAL général	21		101		157		4		7		69		47		3		24		24	

Tableau 69 - Évolution de carrière des personnels IATSS

E. Promotions des personnels de l'enseignement privé.

Source DEPP

2024 : date d'observation au mois d'octobre 2023

1 Dans le 1^{er} degré

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE	0	0	0	6	7	15	28
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	2	0	0	11	10	15	38
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2	0	0	17	17	30	66

2024		HOMMES		FEMMES	
		Bonification ancienneté	Ancienneté	Bonification ancienneté	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	1	4	3	82
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	18
TOTAL		1	4	3	101
Professeurs des écoles	93	0	9	6	94
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	0
Professeurs des écoles Hors Classe		0	1	0	7
TOTAL		0	10	6	101
Professeurs des écoles	94	0	8	9	107
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	19
TOTAL		0	8	9	127
TOTAL GENERAL		1	22	18	329
TOTAL HOMMES/FEMMES		23		347	

Tableau 70 – Promotions - 1er degré – Privé

1 Dans le 2^d degré

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE(TA)	4	1	6	9	5	10	35
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	8	15	9	21	19	24	96
INTEGRATION (LA)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	12	16	15	30	24	34	133

2024		HOMMES		FEMMES	
		Bonification d'ancienneté	Ancienneté	Bonification d'ancienneté	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	5	56	7	146
	93	3	77	11	154
	94	6	83	17	163
TOTAL GENERAL		14	216	35	463
TOTAL HOMMES/FEMMES		230		498	

2024		HOMMES		FEMMES	
		Choix	Ancienneté	Choix	Ancienneté

AUXILIAIRES	77	3	15	6	30
	93	5	43	6	32
	94	8	21	14	45
TOTAL GENERAL		16	79	26	107
TOTAL HOMMES/FEMMES		95		103	

Tableau 71 – Promotions - 2nd degré - Privé

2023 : date d'observation au mois d'octobre 2022

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE	0	0	0	7	8	13	28
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	0	0	0	11	10	14	35
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	18	18	27	63

2023		HOMMES		FEMMES	
		Bonification ancienneté	Ancienneté	Bonification ancienneté	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	1	2	9	21
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	2
Professeurs des écoles Hors Classe		0	1	0	10
TOTAL		1	3	9	33
Professeurs des écoles	93	0	1	8	14
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	1	0	12
TOTAL		0	2	8	27
Professeurs des écoles	94	1	2	10	24
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	12
TOTAL		1	2	10	37
TOTAL GENERAL		2	7	27	97
TOTAL HOMMES/FEMMES		9		124	

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE(TA)	2	4	5	13	2	13	39
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	5	9	10	30	12	14	80
INTEGRATION (LA)	0	0	0	1	0	0	1
TOUR EXTERIEUR (LA)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7	13	15	44	14	27	120

2023		HOMMES		FEMMES	
		Bonification d'ancienneté	Ancienneté	Bonification d'ancienneté	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	2	80	14	166
	93	6	91	10	141

	94	5	91	15	177
TOTAL GENERAL		13	262	39	484
TOTAL HOMMES/FEMMES		275		523	

2023		HOMMES		FEMMES	
		Choix	Ancienneté	Choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	5	27	9	48
	93	14	53	14	67
	94	8	38	18	47
TOTAL GENERAL		27	118	41	162
TOTAL HOMMES/FEMMES		145		203	

III. Les départs ou cessations de fonctions

A. Les sorties provisoires

Source : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Toutes les données sur les sorties provisoires portent uniquement sur les agents du public.

1 Personnels du 1^{er} degré public

a Les détachements

SEINE ET MARNE				
	Demandes de détachements		Demandes de détachements acceptées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2021	15	68	9	44
2022	12	52	6	29
2023	24	69	12	37
2024	30	77	14	29

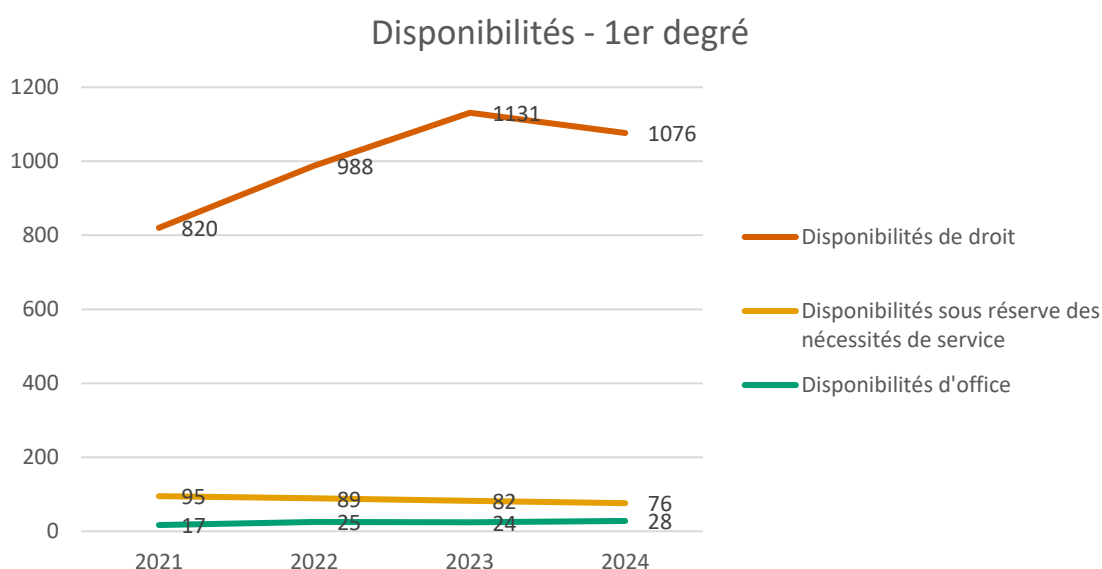
SEINE ST DENIS				
	Demandes de détachements		Demandes de détachements acceptées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2021	73	153	51	99
2022	69	148	41	98
2023	89	201	52	127
2024	82	176	46	94

VAL DE MARNE				
	Demandes de détachements		Demandes de détachements acceptées	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2021	14	75	12	58
2022	11	23	6	7
2023	8	24	4	18
2024	20	36	4	20

b Les disponibilités

• Synthèse académique

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2021	148	672	18	77	7	10	932
2022	165	823	17	72	4	21	1102
2023	180	951	19	63	3	21	1237
2024	150	926	17	59	5	23	1180

Tableau 73 – Disponibilités Personnels du 1^{er} degré Public – AcadémieFigure 21 Disponibilité Personnels du 1^{er} degré Public

• Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2021	24	156	8	44	3	5	240
2022	31	197	9	42	0	9	288
2023	36	240	8	37	1	7	329
2024	34	234	10	36	2	11	327

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2021	65	302	9	35	1	9	421
2022	77	337	7	21	2	8	452
2023	88	371	6	9	1	9	484
2024	78	373	4	13	2	10	480

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2021	67	219	8	26	2	3	325
2022	57	289	1	9	2	4	362
2023	54	317	3	11	1	2	388
2024	38	319	3	10	1	2	373

Tableau 74 – Disponibilités Personnels du 1er degré Public - Départements

2 Personnels du 2nd degré public (enseignants, éducation, orientation)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2nd degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS
- PLP

a Les détachements

Corps	2022		2023		2024		2024	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	F	H	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	329	5,6%	318	5,4%	196	147	343	5,4%
Certifiés	227	1,3%	209	1,2%	143	102	245	1,1%
PLP	38	1,0%	39	1,0%	25	17	42	0,9%
EPS	24	0,9%	30	1,1%	13	15	28	0,8%
PEGC		0,0%		0,0%	0	0	0	0,0%
Chaire supérieure	1	1,5%		0,0%	0	0	0	0,0%
sous-total enseignants	619	2,0%	596	2,0%	377	281	658	1,74%
COP-DCIO	3	0,6%	2	0,4%	1	2	3	0,4%
CPE	19	1,8%	16	1,5%	13	4	17	1,5%
TOTAL	641	2,0%	614	1,9%	391	287	678	1,71%

Tableau 75 Les détachements du 2nd degré public

b Les disponibilités

Corps	2022		2023		2024		2024	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	F	H	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	579	9,9%	596	10,2%	339	294	633	10,0%
Certifiés	674	3,8%	692	3,9%	486	212	698	3,0%
PLP	102	2,7%	106	2,8%	63	44	107	2,4%
EPS	71	2,7%	73	2,8%	40	51	91	2,6%
PEGC	1	9,1%	1	9,1%	1	0	1	5,3%
sous-total enseignants	1427	4,7%	1468	4,8%	929	601	1530	4,05%
COP-DCIO	16	3,1%	16	3,1%	12	1	13	1,6%
CPE	33	3,1%	33	3,1%	25	6	31	2,7%
TOTAL	1476	4,6%	1517	4,8%	966	608	1574	3,96%

Tableau 76 Disponibilités 2nd degré public

c Les congés parentaux

Corps	2024			
	Femmes	Hommes	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	11	2	13	0,2%
Certifiés	49	3	52	0,2%
PLP	5	1	6	0,1%
EPS	1	2	3	0,1%
sous-total enseignants	66	8	74	0,2%
COP-DCIO	2	0	2	0,3%
TOTAL	68	0	68	0,17%

Tableau 77 Congés parentaux 2nd degré public

3 Personnel IATSS

Source : DPAE

(toutes les demandes (renouvellements compris))

a Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)							
	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrative	0	17	41	119	37	96	30	46
ITRF	3	6	7	2	1	0	2	1
Médico-sociale	0	24		22		21	0	24
TOTAL	3	47	48	143	38	117	32	71

Tableau 78 – Détachements – IATSS

b Les disponibilités

Filières	Disponibilités (hors disponibilités pour raisons de santé)							
	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrative	17	111	17	104	4	31	8	58
ITRF	2	7	1	4	0	3	2	6
Médico-sociale	1	48	2	45	0	43	2	47
TOTAL	20	166	20	153	4	77	12	111

Tableau 79 - Disponibilités - IATSS

c Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux							
	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrative	0	23	0	32	0	12	0	15
ITRF	0	1	0	1	0	1	0	0
Médico-sociale	0	5	0	7	0	5	0	3
TOTAL	0	29	0	40	0	18	0	18

Tableau 80 - Congés parentaux - IATSS

B. Les sorties définitives

Source : PAPP

Les données sur les sorties définitives portent sur les agents du public et du privé

1 Sorties tous motifs agents publics et privés

RECAPITULATIF ACADEMIQUE PAR MOTIF DE DEPART, STATUT D'EMPLOI ET CATEGORIE								
	Titulaires			Total titulaires	Contractuels		Total contractuels	TOTAL
	A	B	C		A	C		
Autres non catégorisés	170	3	8	181	13	1	14	195
Décès	49	1	3	53	9	2	11	64
Démission	391	4	10	405	363	204	567	972
Fin de contrat	6	2	2	10	1157	77	1 234	1 244
Fin de détachement	11	2	2	15	56	7	63	78
Licenciement fin de période d'essai ou de stage	58	0	0	58	2	0	2	60
Licenciement pour insuffisance professionnelle	2	0	0	2	36	14	50	52
Licenciement suite à abandon de poste	64	0	1	65	17	31	48	113
Retraite	946	42	62	1050	140	55	195	1 245
Rupture conventionnelle	45	0	1	46	9	3	12	58
Transfert de gestion	2 369	1	28	2 398	208	0	208	2 606
	4 111	55	117	4 283	2 010	394	2 404	6 687

RECAPITULATIF ACADEMIQUE PAR MOTIF DE DEPART, STATUT D'EMPLOI ET CATEGORIE								
	Titulaires			Total titulaires	Contractuels		Total contractuels	TOTAL
	A	B	C		A	C		
Autres non catégorisés	170	3	8	181	13	1	14	195
Décès	49	1	3	53	9	2	11	64
Démission	391	4	10	405	363	204	567	972
Fin de contrat	6	2	2	10	1157	77	1 234	1 244
Fin de détachement	11	2	2	15	56	7	63	78
Licenciement	124	0	1	125	55	45	100	225
Retraite	946	42	62	1 050	140	55	195	1 245
Rupture conventionnelle	45	0	1	46	9	3	12	58
Transfert de gestion	2 369	1	28	2 398	208	0	208	2 606
	4 111	55	117	4 283	2 010	394	2 404	6 687

Tableau 81 Sorties définitives par statut et catégories

Tableau issu de la BDS

RECAPITULATIF ACADEMIQUE PAR MOTIF DE DEPART, STATUT D'EMPLOI ET SEXE							
Motifs	Femmes		Total Femmes	Hommes		Total Hommes	TOTAL
	Contractuel	Titulaire		Contractuel	Titulaire		
Autres non catégorisés	8	129	137	6	52	58	195
Décès	7	31	38	4	22	26	64

Démission	438	309	747	129	96	225	972
Fin de contrat	827	9	836	407	1	408	1 244
Fin de contrat suite à concours	34	0	34	29	0	29	63
Licenciement fin de période d'essai ou de stage	2	33	35	21	1	22	57
Licenciement pour insuffisance professionnelle	29	1	30	12	22	34	64
Licenciement suite à abandon de poste	36	43	79	0	25	25	104
Retraite	143	758	901	52	292	344	1245
Rupture conventionnelle	5	36	41	7	10	17	58
Transfert de gestion	142	1595	1737	66	803	869	2606
Fin de détachement	0	13	13	0	2	2	15
	1 671	2 957	4 628	733	1 326	2 059	6 687

RECAPITULATIF ACADEMIQUE PAR MOTIF DE DEPART, STATUT D'EMPLOI ET SEXE							
Motifs	Femmes		Total Femmes	Hommes		Total Hommes	TOTAL
	Contractuel	Titulaire		Contractuel	Titulaire		
Autres non catégorisés	8	129	137	6	52	58	195
Décès	7	31	38	4	22	26	64
Démission	438	309	747	129	96	225	972
Fin de contrat	827	9	836	407	1	408	1 244
Fin de contrat suite à concours	34	0	34	29	0	29	63
Licenciement	67	77	144	33	48	81	225
Retraite	143	758	901	52	292	344	1245
Rupture conventionnelle	5	36	41	7	10	17	58
Transfert de gestion	142	1 595	1 737	66	803	869	2 606
Fin de détachement	0	13	13	0	2	2	15
	1 671	2 956	4 628	733	1 326	2 059	6 687

Tableau 82 Sorties définitives par statut et par sexe

Tableau issu de la BDS

2 Personnels DIEO (public et privé)

PERSONNELS DE DIRECTION, D'INSPECTION, D'EDUCATION ET D'ORIENTATION (DIEO)		
MOTIFS	Nb Individus	Age moyen
Cessation de fonctions suite à fin de position entrante payée	1	*
Décès non imputable au service	7	54
Démission acceptée sur demande	21	33
Fin de contrat	13	35
Fin de contrat suite à la réussite d'un concours	1	*
Intégration directe	1	*
Licenciement suite à abandon de poste	1	*
Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	62	63
Retraite sur demande carrière longue	1	*
Retraite sur demande parent de 3 enfants	3	*
Retraite sur demande pour invalidité non imputable au service	1	*
Rupture conventionnelle dans la fonction publique	5	*
Transfert de gestion	139	37

3 Personnels du 1^{er} degré (public et privé)

PERSONNELS DU PREMIER DEGRE		
MOTIFS	Nb Individus	Age moyen
Décès non imputable au service	18	48
Décision de justice interdisant l'exercice d'un emploi public	1	*
Démission acceptée sur demande	404	36
En activité	1	*
Fin de contrat	406	35
Fin de contrat suite à la réussite d'un concours	42	38
Intégration directe	57	43
Intégration directe dans la fonction publique territoriale ou hospitalière	2	*
Licenciement fin de période d'essai ou de stage	51	37
Licenciement pour insuffisance professionnelle	32	40
Licenciement suite à abandon de poste	20	38
Radiation pour exclusion définitive après procédure disciplinaire	3	*
Radiation pour non réintégration à l'issue d'une période de disponibilité	1	*
Retraite d'office par limite d'âge	13	64
Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	449	61
Retraite sur demande après maintien en fonction au-delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	11	66
Retraite sur demande après recul de limite d'âge	1	*
Retraite sur demande parent d'enfant handicapé	2	*
Retraite sur demande parent de 3 enfants	31	59
Retraite sur demande pour invalidité non imputable au service	11	55
Rupture conventionnelle dans la fonction publique	21	44
Transfert de gestion	709	40
Total 1 ^{er} degré		2 286

4 Personnels du 2nd degré (public et privé)

PERSONNEL DU SECOND DEGRE		
MOTIFS	Nb Individus	Age moyen
Cessation de fonctions suite à fin de position entrante payée	3	*
Décès non imputable au service	34	53
Décision de justice interdisant l'exercice d'un emploi public	1	*
Démission acceptée sur demande	494	36
Fin de contrat	739	36
Fin de contrat suite à la réussite d'un concours	17	35
Intégration directe	77	40
Intégration directe dans la fonction publique territoriale ou hospitalière	3	*
Licenciement fin de période d'essai ou de stage	7	32
Licenciement pour insuffisance professionnelle	20	42
Licenciement suite à abandon de poste	87	41
Radiation pour exclusion définitive après procédure disciplinaire	6	43
Radiation pour non réintégration à l'issue d'une période de disponibilité	13	42
Retraite d'office par limite d'âge	16	67
Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	453	64
Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	25	68
Retraite sur demande après recul de limite d'âge	8	68
Retraite sur demande parent de 3 enfants	17	59
Retraite sur demande pour invalidité non imputable au service	4	*
Révocation	1	*
Rupture conventionnelle dans la fonction publique	30	40
Transfert de gestion	1 716	34
Total 2 nd degré		3 771

5 Personnels IATSS

PERSONNELS IATSS		
MOTIFS	Nb Individus	Age moyen
Cessation de fonctions suite à fin de position entrante non payée	2	*
Cessation de fonctions suite à fin de position entrante payée	12	48
Clôture du dossier d'un agent payé à l'acte ou à la tâche	13	34
Décès non imputable au service	5	*
Démission à la fin de la période d'essai	9	41
Démission acceptée sur demande	53	39
Fin de contrat	97	35
Fin de contrat suite à la réussite d'un concours	5	*
Fin de fonction	13	61
Licenciement fin de période d'essai ou de stage	2	*
Licenciement suite à abandon de poste	5	*
Radiation pour non réintégration à l'issue d'une période de disponibilité	7	43
Retraite d'office par limite d'âge	1	*
Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	114	64
Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	7	68
Retraite sur demande après recul de limite d'âge	2	*
Retraite sur demande carrière longue	10	61
Retraite sur demande parent d'enfant handicapé	1	*
Retraite sur demande parent de 3 enfants	7	60
Retraite sur demande pour handicap	3	*
Retraite sur demande pour invalidité non imputable au service	5	*
Révocation	2	*
Rupture anticipée d'un commun accord	1	*
Rupture conventionnelle dans la fonction publique	2	*
Transfert de gestion	42	48
Total IATSS		420

6 Retraites - Personnels de l'enseignement privé

Source : DEEP.

2023 : date d'observation au mois d'octobre 2022

2024 : date d'observation au mois d'octobre 2023

	Retraites 1 ^{er} degré			
	2022/2023		2023 /2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Contractuels	1	19	1	21
Auxiliaires				

Tableau 83 – Retraites - 1er degré - Privé

	Retraites 2 nd degré			
	2022/2023		2023 /2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Contractuels	14	40	30	53
Auxiliaires		1	1	1

4

LA FORMATION

CHAPITRE 4. LA FORMATION

L'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et le développement des compétences professionnelles, indispensables à la réussite de tous les élèves.

Cet accompagnement à la formation et au développement professionnel est incarné par l'Ecole Académique de la Formation Continue, qui propose une offre de formation plus lisible, plus accessible et plus valorisante. L'objectif premier est de sécuriser la prise de fonction des agents et de les accompagner en posant le cadre d'une culture professionnelle commune. En appui de cet accompagnement pour l'entrée dans le métier, des dispositifs d'accompagnement personnalisés, individuels ou collectifs sont mobilisés.

Dans la continuité des années précédentes, le programme académique de formation de l'académie de Créteil se donne pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs contractuels;
- la formation des professeurs en début de carrière;
- le développement des formations au et par le numérique.

Les agents de l'académie sont accompagnés dans leurs futurs projets professionnels : deux dispositifs font l'objet d'une information transparente et claire, à chaque début d'année scolaire :

- Le Compte Personnel de Formation (CPF) a pour objectif de renforcer l'autonomie et la liberté d'action des agents publics concernant leur formation en facilitant leur évolution professionnelle. L'agent peut ainsi mobiliser les heures acquises au titre du CPF pour préparer une future mobilité, une promotion ou une reconversion professionnelle. La participation de l'académie passe par une prise en charge des frais pédagogiques.
- Le congé de formation professionnelle (CFP) permet à l'agent d'être maintenu en position d'activité, tout en suivant une formation permettant de faire aboutir un projet d'évolution professionnelle ou personnel, de préparer un concours ou de préparer une thèse. Durant la durée de congé, l'agent continue de percevoir 85% de son traitement brut.

Les demandes de CPF et de CFP sont étudiées, ensemble, lors de commissions. L'agent peut, au cours de ses démarches, bénéficier de conseils en évolution professionnelle auprès du SARH.

Une augmentation du nombre de personnels formés dans le premier degré

En 2024, 18 865 personnels ont bénéficié d'une formation, soit une augmentation de 21,6%, principalement localisée dans le département de Seine-et-Marne (*Tableau 86 Personnels formés 1^{er} degré et Figure 22 Personnels formés 1^{er} degré*).

Les objectifs du programme départemental de formation diffèrent en fonction des orientations et des attentes des personnels (*tableaux 87, 88 et 89 Nombre de jours de formation par département*) :

- en Seine-et-Marne, il s'agit en priorité d'accompagner les nouveaux personnels dans l'entrée dans le métier (enseignement et direction d'école) et de proposer des formations disciplinaires à destination des professeurs des écoles ;
- En Seine-Saint-Denis, la formation va concerner en priorité la maîtrise de la langue et les mathématiques ;
- Dans le Val-de-Marne, il s'agit d'accompagner les professeurs des écoles en élémentaire, les formateurs et l'éducation prioritaire.

Dans le second degré, l'EAFIC forment peu d'enseignants de lycée professionnel

Les enseignants de collège ou de lycée général et technologique, ainsi que les personnels d'éducation représentent 90% des stagiaires de la formation continue.

26 115 personnels ont été convoqués à au moins une action de formation, soit 1646 enseignants de plus pour 2024.

Au total ce sont, 74 101 convocations à un stage ont été enregistrées majoritairement pour une formation pour entrer dans le métier (*Figure 28 Inscriptions aux stages de formation continue depuis 2020*). Les personnels de Seine-et-Marne sont plus nombreux à se former (*Figure 27 Evolution des affectations départementales des personnels formés*). 89% des formations proposées sont des formations de courte de moins de 3 jours (*Figure 29 Durée moyenne des formations*).

En 2024, 172 demandes de CPF ont été formulées contre 140 en 2023. 141 demandes ont été accordées. Les bénéficiaires sont pour 76% des enseignants du second degré public (*Figure 30 Répartition des demandes d'utilisation du CPF par catégorie de personnel*). C'est ainsi que les bénéficiaires ont mobilisé 16 688 heures financées à hauteur de 173 830€ (*Tableau 90 Répartition des montants financés*).

De la même manière, les congés de formation professionnelle concernent pour 85% des enseignants du second public (*Figure 34 Répartition des demandes par catégorie*).

I. Synthèse des formations

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne / DAFOR

	Nombre de personnels formés depuis 2020, 1 ^{er} et 2 nd degré						Total
	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		
	1er degré	2e degré	1er degré	2e degré	1er degré	2e degré	
2020	2 179	7655	5 750	11211	6 417	7250	40 462
2021	1 541	6496	1 650	8787	6 778	5964	31 216
2022	1 849	7095	4 346	8961	7 772	6222	36 245
2023	3 032	7777	4 950	9635	7 532	7057	39 983
2024	5 497	8457	5 856	10175	7 512	7483	44 980

Tableau 85 Personnels formés synthèse

II. Personnels du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

A. Les personnels formés

	Nombre de personnels formés depuis 2020			
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2020	2 179	5 750	6 417	14 346
2021	1 541	1 650	6 778	9 969
2022	1 849	4 346	7 772	13 967
2023	3 032	4 950	7 532	15 514
2024	5 497	5 856		18 865

Tableau 86 Personnels formés 1er degré

NB : les 18 heures de formation continue prévues dans les obligations statutaires de service des PE ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

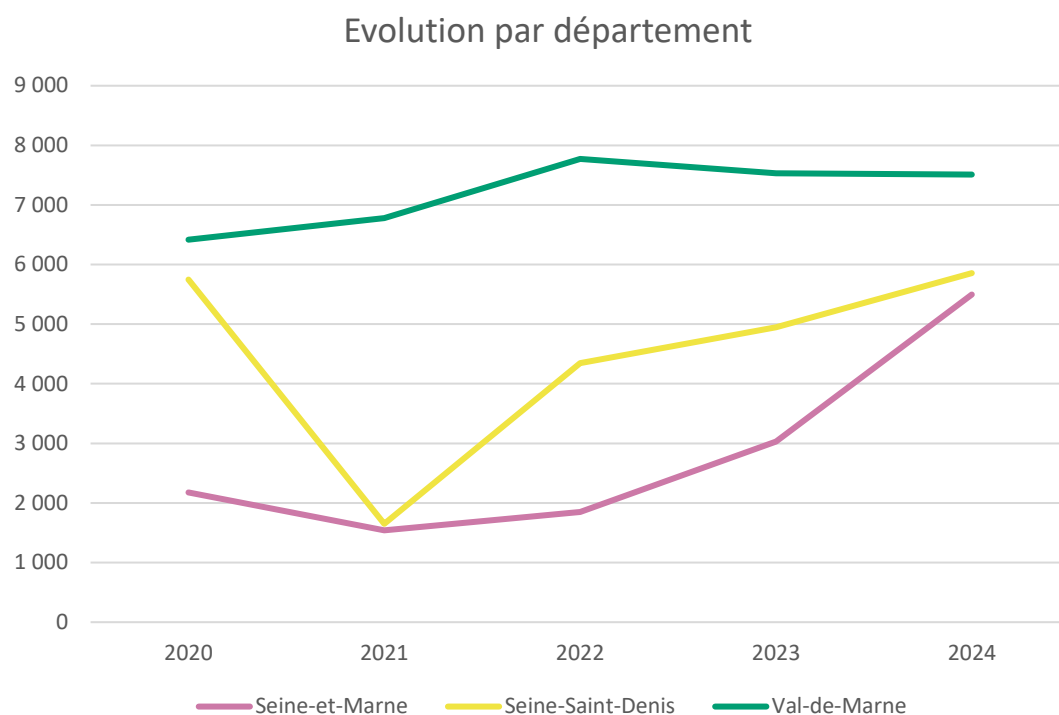
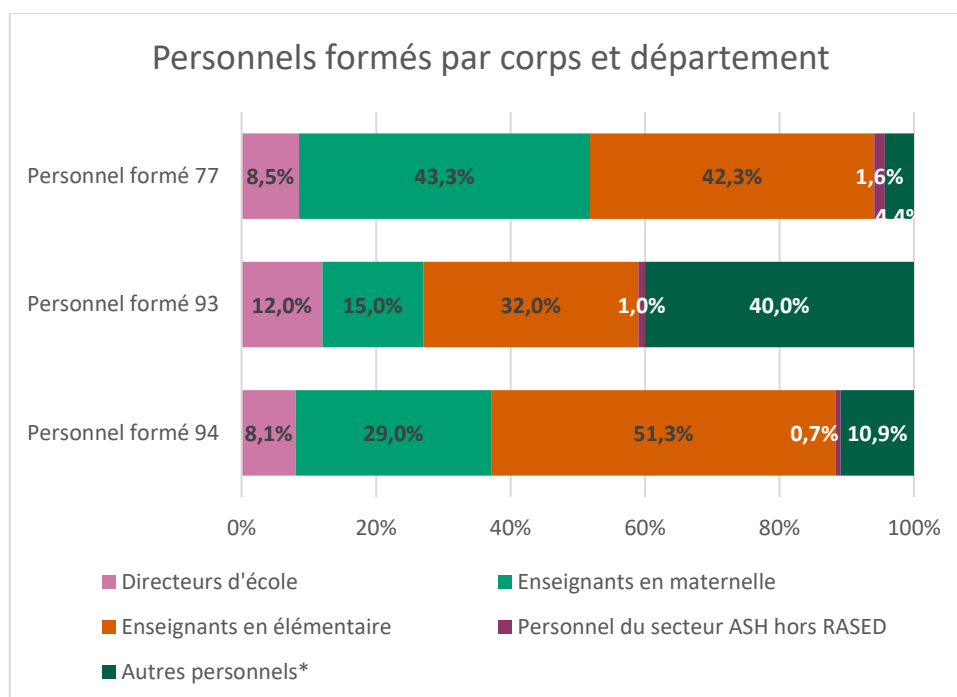


Figure 22 Personnels formés 1er degré



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

Figure 23 Répartition par corps et départements des personnels formés dans le 1^{er} degré

B. Les objectifs de la formation

Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation par départements.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2023-2024
Formation diplômante ASH (CAPPEI)	1 680
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	5 984
Formation statutaire des directeurs d'école	2068
Préparation aux examens (LA-DIR, CAFIPEMF, CCFLS)	320
REP et REP+ : dispositifs de l'Education prioritaire	649
Réussite éducative : PMQC, autres formations ASH, élèves allophones...	812
Formation des formateurs	376
Plan français : formateurs	130
Plan mathématiques : formateurs	130
Plan maternelle : tout public	1 332
Formations disciplinaires diverses à destination des PE en classe	3 892
Total	17 372

Tableau 87 Nombre de jours par objectif de formation 77

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2023-2024
Formations néo-dir	1 888
ASH- école inclusive	1 721
Maîtrise de la langue	8 402
Maternelle	1 124
Mathématiques	8 112
EPS	635
Numérique	769
Formation néo-contractuels	1 402
Total	24 053

Tableau 88 Nombre de jours par objectif de formation 93

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2023-2024
Elémentaire	
Maternelle	
CAPPEI	
Education artistique et culturelle (PEAC, chorale, école et cinéma...)	
Directeurs	
Formation de formateurs	
Adaptation à l'emploi (néotitulaires, contractuels)	
Réussite éducative : élèves allophones, FLS	
Anglais	
Education prioritaire	
Total	

Tableau 89 Nombre de jours par objectif de formation 94

III. Personnels du 2nd degré

Source : DAFOR

A. Les personnels formés

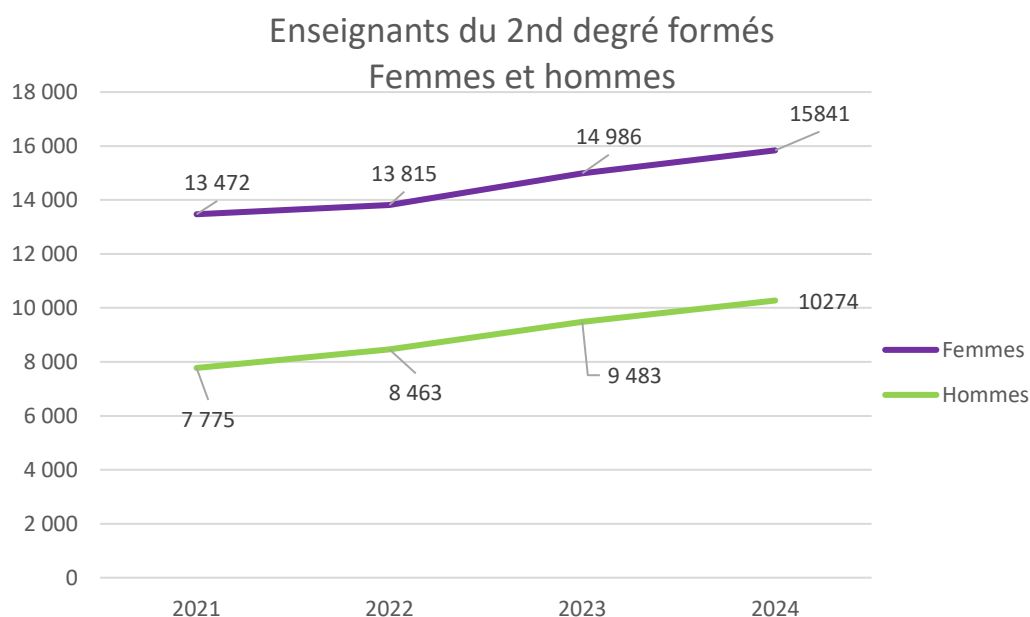


Figure 24 Enseignants formés 2nd degré par sexe

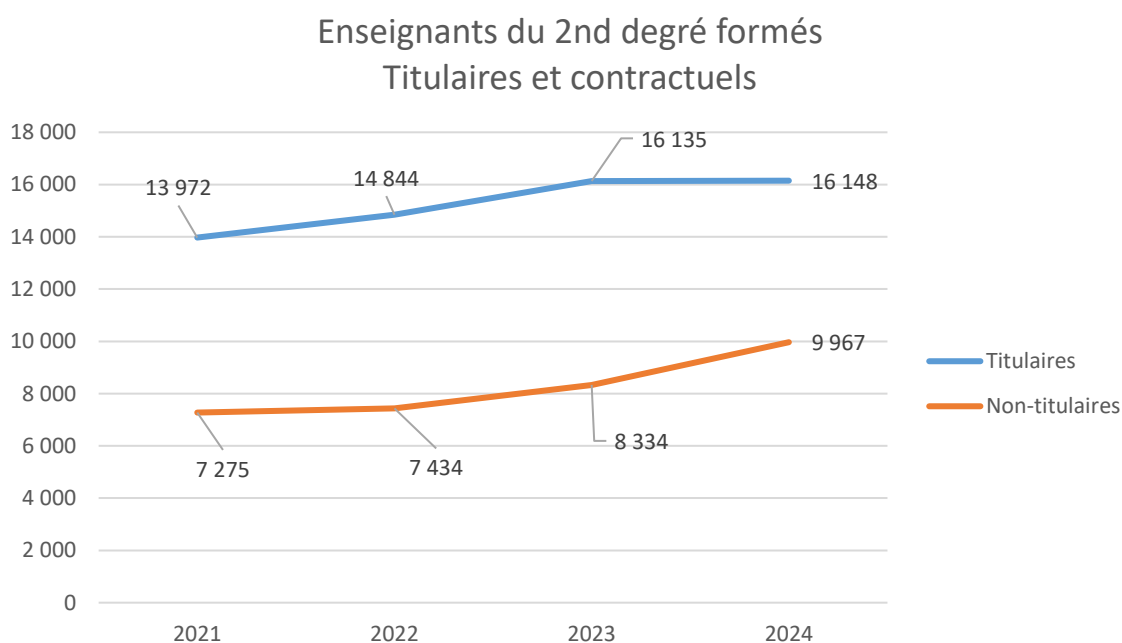


Figure 25 Enseignants formés 2nd degré par statut

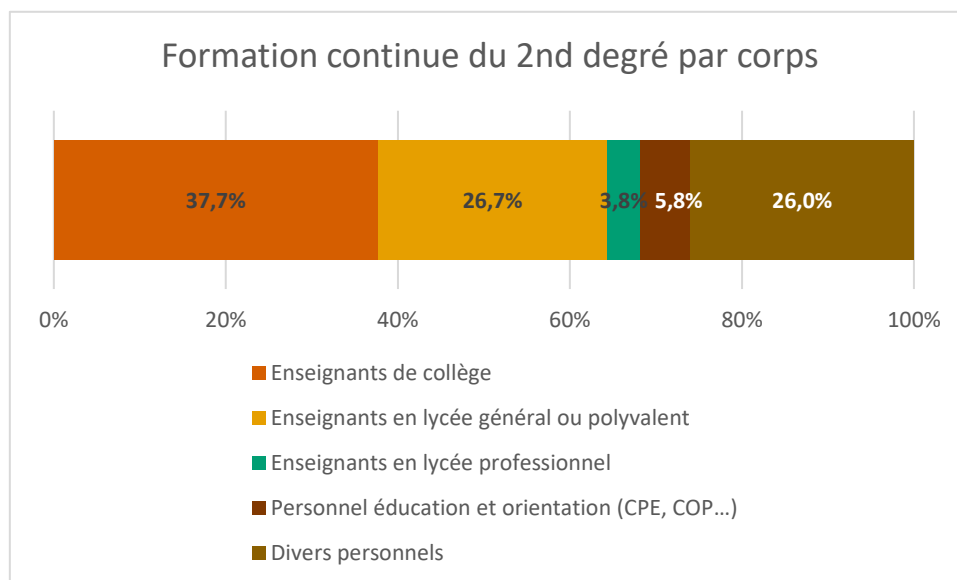


Figure 26 Formation continue du 2nd degré par corps

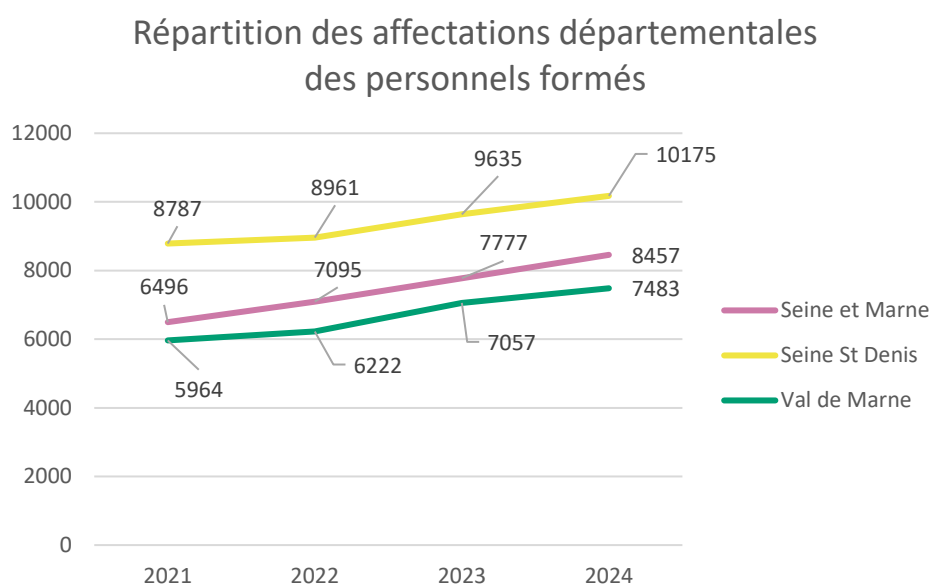


Figure 27 Évolution des affectations départementales des personnels formés

B. Les objectifs de la formation

- **Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2020**

Les objectifs de formation relatifs au « développement des qualifications ou des acquisitions nouvelles » représentent pour l'année écoulée 51% des inscriptions totales ; ils ne figurent pas dans le graphique ci-après afin de rendre plus lisibles les autres objectifs de formation.

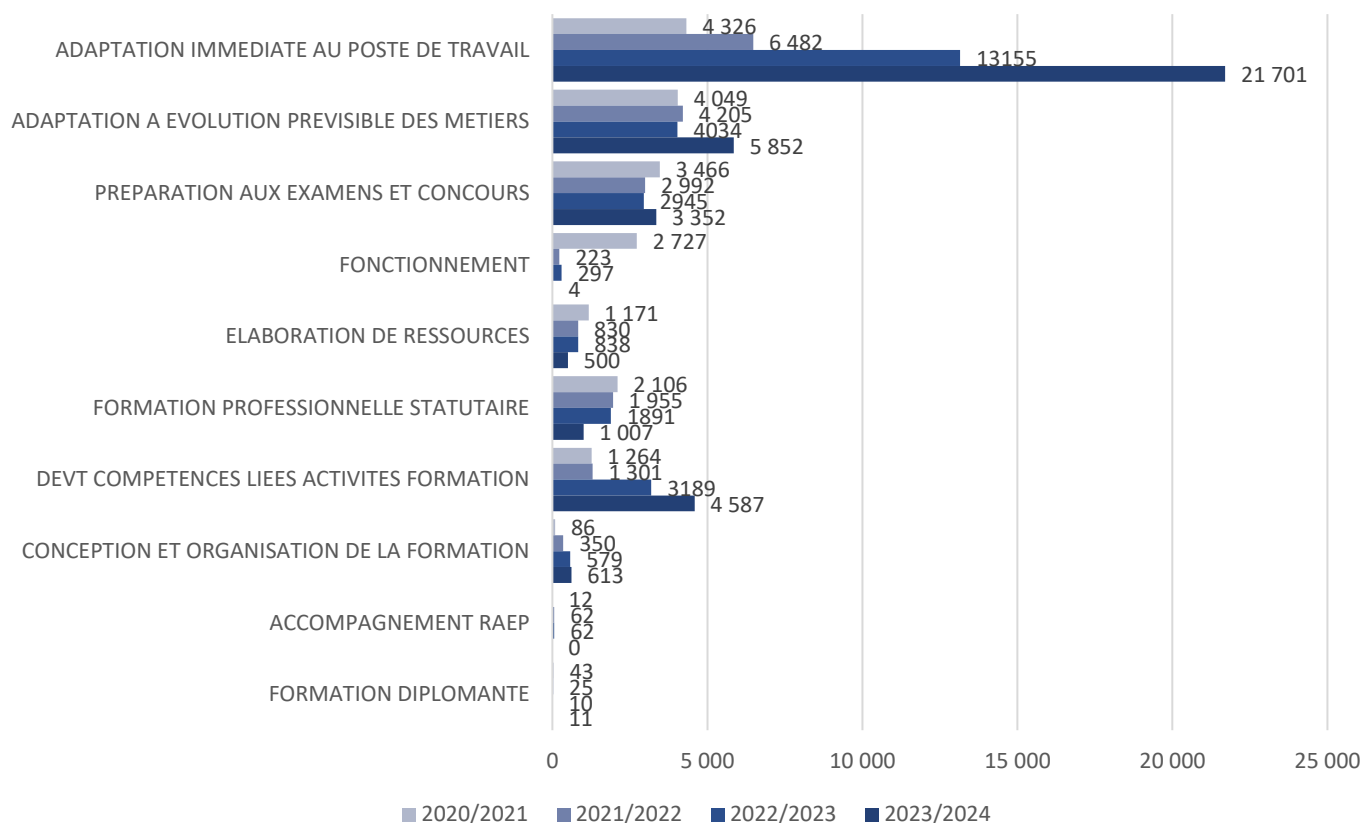


Figure 28 Inscriptions aux stages de formation continue depuis 2020

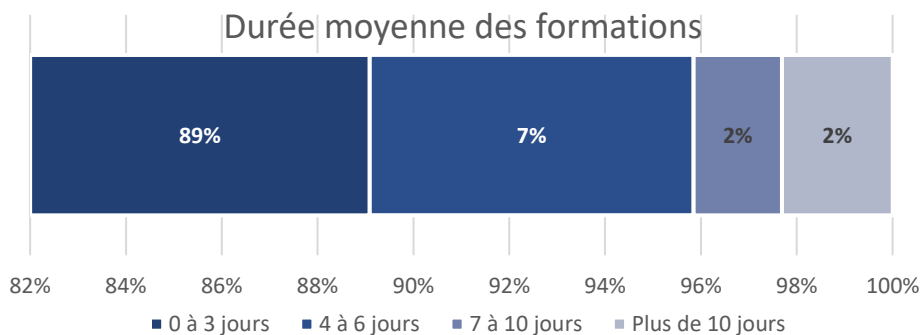


Figure 29 Durée moyenne des formations

IV. CPF et CFP

A. Le compte personnel de formation (CPF)

Depuis la rentrée scolaire 2023, 172 demandes d'utilisation du CPF ont été formulées (141 accords et 31 refus).

Répartition des demandes d'utilisation du CPF

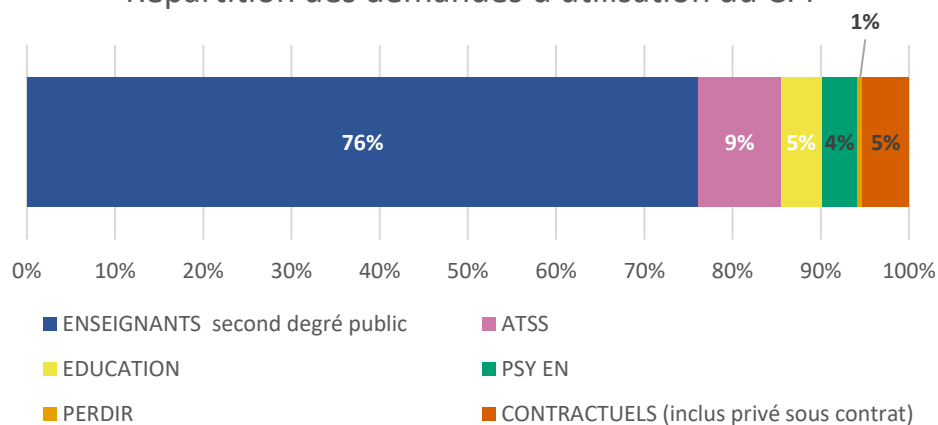


Figure 30 Répartition des demandes d'utilisation du CPF par catégorie de personnel

Répartition sexuée des demandes par catégorie de personnel

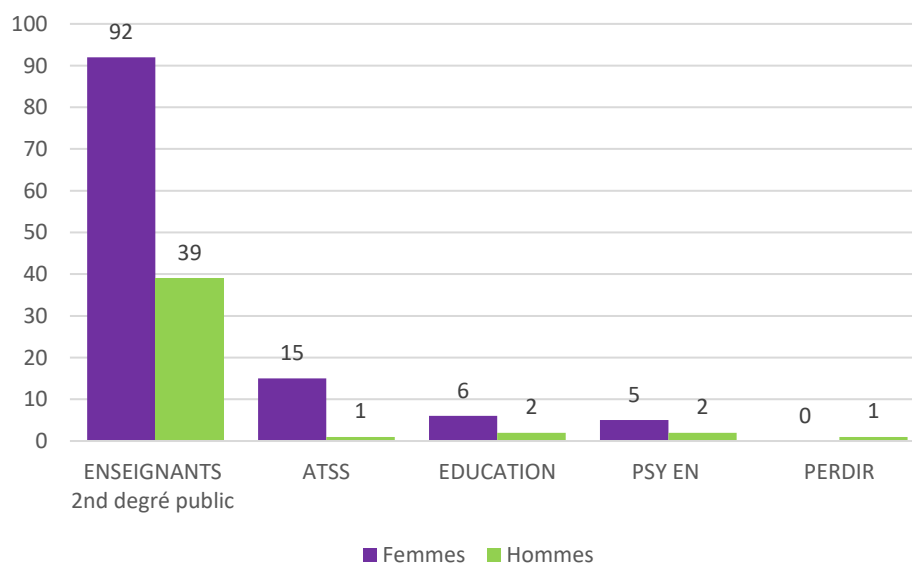


Figure 31 Demande CPF par sexe et par catégorie

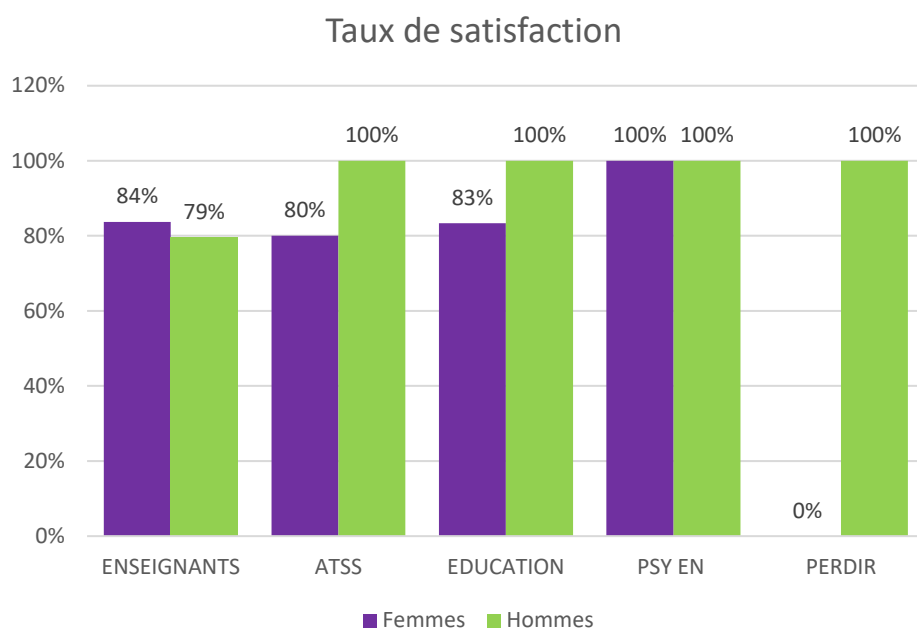
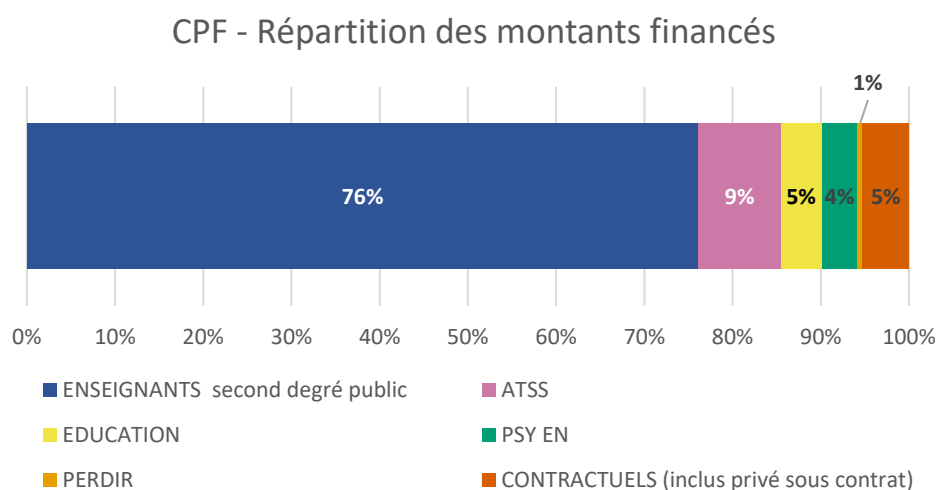


Figure 32 Taux de satisfaction par sexe et par catégorie

	Répartition des montants financés		
	Dossiers acceptés	Nbre heures mobilisées	Montants financés
Enseignants 2nd degré public	108	12 782	133 146
ATSS	13	1 539	16 027
Education	7	828	8 630
Psy EN	7	828	8 630
PERDIR	1	118	1 233
Contractuels	5	592	6 164
Total	141	16 688	173 830 €

Tableau 90 Répartition des montants financés



B. Le congé de formation professionnelle (CFP)

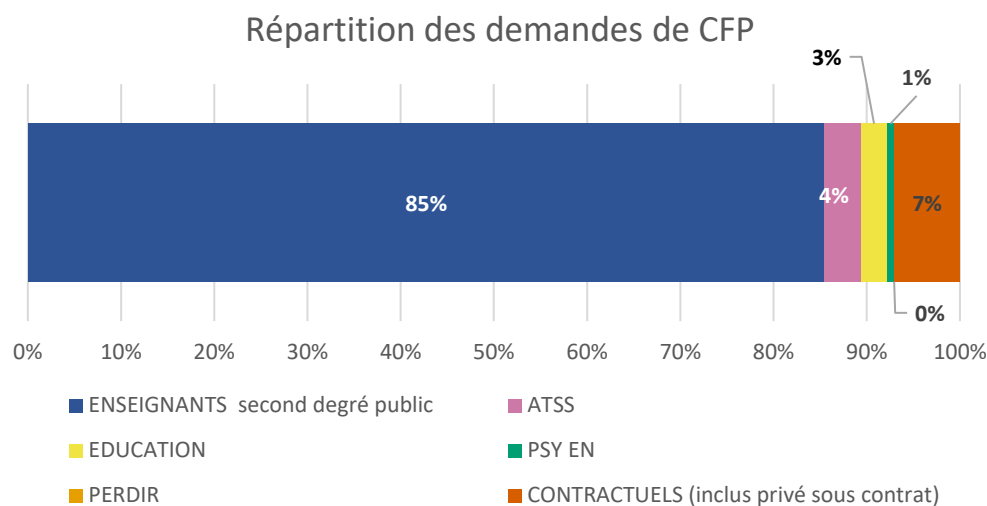


Figure 34 CFP Répartition des demandes par catégorie

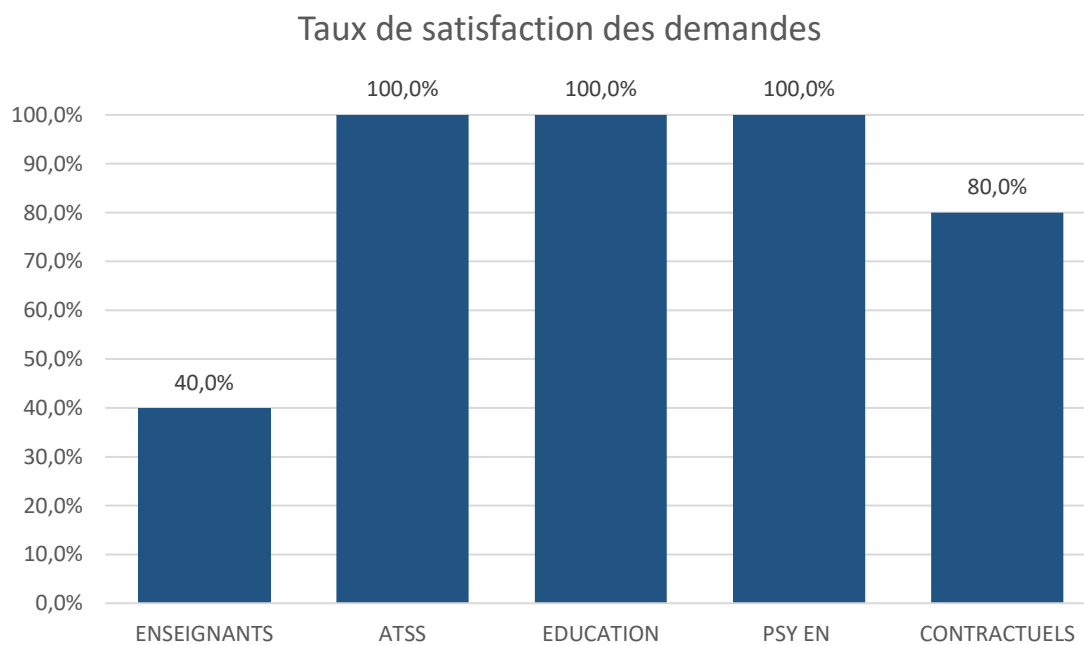


Figure 35 CFP Taux de satisfaction des demandes

V. Les moyens consacrés à la formation continue en 2023-2024

	nbre heures :
Vacations	29 163
Décharges PAF	13 767
Moyens INSPE	1 899
Nombre d'ETP au titre des missions d'ingénierie de formation :	23



LES RÉMUNÉRATIONS

CHAPITRE 5. LES REMUNERATIONS

Les dépenses de personnel représentent l'un des postes majeurs du budget de l'académie. Elles correspondent au titre 2 de ce budget, au sein duquel, la LOLF identifie trois composantes :

- Les rémunérations d'activité ;
- Les cotisations et les contributions sociales ;
- Les prestations sociales et allocations diverses

La masse salariale est donc composée principalement des dépenses liées aux traitements, primes, indemnités et charges employeur. Cependant, d'autres dépenses la composent, soins consécutifs aux accidents de travail par exemple.

Tout le chapitre sur les rémunérations intègre les agents du public et du privé .

La masse salariale, pour 2024, représente 5 milliards 600 millions d'euros, soit une augmentation de près de 600 millions par rapport à l'année précédente, principalement concentrée sur le BOP 139 et le BOP 230 (*Tableau 91 Masse salariale*).

L'indice moyen augmente de 8 points. Cette évolution concerne également la population des contractuels qui voit l'indice moyen passer de 382 à 433 (*Tableau 92 Situation indiciaire par catégorie de personnels*).

Situation comparée femmes / hommes

L'indice moyen des femmes est inférieur de 20 points de l'indice moyen des hommes (*Tableau 94 Situation indiciaire selon le sexe*) soit une diminution de l'écart de 1 points (1 point), par rapport à 2023.

Parmi les 10 rémunérations les plus élevées de l'académie, 5 concernent des femmes pour un montant cumulé supérieur à celui des hommes, soit 1 060 685 € contre 960 593 € pour les 5 hommes.

70% des rémunérations brutes versées par l'académie concernent des femmes, alors qu'elles vont représenter 72% des effectifs.

64% des bénéficiaires de la GIPA sont des femmes.

I. La masse salariale

Source : Contrôle de gestion, requête PIAD dans l'univers POLCA bulletin de salaire sur l'ensemble des rémunérations yc CAS pensions, cotisations.

Tableau issu de la BDS

Masse salariale AS 2023/2024 : Septembre 2023 à août 2024	
BOP	
139 Enseignement privé des 1er et 2nd degrés	283 888 262 €
140 Enseignement scolaire public du 1er degré	2 219 379 884 €
141 Enseignement scolaire public du 2nd degré	2 746 339 874 €
214 Soutien de la politique de l'éducation nationale	81 612 867 €
230 Vie de l'élève	325 642 368 €
TOTAL	5 656 863 254 €

Tableau 91 Masse salariale

II. Les traitements indiciaires

Source : Contrôle de gestion, requête PIAD dans l'univers Base Statistique des Agents

A. Situation indiciaire par catégorie de personnels

	Evolution des indices moyens								
	2022			2023			2024		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	559	510	557	566	522	561	568	520	566
Enseignants 2 nd degré	575	518	569	578	523	578	580	523	574
Direction et inspection	851		851	854	0	854	860	0	860
Education et orientation	556		556	557	0	557	554	0	554
Surveillance et assistance éducative	323		323	325	0	325	374	0	374
IATSS	442		442	457	0	457	462	0	462
Ensemble	526	516	525	532	530	531	540	522	539

Tableau 92 Situation indiciaire par catégorie de personnels

B. Situation indiciaire par statut

	Evolution des indices moyens					
	2022		2023		2024	
	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels
Enseignants 1 ^{er} degré	562	425	571	458	577	480
Enseignants 2 nd degré	586	461	590	466	595	505
Direction et inspection	851		854	-	860	-
Education	578	466	577	467	578	464
Surveillance et assistance éducative		323	0	325	0	374
IATSS	449	390	460	431	464	441
Ensemble	572	367	578	382	583	433

Tableau 93 Situation indiciaire par statut

C. Situation indiciaire selon le sexe

	Evolution des indices moyens					
	2022		2023		2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	561	556	566	564	565	566
Enseignants 2 nd degré	569	569	571	571	572	575
Direction et inspection	866	840	858	849	873	852
Education	558	556	555	557	553	555
Surveillance et assistance éducative	314	326	314	328	377	373
IATSS	461	438	478	453	487	457
Ensemble	542	519	546	525	553	533

Tableau 94 Situation indiciaire selon le sexe

D. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels

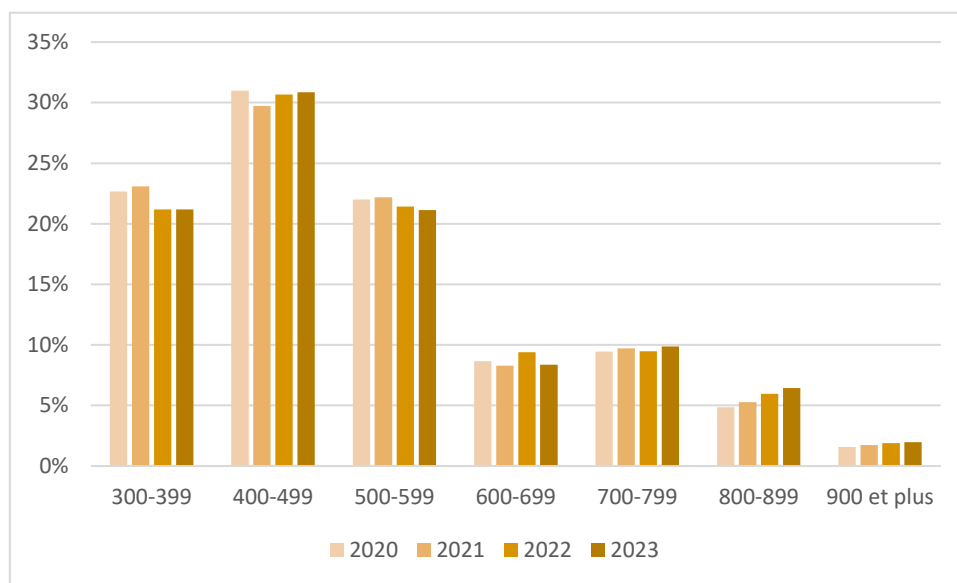


Figure 36 Distribution des indices

Les données 2023 correspondent à la **date d'observation : 30/11/2023**.

III. La distribution des traitements et rémunérations

Source : Contrôle de gestion, requête PIAD sur le code Élément de Rémunération 011100 (net à payer)

Tableau issu de la BDS

Distribution des rémunérations nettes par décils et par sexe			
	F	H	F+H
1er décile	11 338 €	12 747 €	11 555 €
2ème décile	20 280 €	25 899 €	21 890 €
3ème décile	26 463 €	29 416 €	27 303 €
4ème décile	29 222 €	31 997 €	29 915 €
5ème décile	31 531 €	34 391 €	32 323 €
6ème décile	33 824 €	36 798 €	34 601 €
7ème décile	36 177 €	39 400 €	37 040 €
8ème décile	38 895 €	42 739 €	39 958 €
9ème décile	42 893 €	47 587 €	44 322 €

Tableau 95 Distribution des rémunérations nettes par déciles et par sexe

IV. La somme des dix plus hautes rémunérations

Source : Contrôle de gestion, requête PIAD dans l'univers POLCA bulletin de salaire

Tableau issu de la BDS

Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées			
	F	H	TOTAL
Nombre	5	5	10
Montant	1 060 685 €	960 593 €	2 021 278 €

Tableau 96 Masse salariale brut annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées

V. Rémunération des agents sur emploi permanent

Source : Contrôle de gestion, requête PIAD dans l'univers POLCA

A. Rémunérations brutes annuelles versées pour les agents sur emploi permanent

Source : Contrôle de gestion, requête PIAD sur POLCA

Tableaux issus de la BDS

1 Par catégorie

Catégorie	Montant
A+	6 996 106 €
A	2 754 844 786 €
B	42 321 343 €
C	151 924 914 €
TOTAL	2 956 087 149 €

Tableau 97 Rémunérations brutes annuelles par catégories

2 Par tranches d'âge

Tranche d'âge	Montant
Moins de 20 ans	67 983 €
De 20 à 29 ans	339 181 714 €
De 30 à 39 ans	701 295 649 €
De 40 à 49 ans	909 760 253 €
De 50 à 59 ans	796 079 378 €
60 ans et plus	209 702 171 €
TOTAL	2 956 087 149 €

Tableau 98 Rémunérations brutes annuelles par tranches d'âge

3 Par sexe

Sexe	Montant
F	2 090 404 732 €
H	865 682 417 €
TOTAL	2 956 087 149 €

B. Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés pour les agents sur emploi permanent

Sexe	ETP rémunérés
Femmes	46 838,9
Hommes	17 618,6
TOTAL	64 457,6

Tableau 100 Nombre d'ETP annuels rémunérés

Tableau issu de la BDS

VI. Les bénéficiaires de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)

Source : Contrôle de gestion, requête sur POLCA

Nombre de bénéficiaires de la GIPA		
Catégorie	Sexe	Nombre de bénéficiaires
A	F	4249
	H	2506
	TOTAL A	6 755
B	F	172
	H	33
	TOTAL B	205
C	F	119
	H	22
	TOTAL C	141
TOTAL GENERAL		7 101

Tableau 101 Bénéficiaires de la GIPA



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CHAPITRE 6. LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Les Orientations Stratégiques Ministérielles (OSM) définissent les enjeux prioritaires en matière de santé et de sécurité au travail et de prévention des risques.

Dans cette ligne directrice, le plan annuel de prévention (PAP) définit les orientations académiques sur ces sujets. Il s'agit de :

- renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail : le service santé et sécurité au travail anime un réseau de près de 450 agents (*Tableau 10 Les conseillers de prévention*) ;
- renforcer la prise en charge de certains risques professionnels dans la politique de prévention.

La politique académique de prévention de santé et sécurité au travail est actorielle.

Le service santé et sécurité au travail, le service juridique, le service médical, le service social des personnels, le SARH sont autant d'interlocuteurs pour les agents de l'académie.

En qualité d'employeur public, l'académie de Créteil assure la protection fonctionnelle de ses agents contre les attaques, mises en cause pénales dont elles ou ils peuvent faire l'objet dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, à condition qu'aucune faute personnelle n'ait été commise.

On observe, pour l'année 2024, **une augmentation du nombre de protections fonctionnelles accordées**. L'augmentation est cependant plus contenue que précédemment : en 2022, 480 protections fonctionnelles pour attaques ont été accordées, en 2023 734, et en 2024 793 (*Figure 38 Evolution de la protection fonctionnelle – Personnes*).

Le nombre de recours, quant à lui, augmente de 37% (*Figure 40 Evolution du nombre de recours*).

Une augmentation significative des consultations au service médical académique

Le service médical académique est chargé de la surveillance, du suivi médical des personnels. Il formule des préconisations afin d'adapter les conditions de travail et le cadre professionnel à la santé des agents. Il éclaire les membres du comité médical sur l'octroi de certains congés maladie.

Le nombre d'entretiens effectués par le service médical est passée de 2860 à 3430 (*Tableau 105 Personnels reçus en consultation*), soit une augmentation de près de 31%. Les entretiens sont menés, pour près de 70% à la demande de l'agent lui-même (*Tableau 106 Mode de saisine*).

Les personnels s'approprient moins le service social des personnels

Le service social en faveur des personnels intervient auprès des agents confrontés à diverses difficultés. Il accueille, oriente et accompagne la construction des projets personnels. En 2023, le service a reçu 9420 personnels, contre 3779 en 2024.

Il est à noter que les enseignants de l'enseignement privé font peu appel au service social. Les personnels reçus présentent dans l'ordre, des difficultés sociales et économiques...Les données sont difficiles à interpréter car un même agent peut présenter plusieurs difficultés simultanées.

La RH de proximité, acteur clé de la prévention et du traitement des difficultés professionnelles rencontrées par les personnels.

En 2023, 847 entretiens ont été réalisés, contre 1545 en 2024. 80% des entretiens concernent des enseignants (premier ou second degré).

Des dispositifs spécifiques existent pour accompagner cette catégorie de personnels.

Ainsi, le nombre de postes adaptés de courte et de longue durée reste stable dans le premier et le second degré.

L'académie de Créteil, en sa qualité d'employeur public, aménage les postes de travail des personnels en situation de handicap, en voie d'invalidité ou rencontrant des difficultés professionnelles ou de santé. En 2024, 182 personnels bénéficient d'un aménagement de poste matériel, 53 enseignants d'un aménagement de fonctions, 35 d'un allègement de service et 24 d'une affectation à l'année (AFA). Le nombre de reclassements reste stable depuis 3 ans.

S'agissant des personnels ATSS, durant l'année scolaire 2023/24, 1 408 suivis ont été réalisés :

- Les situations médicales (85,3% des suivis) : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention.
- Les suivis individualisés (13,7% des suivis) : ils peuvent concerner une situation médicale, un agent RQTH ou être à la demande de l'agent pour un bilan de carrière.
- Disciplinares ou autres (1% des suivis) : suivis d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.

Parmi les personnels reçus, 66,8% font partie de la filière administrative, 22,9% de la filière médico-sociale, 7,4% de la filière ITRF et 3% sont des professeurs contractuels ou professeurs en reclassement.

I. La prévention des risques professionnels

Source : Mission hygiène et sécurité

Le service santé et sécurité a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré et des services académiques.

Au niveau académique, il y a 8 conseillers de prévention (**dont 1 au niveau académique**), 451 assistants de prévention.

Ces derniers se répartissent de la manière suivante :

	Nombre de conseillers de prévention
Académique	1
Seine-et-Marne	3
Seine-Saint-Denis	2
Val-de-Marne	2
Total	8

Tableau 102 – Les conseillers de prévention

	Les assistants de prévention			
	Nombre AP Personnels EN	dont enseignants	Nombre AP ATTEE	Total
Collège	68	31	139	207
Lycées	41	17	72	113
EREA	0		1	1
Services académiques (rectorat, DSDEN, CIO, ...)	1	0	0	1
Circonscriptions	86	0	0	86
Total	196	48	212	408

Tableau 103 – Assistants de prévention

Parmi les assistants de prévention, sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement.

Personnels formés dans le 1 ^{er} et le 2 nd degré		
	Intitulés	Nombre de stagiaires formés
1 ^{er} degré	PSC1	218
	GQS	488
	Formation des AP à la santé et sécurité (registres et RPS)	22
	La santé au travail, la sécurité, les familles de risques, des risques spécifiques	80
2 nd degré	Groupe 9 - Prérequis en prévention des risques professionnels (PRP)obligatoires public désigné	140
	Groupe 1 - Maintien et actualisation des compétences des formateurs en Prévention des risques liés à l'activité physique PRAP-IBC - Public ciblé	15
	Maintien et actualisation des compétences des formateurs en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique PRAP-2S - Public ciblé	15
	Formation continue des Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)- Public ciblé	16
	Formation de base de Sauveteur Secouriste du Travail (F SST)	12
	Accompagner le déploiement de la démarche tutoprev' pour enseigner la prévention des risques professionnels - Public ciblé	24
	Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) à la Santé ET de la Sécurité au Travail (S&ST)	79
	Formation continue des Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)- Public ciblé	124
	Animation des formateurs de formateurs en Prévention des risques liés à l'activité Physique (PRAP)	16
	FIL sur le thème du secourisme et de la santé et sécurité au travail	12
	Maintien et actualisation des compétences des formateurs en Prévention des risques liés à l'activité physique PRAP-IBC - Public ciblé	16
	Enseigner l'ergonomie dans les formations sanitaires et sociales : monitorat PRAP-2S	13
	Formation sur les RPS pour les membres des Comités Sociaux d'Administration (CSA) et Formations spécialisées (FS)	160
	"Mise en action" sur le thème du secourisme et de la santé et sécurité au travail : formation premiers secours (PSC1)	10
	Adaptation à l'emploi - Secrétaires Généraux EPLE	45
	Hygiène et Sécurité en EPLE	
	PAF DIR 2023-2024 La sécurité au sein de l'EPLE	30

Les documents et registres obligatoires

- DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté (et exercices de simulation du PPMS)
- RSST : Registre de Santé et Sécurité au Travail
- RDGI : Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent
- DTA : Diagnostic Technique Amiante
- Exercices de simulation du PPMS

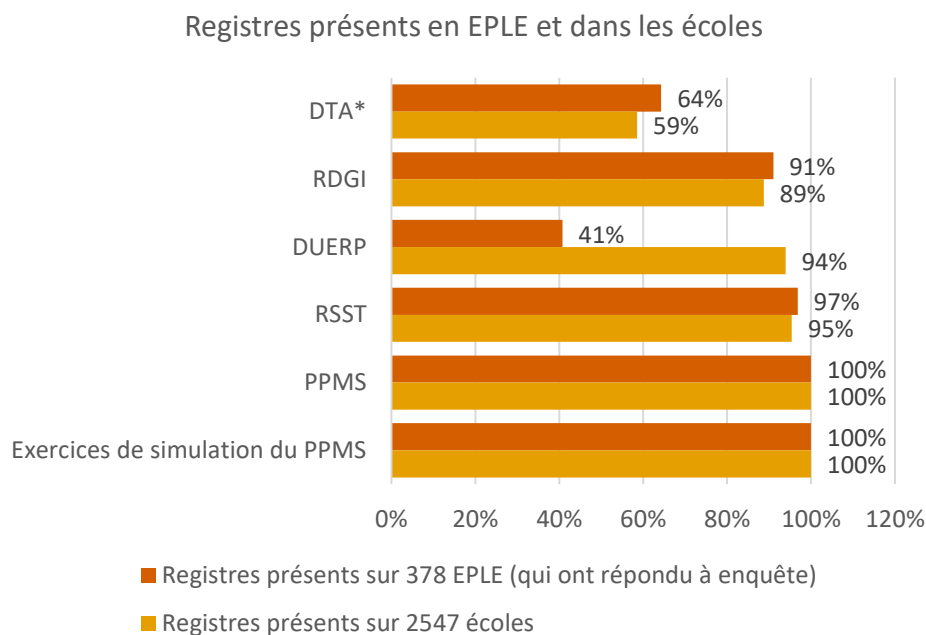


Figure 37 – Part de registres présents en EPLE et écoles

* concerne uniquement les écoles dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997

** Nombre de documents réalisés, et non plus « réalisés ou en cours de réalisation »

II. La protection fonctionnelle des fonctionnaires

Source : Service juridique

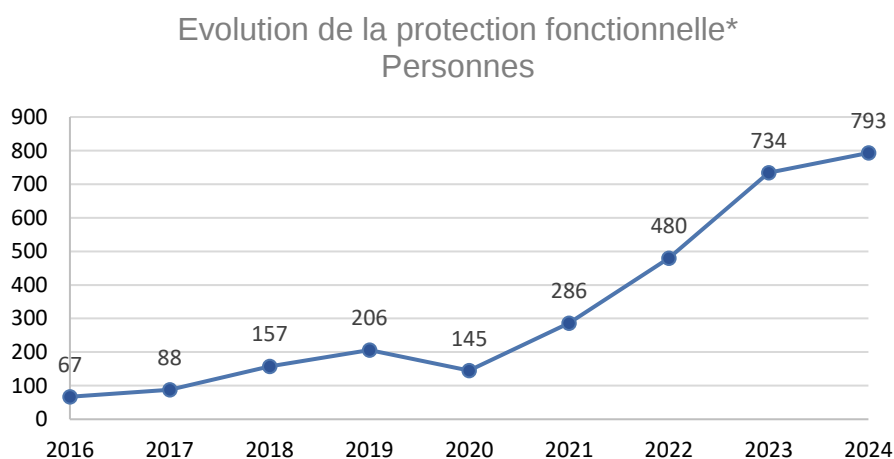


Figure 38 Evolution de la protection fonctionnelle - Personnes

*uniquement attaques par des tiers (élèves, parents...)

Evolution de la protection fonctionnelle Véhicules

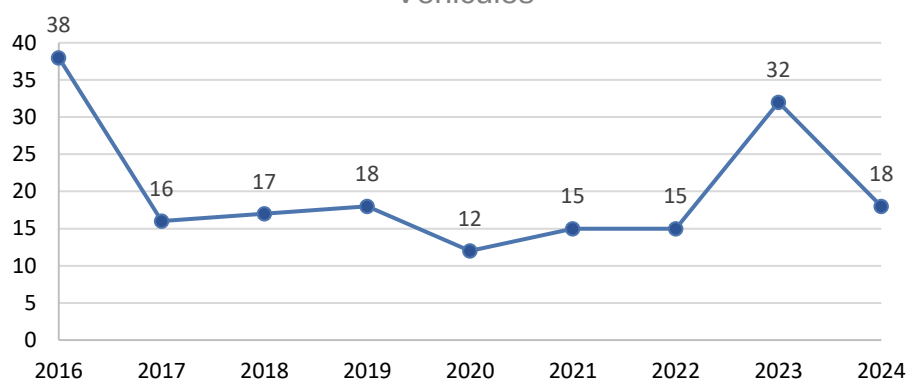


Figure 39 Evolution de la protection fonctionnelle - Véhicules

Evolution des recours* de 2016 à 2024

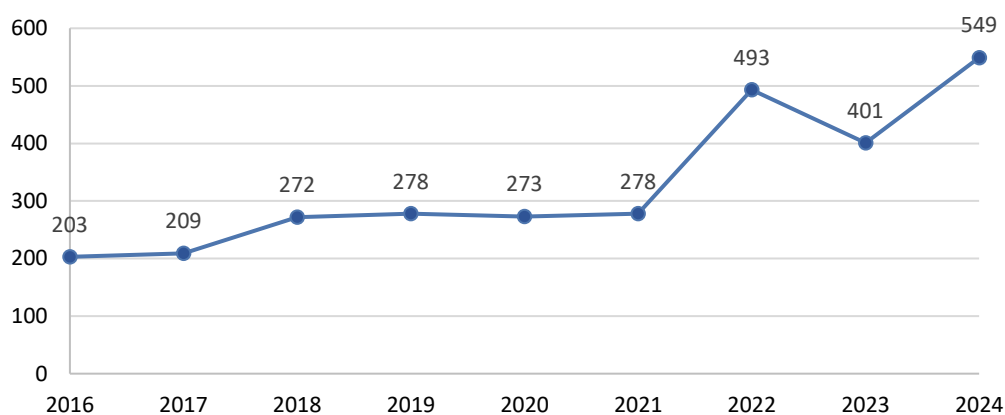


Figure 40 Evolution du nombre de recours

*hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur

	Part du contentieux par matière de 2021 à 2024			
	2021	2022	2023	2024
Enseignants	45%	37%	34%	29%
Vie scolaire	35%	53%	54%	43%
Autres personnels	15%	9%	10%	27%
Autres contentieux	5%	1%	2%	1%

Tableau 104 Part du contentieux par corps 2021 à 2024

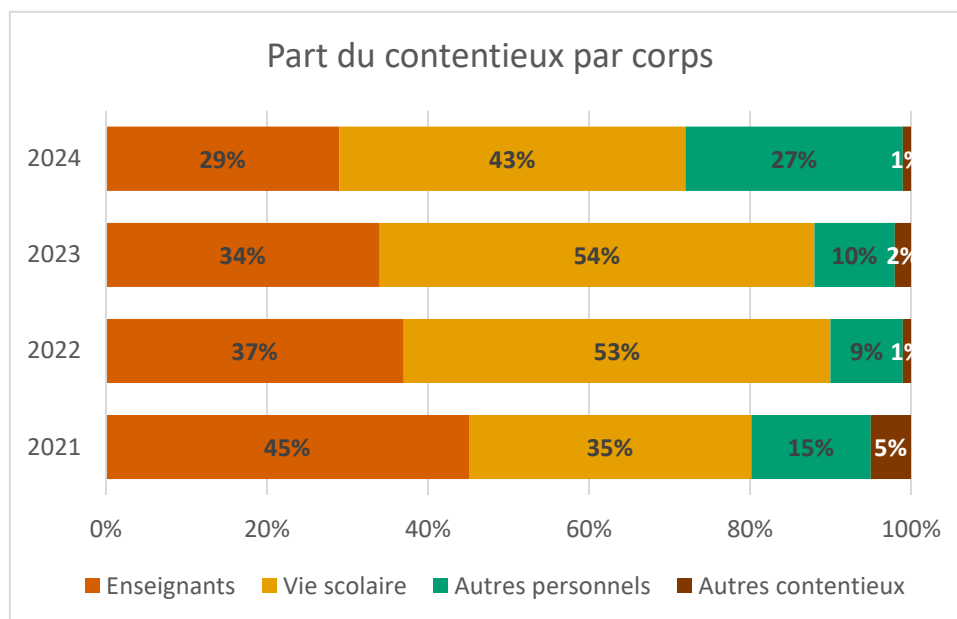


Figure 41 Part du contentieux par corps

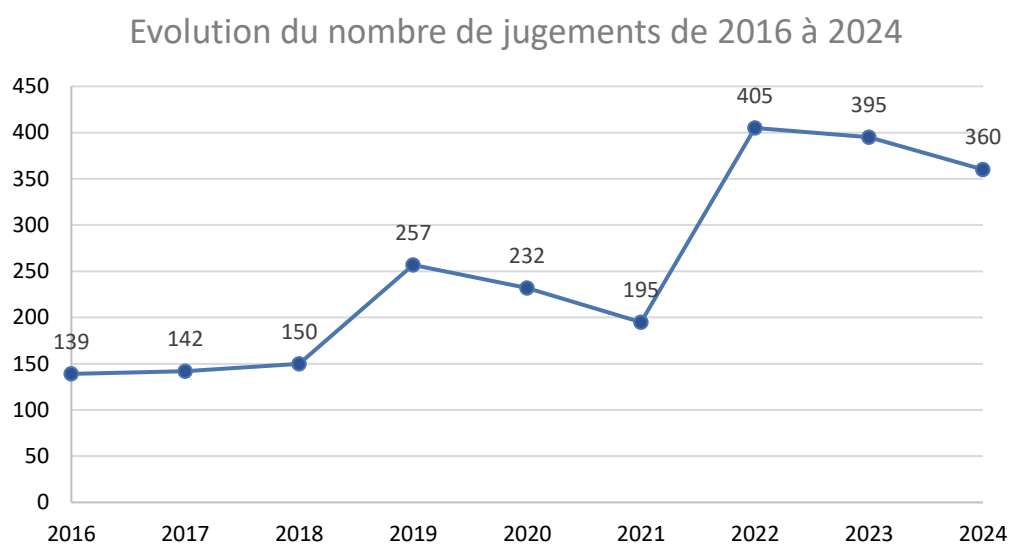


Figure 42 Evolution du nombre de jugements - 2016 à 2024

Taux de rejet des requêtes et non-lieu		
2022	2023	2024
80%	74%	70%

III. L'accompagnement des personnels

Toutes les données sur l'accompagnement des personnels concernent les agents du public et du privé

A. Le service médical

Source : Mission sociale et de santé

	Répartition des personnels reçus en consultation					
	Effectif reçu en 2020/21	Effectif reçu en 2021/22	Effectif reçu en 2022/23		Effectif reçu en 2023/24	
			H	F	H	F
Enseignants du 1er degré	828	616	211	840	163	1 031
Enseignants du 2nd degré	1 193	1 321	479	715	308	1 161
Personnel IATSS	580	331	214	401	153	614
TOTAL	2 601	2 268	904	1 956	624	2 806

Tableau 105 Personnels reçus en consultation

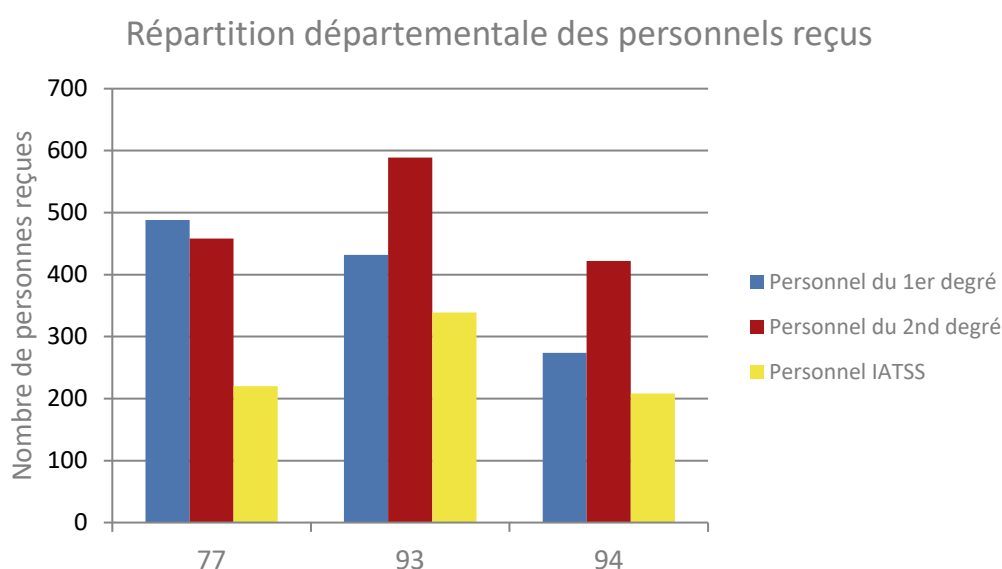


Figure 43 Personnels reçus en consultation par corps et département

• Origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	821	227
Spontanée	1842	540
Médecin des personnels	0	0

Tableau 106 Mode de saisine

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	93	83	65	241
2nd degré	183	215	239	637

TOTAL	276	298	304	878
--------------	------------	------------	------------	------------

Tableau 107 Saisines académiques

- **Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de handicap**

	Premier degré			Second degré	IATSS
Dossiers soumis	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Inter + Intra	169	317	246	176	45

Tableau 108 Opération du mouvement au titre de la situation de handicap

B. Le service social des personnels

Source : Service social des personnels

	Moyens dédiés au service social sur l'année scolaire (Nombre d'ETP)	
	2023	2024
Seine-et-Marne	4	4
Val-de-Marne	4	4
Seine-Saint-Denis	5	5
Rectorat	1	2
Total	14	15

Tableau 109 Moyens du service social ETP par département

1 Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2023/2024		
	F	H	Total
Enseignants du 1er degré PU	1 124	407	1 531
Enseignants du 2nd degré PU	607	337	944
Enseignants du privé	41	15	56
Personnel IATSS	425	53	478
Assistants d'éducation	109	64	173
AESH <i>si possibilité de distinction</i>	497	22	519
Autres*	59	19	78
TOTAL	2 862	917	3 779

* Autres : retraités, ayants droit (veuves et orphelins), divers

Tableau 110 Répartition des personnels reçus en consultation

Les enseignants du privé font peu appel au service social des personnels. Plus de la moitié des agents sont rencontrés à plusieurs reprises (chaque personne aidée n'est comptabilisée qu'une seule fois).

2 Répartition départementale des personnels reçus

Parmi les personnels reçus 42% exercent en Seine-St-Denis, 27% en Seine-et-Marne, et 31% dans le Val-de-Marne (dont les personnels du rectorat).

Répartition des personnels reçus par département

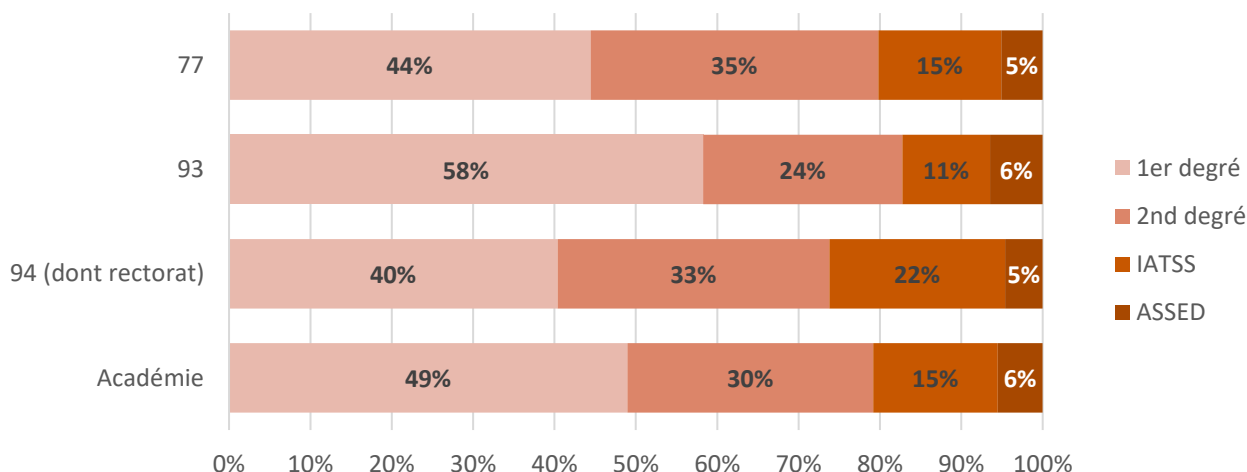


Figure 44 Répartition des personnels reçus par département

3 Les difficultés rencontrées par les personnels

	1er degré			2nd degré			IATSS			ASSED			TOTAL
	77	93	94*	77	93	94*	77	93	94*	77	93	94*	
Economique	53	518	67	62	242	77	48	11	76	11	38	13	1 216
Travail	151	233	176	50	204	111	21	84	78	2	19	8	1 137
Social	82	233	272	49	204	224	19	84	126	14	19	35	1 361
Santé	156	110	100	115	91	120	41	25	28	1	17	28	832
TOTAL	2 151			1 549			641			205			4 546

* dont rectorat

Tableau 111 Difficultés rencontrées par les personnels

Précisions : il s'agit d'un comptage par dossier, un agent peut être compté plusieurs fois.

Répartition départementale des difficultés

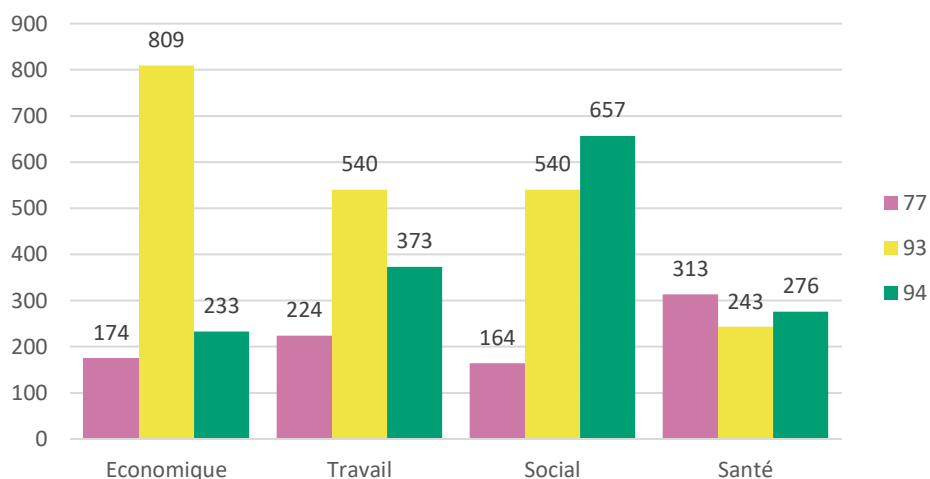


Figure 45 Répartition départementale des difficultés rencontrées

Répartition sexuée des difficultés									
	1er degré		2nd degré		IATSS		ASSED		TOTAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Economique	433	205	241	140	116	19	45	17	1 216
Travail	386	174	220	145	167	16	22	7	1 137
Social	479	108	308	169	204	25	46	22	1 361
Santé	308	58	224	102	85	9	35	11	832
TOTAL	1 606	545	993	556	572	69	148	57	4 546

Tableau 112 Répartition sexuée des difficultés rencontrées

Nouveau graphique :

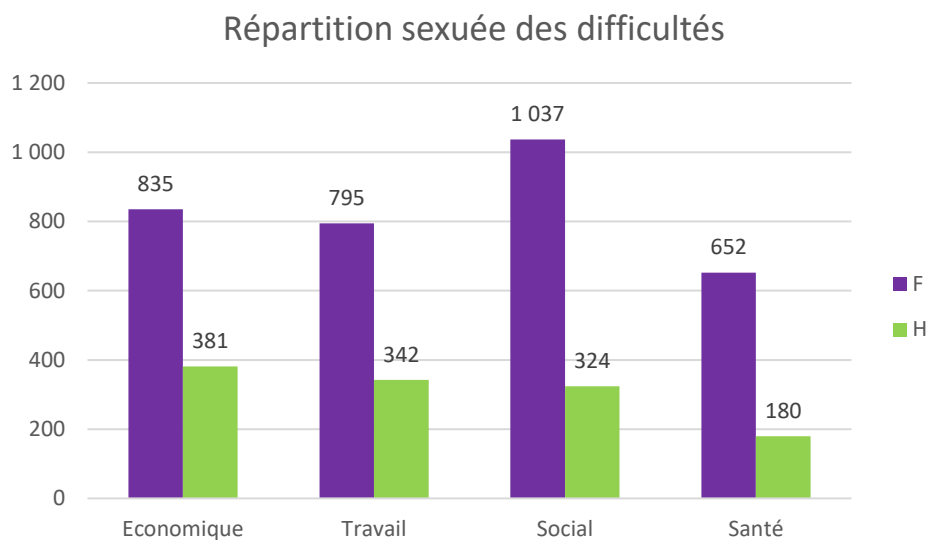


Figure 46 Répartition sexuée des difficultés

C. La RH de proximité

Source : RH-GRH

1 Les données globales

Sur l'année scolaire 2023/2024 847 entretiens ont été réalisés.

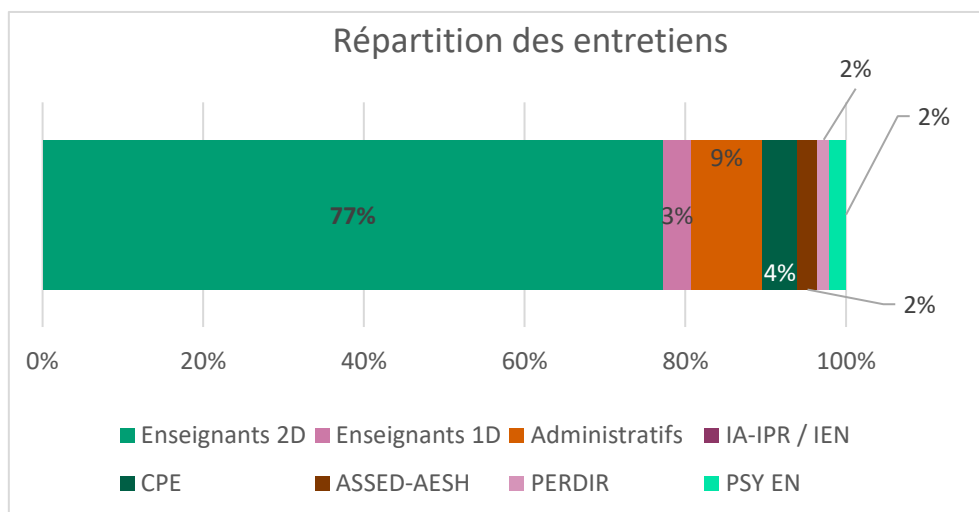


Figure 47 Répartition des entretiens

Entretiens selon les catégories professionnelles

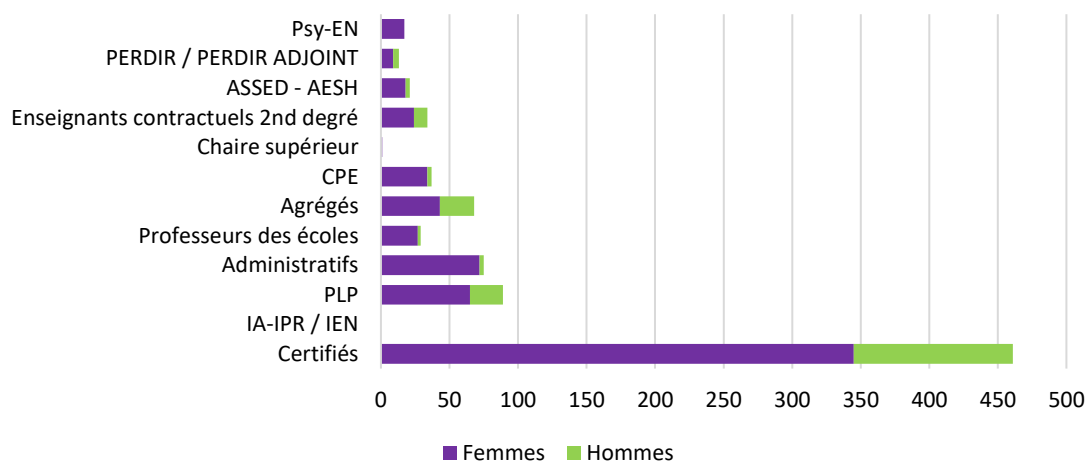


Figure 48 Répartition des entretiens par catégorie et par sexe

Répartition des entretiens par classe d'âge

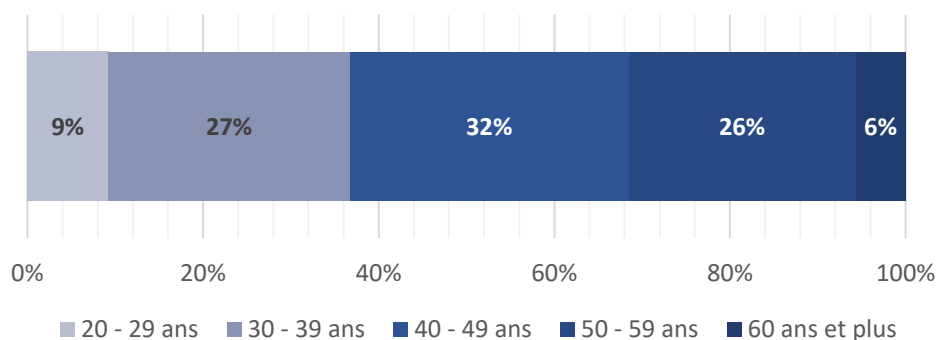


Figure 49 Répartition des entretiens par classe d'âge

Les demandes :

Non renseigné.

a. Les bilans de compétence

	2022		2023		2024	
	F	H	F	H	F	H
Nbre de bilans de compétences	39	7	47	11	27	5

Tableau 113 Nombre de bilans de compétences

2 L'accompagnement spécifique des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

a Les postes adaptés

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

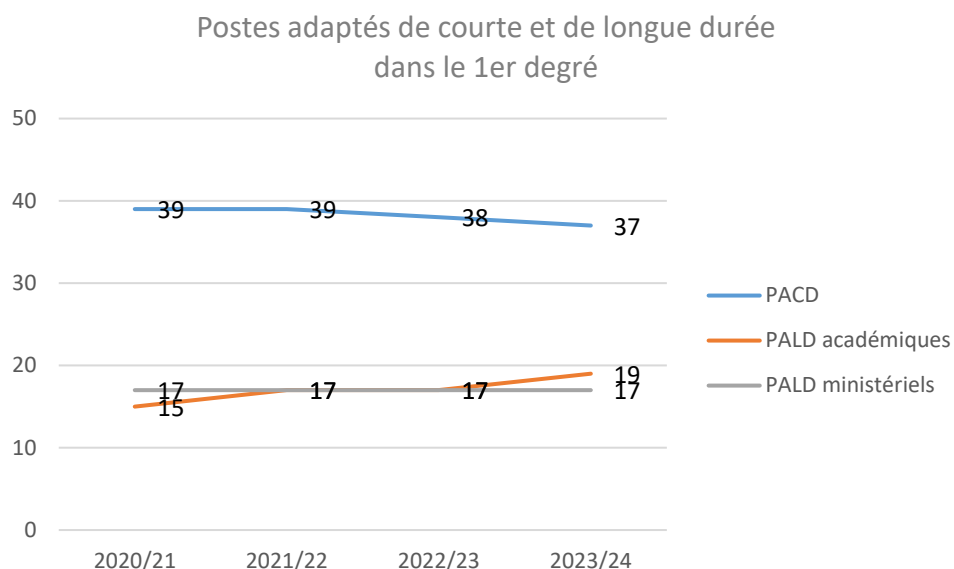


Figure 50 Evolution du nombre de postes adaptés 1er degré

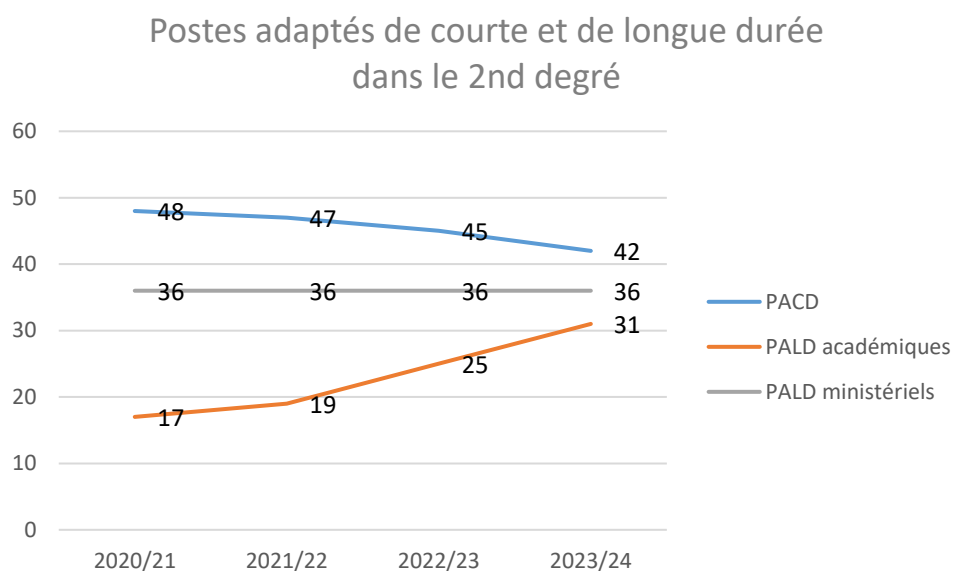


Figure 51 Evolution du nombre de postes adaptés 2nd degré

b Les difficultés professionnelles

Les agents sont reçus en entretien individuel ; les dispositifs suivants sont mis en place en fonction de la difficulté analysée :

- **L'aménagement du poste de travail**

Source : Correspondante académique handicap

Répartition des aménagements du poste de travail (%)	
Mobilier/Equipement ergonomique (marché régional)	42,8
Autres (marché avec SIGNAL et INSIDEVISION) (équipements spécifiques dont TNI et logiciels-outils pour sourds/malentendants et aveugles/malvoyants)	6,9
Transport domicile/travail (marché régional pour les personnels dont la situation de handicap < 80%)	16,4
Prothèses auditives	16,9

Informatique/Bureautique UGAP pour les personnels pédagogiques 1D et 2D (matériel qui ne relève pas du handicap)	14,4
Interprétariat en LSF (marché régional)	2,5

Tableau 114 – Répartition des aménagements du poste de travail

Proportion des personnels âgés de 50 ans et + (nés avant et en 1975) sur les 184 personnels concernés :
Pour information, valorisation des personnels > 50 ans lors de la 1ère déclaration dans la DOETH (nb de personnels déclarés X 1.5)

Proportion des personnels âgés de 50 ans et +	
1D	49,3%
2D	46,9%
ATSS	46,0%
AESH	50,0%
PERDIR	33,3%

Tableau 115 Proportion des personnels âgés de 50 ans et +

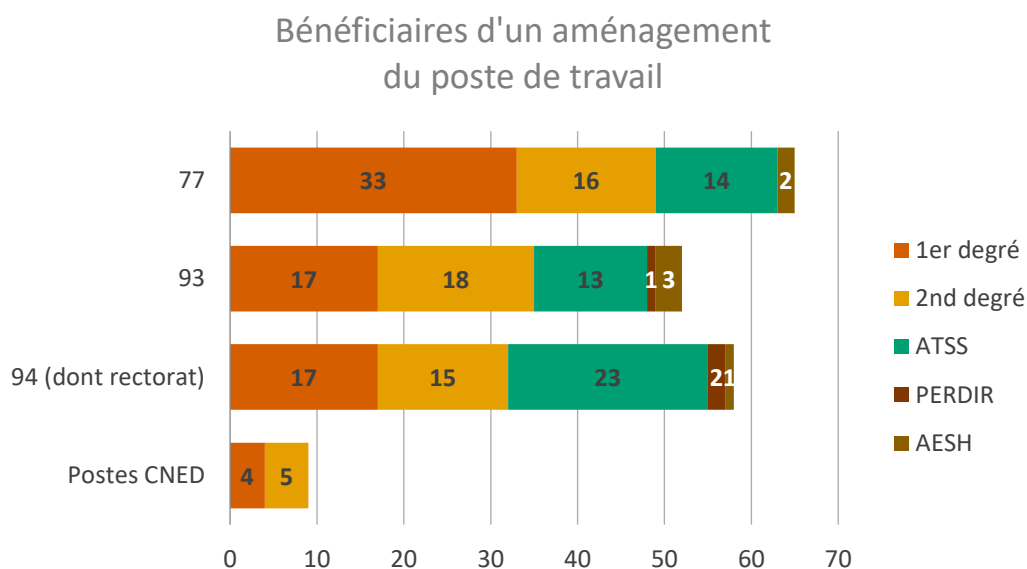


Figure 52 Bénéficiaires d'un aménagement du poste de travail

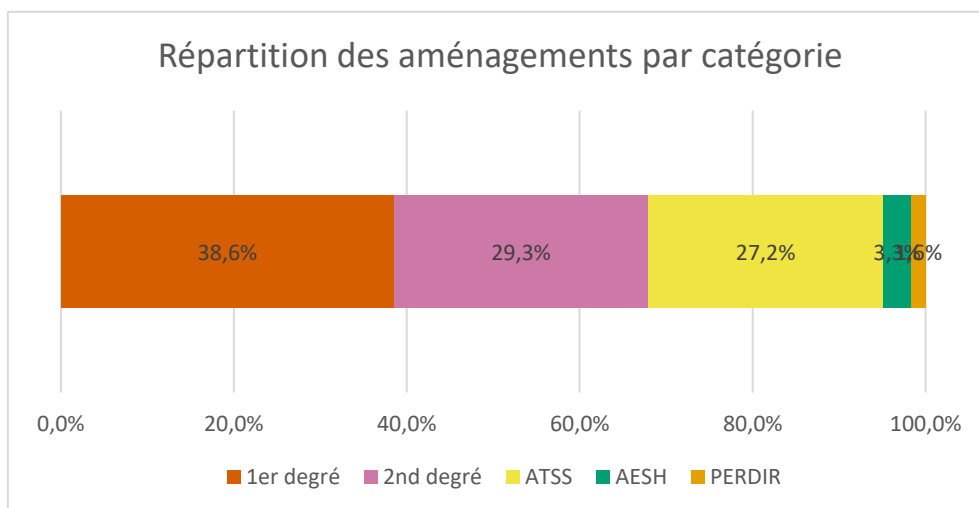


Figure 53 - Répartition des aménagements par catégorie

Répartition sexuée des aménagements								
	77		93		94 (dont rectorat)		Postes CNED	
	F	H	F	H	F	H	F	H
1er degré	4	29	3	14	1	16	4	0
2nd degré	3	13	5	13	4	11	4	1
ATSS	2	12	2	11	1	22	0	0
PERDIR	0	0	0	1	1	1	0	0
AESH	0	2	0	3	0	1	0	0

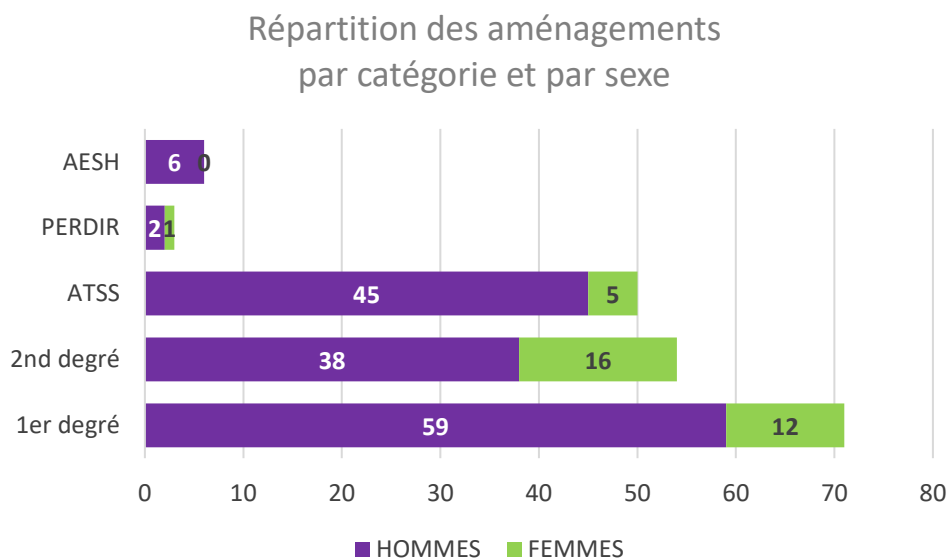


Figure 54 Répartition des aménagements par catégorie et par sexe

• **Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction**

Source : RH-GRH

FONCTIONS GRADES	Fonctions administratives		Fonctions DOC		Fonctions d'assistant auprès du DDEPT		FF Perdir / aide à la direction		Fonctions d'Enseignement (aménagement de poste) 2nd degré				Autres *		TOTAL Personnes physiques	
	F	H	F	H	F	H	F	H	service mixte ⁽¹⁾		petits groupes		F	H	F	H
Agrégé	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	4,0	0,0
Certifié	3	1	5	0	4	1	0	0	10	0	1	1	1	0	24,0	3,0
Professeur EPS	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	2,0	2,0
AE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
PLP	0	0	0	0	1	5	0	0	1	3	0	0	1	1	3,0	9,0
PEGC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Documentaliste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1,0	0,0
Psychologue de l'EN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1,0	0,0
CPE	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,0	2,0
Perdir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1,0	0,0
IEN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
TOTAL	5	4	5	0	5	6	0	0	14	4	2	1	6	1	37,0	16,0
* Enseignement ATRT, chargée de mission															19,05	8,71
(1) service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres															ETP	ETP

Tableau 116 Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction

c L'allègement de service

Source : RH-GRH

Enseignants bénéficiant d'allègements de service						
Grade	Heures allégées		Personnes		ETP	
	F	H	F	H	F	H
Agrégé	51	5	13	1	3,45	0,33
Certifié	339,7	91,6	79	20	18,49	5,05
Professeur EPS	19	12	4	4	0,95	0,63
Agrégé EPS	3	0	1	0	0,18	0,00
AE	0	0	0	0	0,00	0,00
PLP	30	36	11	8	1,66	1,98
PEGC	0	0	0	0	0,00	0,00
Documentaliste	29	0	6	0	0,80	0,00
CPE	28	6	3	1	0,71	0,15
PE	0	7,14	0	1	0,00	0,34
Psy EN	2,4	0	1	0	0,10	0,00
SOUS TOTAL	502,1	157,7	118,0	35,0	26,3	8,5

TOTAL	659,8	153,0	34,8
-------	-------	-------	------

Tableau 117 Enseignants bénéficiant d'allégements de service

d Les AFA

Source : RH-GRH

Affectations Fonctionnelles à l'Année								
	2021		2022		2023		2024	
	H	F	H	F	H	F	H	F
AFA	36	20	9	28	7	17		

Tableau 118 Affectations fonctionnelles à l'année AFA

e Les reclassements professionnels pour raison de santé

Source : RH-GRH

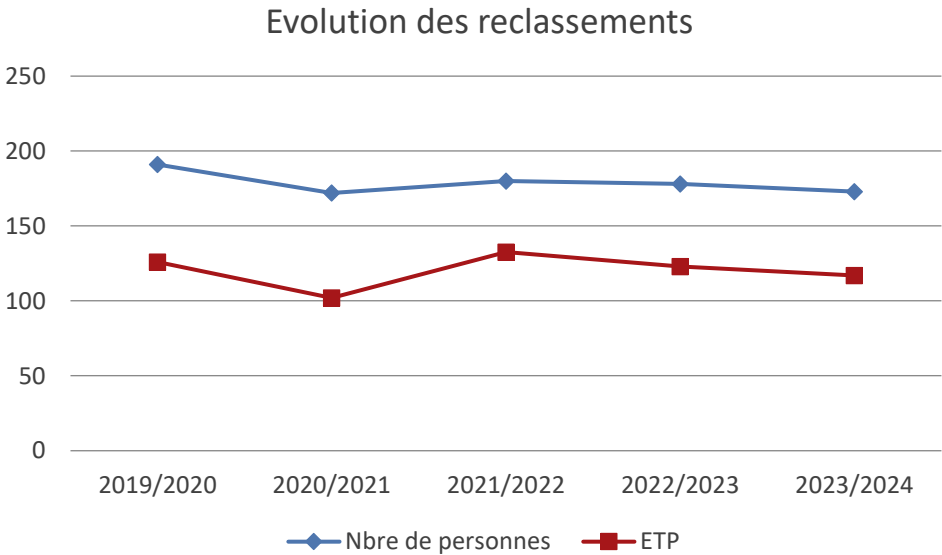


Figure 55 Evolution des reclassements

		Evolution des reclassements par sexe					
		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
		H	F	H	F	H	F
		Nbre de personnes	70	110	67	111	65
ETP	51	82	46	77	47	70	

Tableau 119 Evolution des reclassements par sexe

3 L'accompagnement spécifique des personnels IATSS

Source : DPAE

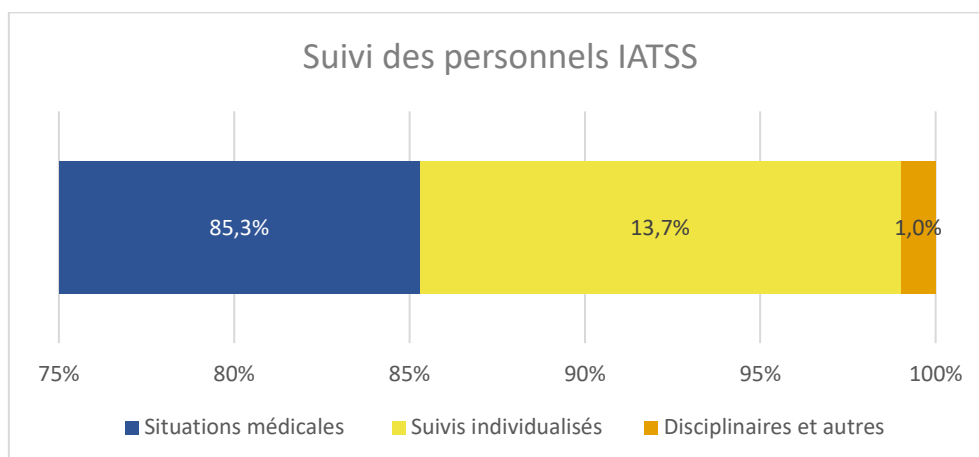


Figure 56 - Suivi des personnels IATSS

2024					
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
A	F	68	19	0	87
	H	26	35	6	67
s/s total A		94	54	6	154
B	F	183	28	0	211
	H	23	0	0	23
s/s total B		206	28	0	234
C	F	430	74	2	506
	H	29	15	2	46
s/s total C		459	89	4	552
S/S TOTAL Filière administrative		759	171	10	940

Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
IGE + IGR	F	1	0	0	1
	H	4	0	0	4
s/s total IGE+IGR		5	0	0	5
ASI + TEC	F	1	0	0	1
	H	5	0	0	5
s/s total ASI+TEC		6	0	0	6
ATRF	F	52	10	0	62
	H	31	0	0	31
s/s total ATRF		83	10	0	93
S/S TOTAL Filière ITRF		94	10	0	104

Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
MED	F	9	0	0	0
	H	0	0	0	9
	s/s total MED	9	0	0	9
INF	F	204	9	0	213
	H	8	0	0	8
	s/s total INF	212	9	0	221
ASSAE	F	88	2	2	92
	H	0	0	0	0
	s/s total ASSAE	88	2	2	92
S/S TOTAL Filière médico-sociale		309	11	2	322
Professeurs en reclassement	F	0	0	0	0
	H	0	0	0	0
	S/S TOTAL Professeurs en reclassement	0	0	0	0
Contractuels	F	25	0	0	25
	H	14	1	2	17
	S/S TOTAL Contractuels	39	1	2	42
TOTAL		1201	193	14	1408

Tableau 120 - accompagnement spécifique des personnels IATSS



L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DU TEMPS DE TRAVAIL

CHAPITRE 7. L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DU TEMPS DE TRAVAIL

La question de l'organisation et du temps de travail est au cœur des préoccupations relatives à la qualité de vie et des conditions de travail.

L'académie de Créteil, à travers notamment de son plan d'actions académique égalité femmes-hommes et du guide des dispositifs liés à la famille, affiche l'ambition que chaque agent ait connaissance des différentes possibilités lui permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

L'organisation du travail doit se concilier avec les nécessités des services et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. Cette question est devenue un enjeu sociétal pris en compte par les employeurs publics : aménagements d'horaires, temps partiels, compte épargne temps...

Les taux de temps partiels restent stables pour l'ensemble des populations à l'exception des personnels ATSS.

En effet, le taux de ces agents en temps partiels augmente, pour l'année 2024, de 1,8 points (*Figure 57 - Temps partiels Evolution des taux*).

Tous personnels confondus, 2038 agents sont à temps partiel de droit, 2138 bénéficient d'un temps partiel sur autorisation (*BDS FPE 153 Répartition des effectifs en fonction selon la modalité de temps de travail*).

40% des agents ATSS en temps partiel, en bénéficient suite à la naissance ou à l'adoption d'un enfant. 69% des DCIO en temps partiel utilisent cette modalité de travail pour convenances personnelles (temps partiel sur autorisation) (*Figure 58 - Répartition des modalités du temps partiel*).

De manière générale, le taux d'absence global des agents reste stable.

Les motifs d'absence les plus courants sont la maladie ordinaire, la maternité / paternité et les autres congés maladie pour des durées importantes (CLM et CLD) (*Figure 62 Evolution du taux d'absence selon les principaux motifs*).

En 2024, 39 436 agents, soit 46,1 % des personnels ont eu au moins une absence hors raison de santé, soit une augmentation de 85,71%, toute catégorie confondue. Les absences pour formation professionnelle concernent 12 309 agents, principalement des personnels de catégorie A. Les autorisations d'absence diverses représentent 41,2 % de ces absences.

Le nombre d'agents absents pour raison de santé diminue

Concernant les absences pour raison de santé, en 2024, 41 174 agents ont été absents au moins une fois pour raison de santé, contre 45 298, l'année précédente. 39 625 agents ont été en congé de maladie ordinaire contre 37 704 en 2023, soit une augmentation de 1921 (*personnes*)(*Tableau 128 Absences pour raison de santé par catégorie*). On relève une augmentation de 19,32% des absences pour raison de santé pour la catégorie C et une diminution des absences pour ce motif dans la catégorie A.

Dans le premier degré, les agents sont majoritairement absents pour cause de maladie ordinaire (*Figure 63 - Taux d'absence par département selon les principaux motifs - 1er degré*).

Dans le second degré, l'analyse du taux d'absences des enseignants, montre que 5,62% des personnels contractuels ont été absents, contre 5,36% des PLP et 5,08% des professeurs certifiés.

Ces données sont à mettre en relation avec le nombre de jours de carence appliqués aux agents : sur la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, on observe 74 681 jours de carence appliqués contre 59 438 en 2023.

Parmi les personnels ATSS, les personnels médico-sociaux ont un taux d'absence plus important que les autres catégories professionnelles. Ainsi 8,1% des personnels médico-sociaux ont été absents contre 0,5% des personnes ouvriers et de service.

Les décharges permettent aux personnels d'exercer des responsabilités :

- de directeurs ou directrices d'école : représentant en 2024, 1408 ETP (*Tableau 136 Décharges des directeurs d'école*)
- des activités à responsabilité académique : 1966 ETP principalement pour assurer un appui au corps d'inspection, de l'assistance et de la formation aux TICE et dans le cadre de la formation ;
- ses activités à responsabilité en établissement :

- Syndicales : 1116, 9 ETP

Les données relatives aux CET sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

Situation comparée femmes / hommes

Ce sont les femmes qui pour l'essentiel sont à temps partiel : elles représentent pratiquement 90% des temps partiels pour raisons familiales (naissance, adoption, soins à un conjoint, ascendant, enfant) (Tableau 121 Modalités du temps partiel). De la même manière, parmi les agents exerçant à temps incomplet, 84,2% sont des femmes, notamment de catégorie C (Tableau 124 Quotité de service – Temps incomplet).

Alors qu'elles représentent 72,1% des effectifs :

- les femmes représentent 69% des demandes d'autorisations d'absence pour mariage ou Pacs ;
- 80% des autorisations d'absence pour garde d'enfant ou personnes en situation de handicap ; ;
- 67% des bénéficiaires de congés pour formation syndicale ;

Par ailleurs, 81,7% des congés pour accident de service ou de trajet (CITIS) bénéficient à des femmes. Elles représentent également à peu près 76% des congés maladie (ordinaires ou longs) (Tableau 129 Absences pour raison de santé par sexe).

Répartition du temps partiel tous personnels publics confondus	
Temps partiel à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	23.40%
Temps partiel pour raison thérapeutique après congé de maladie ordinaire, CLM ou CLD	14.88%
Temps partiel de droit pour soins à conjoint, enfant, ascendant	6.36%
Temps partiel au profit des travailleurs handicapés	4.21%
Temps partiel sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise	0.33%

I. Les quotités de temps de travail

Source : PAPP, Base Statistique des Agents, date d'observation au 31/12/2023

Les quotités de temps de travail ne concernent que les agents du public

A. Les temps partiels

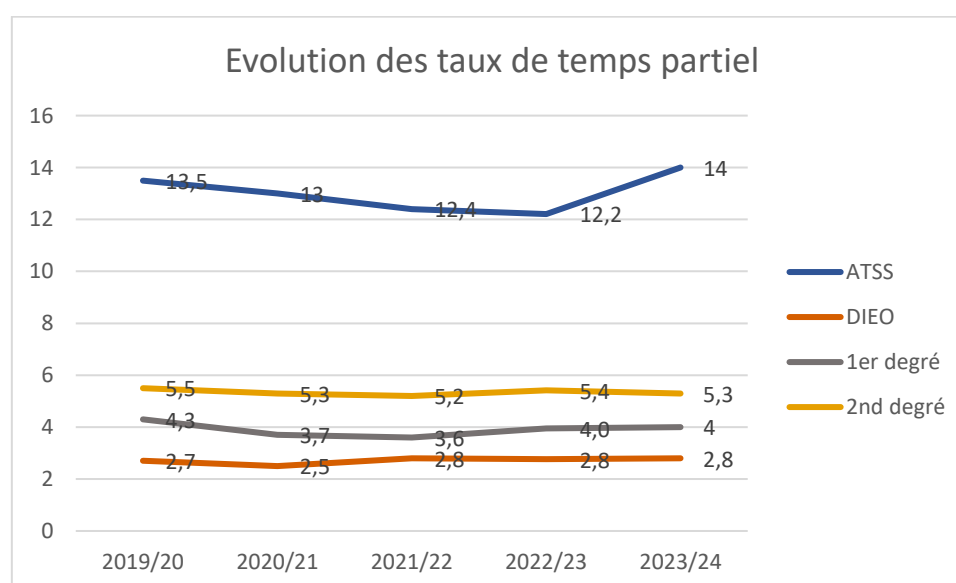


Figure 57 Temps partiels Evolution des taux

MODALITES DU TEMPS PARTIEL						
Modalités du temps partiel	DIEO			ATSS		
	PART (%)	AGE Moyen	Part des femmes	PART (%)	AGE Moyen	Part des femmes
Temps partiel à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	0,80	36	100	1,79	35	96
Temps partiel au profit des travailleurs handicapés	0,10	52	100	1,14	47	94
Temps partiel de droit pour soins à conjoint, enfant, ascendant	0,07	45	100	0,71	43	92
Temps partiel pour raison thérapeutique après	0,50	46	68	2,58	50	92
Temps partiel sur autorisation	1,33	45	93	7,82	47	96

Modalités du temps partiel	Premier degré			Second degré		
	PART (%)	AGE Moyen	Part des femmes	PART (%)	AGE Moyen	Part des femmes
Temps partiel à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	1,58	35	97	0,90	36	81
Temps partiel au profit des travailleurs handicapés	0,24	49	94	0,11	47	76
Temps partiel de droit pour soins à conjoint, enfant, ascendant	0,56	47	97	0,13	48	86
Temps partiel pour raison thérapeutique après	0,83	47	90	0,54	49	72
Temps partiel sur autorisation	0,74	44	93	3,65	44	72
Temps partiel sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise	0,04	46	91	0,00	30	0

Tableau 121 Modalités du temps partiel

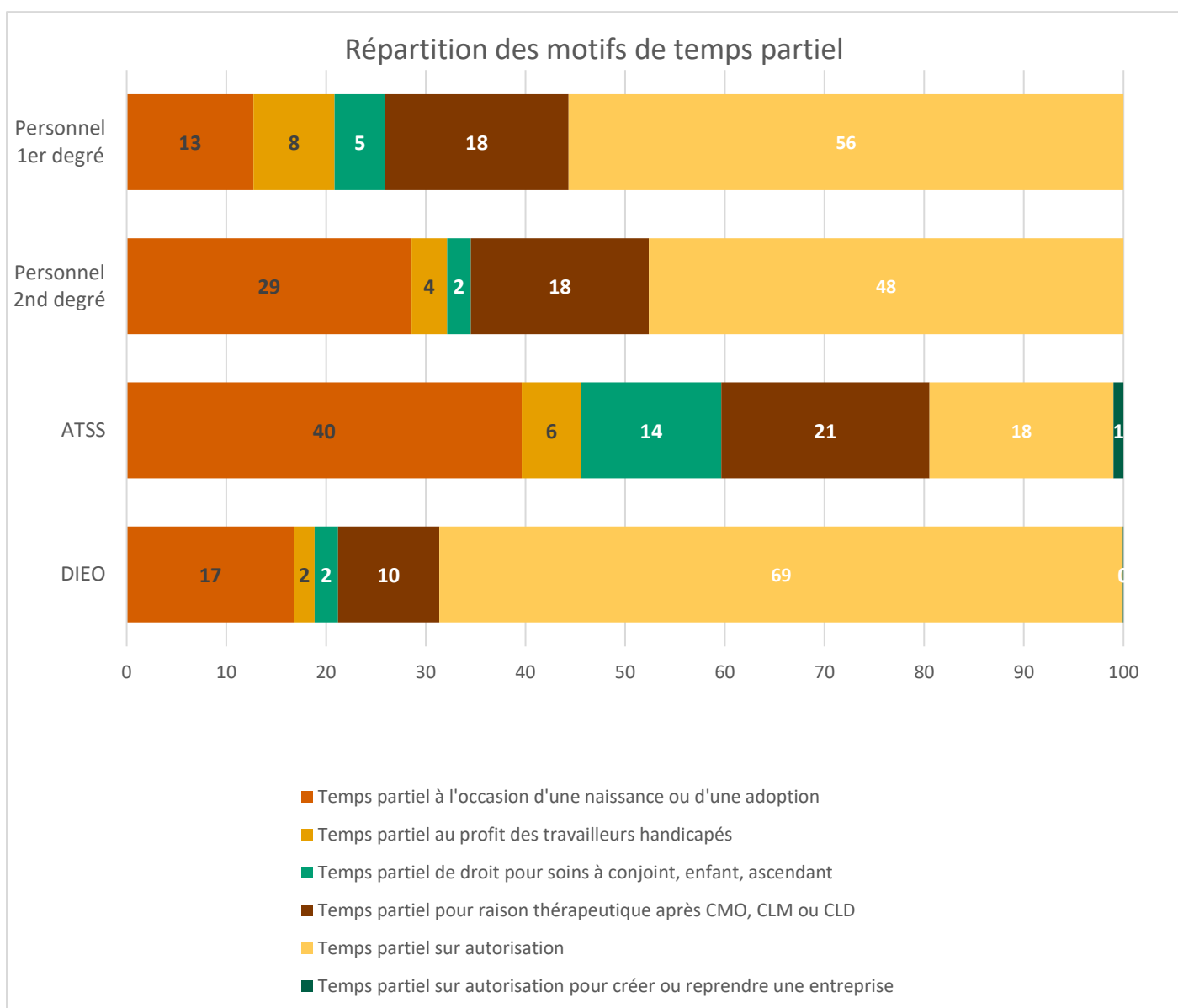


Figure 58 Répartition des modalités du temps partiel

TEMPS PARTIEL DE DROIT																	
Quotité de service en % et tranche d'âge	Non Titulaire					Total Non Titulaire	Titulaire								Total Titulaire	Total général	
	A		Total A	C	Total C		A		Total A	B	Total B		C	Total C			
	F	H		F			F	H		F	H		F	H			
20 à 30	1		1			1										1	
40-49	1		1			1										1	
40 à 50	4	2	6			6	293	19	312	4	2	6	13	1	14	332	338
20-29							35	1	36							36	36
30-39	3	2	5			5	135	11	146	2		2	1		1	149	154
40-49	1		1			1	78	2	80		2	2	6		6	88	89
50-59							41	4	45	2		2	6	1	7	54	54
60 et +							4	1	5							5	5
50 à 60							9	4	13							13	13
20-29							1		1							1	1
30-39							5	3	8							8	8
40-49							3		3							3	3
50-59								1	1							1	1
60 à 70	1	1	2	6	6	8	30	3	33	2		2	6		6	41	49
20-29							4		4				1		1	5	5
30-39				2	2	2	16	1	17	1		1	2		2	20	22
40-49	1	1	2	1	1	3	8		8	1		1				9	12
50-59				3	3	3	1	1	2				3		3	5	8
60 et +							1	1	2							2	2
70 à 80	7		7	10	10	17	843	78	921	31		31	56	4	60	1012	1029
20-29							90	2	92	1		1	9		9	102	102
30-39	6		6			6	522	48	570	21		21	31	2	33	624	630
40-49				3	3	3	168	21	189	4		4	10	1	11	204	207
50-59				6	6	6	56	7	63	3		3	6	1	7	73	79
60 et +	1		1	1	1	2	7		7	2		2				9	11
80 à 90				2	2	2	3		3	1		1	2		2	6	8
30-39				1	1	1	2		2				1		1	3	4
40-49				1	1	1	1		1	1		1	1		1	3	4
90 et +	7	5	12	2	2	14	412	82	494	33	3	36	50	6	56	586	600
20-29							25	5	30	2		2	1		1	33	33
30-39	1	2	3			3	82	8	90	6		6	8	1	9	105	108
40-49	2	2	4			4	128	18	146	11		11	12		12	169	173
50-59	3	1	4	2	2	6	145	34	179	13	3	16	21	5	26	221	227
60 et +	1		1			1	32	17	49	1		1	8		8	58	59
Total général	20	8	28	20	20	48	1 590	186	1 776	71	5	76	127	11	138	1 990	2 038

Tableau 122 Temps partiel de droit

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION															
Quotité de service (%) et tranche d'âge	Non Titulaire				Total Non Titulaire	Titulaire						Total Titulaire	Total général		
	A		Total A	C		Total C	A		Total A	B	Total B			C	Total C
	F	H		F			F	H		F				F	H

20 à 30															1	1	1	1
50-59															1	1	1	1
40 à 50	19	5	24	2	2		26	244	105	349	4	4	3	2	5		358	384
20-29	6	1	7				7	19	31	50							50	57
30-39	4	1	5				5	78	23	101							101	106
40-49	5	1	6	2	2		8	86	26	112	1	1	2	2	4		117	125
50-59	3	1	4				4	60	20	80	3	3	1		1		84	88
60 et +	1	1	2				2	1	5	6							6	8
50 à 60	3	1	4				4	47	31	78							78	82
20-29								5	6	11							11	11
30-39	3		3				3	17	14	31							31	34
40-49								11	5	16							16	16
50-59		1	1				1	13	4	17							17	18
60 et +								1	2	3							3	3
60 à 70	6	2	8				8	81	47	128			3	1	4		132	140
20-29								6	6	12			1		1		13	13
30-39	3		3				3	18	20	38							38	41
40-49		2	2				2	35	10	45			2	1	3		48	50
50-59	3		3				3	14	11	25							25	28
60 et +								8		8							8	8
70 à 80	16	5	21	1	1		22	499	123	622	41	41	82	5	87		750	772
20-29	2		2				2	18	21	39			3		3		42	44
30-39	6	1	7	1	1		8	161	49	210	11	11	23	2	25		246	254
40-49	6	1	7				7	205	29	234	16	16	28	1	29		279	286
50-59	2	3	5				5	99	17	116	11	11	25	2	27		154	159
60 et +								16	7	23	3	3	3		3		29	29
80 à 90	9	2	11				11	566	126	692	18	18	22	2	24		734	745
20-29								24	12	36			1		1		37	37
30-39	3		3				3	131	34	165	3	3	2	1	3		171	174
40-49	3		3				3	224	23	247	7	7	11		11		265	268
50-59	3	2	5				5	156	47	203	8	8	7	1	8		219	224
60 et +								31	10	41			1		1		42	42
90 et +	1		1				1				1	1					1	2
40-49	1		1				1											1
50-59											1	1					1	1
NC								7	5	12							12	12
30-39								2	2	4							4	4
40-49								3	3	6							6	6
50-59								2		2							2	2
Total général	54	15	69	3	3		72	1 444	437	1 881	64	64	111	10	121		2 066	2 138

Tableau 123 Temps partiel sur autorisation

B. Les temps incomplets

Répartition par quotité de service, tranches d'âge, catégorie et sexe. Les catégories A+ et B ne sont pas concernés par les temps incomplets cette année.

Temps incomplets Quotité de service en % et tranche d'âge	Non Titulaire						Total général
	A		Total A	C		Total C	
	F	H		F	H		
10 à 20		1	1	4	4	8	9
20-29				3	3	6	6
30-39		1	1				1
40-49				1		1	1
50-59					1	1	1
20 à 30		19	2	21	23	26	70
moins de 20		1		1	8	4	13
20-29		4	1	5	10	19	34
30-39		6	1	7	4	1	12
40-49		3		3		1	4
50-59		1		1	1	1	2
60 et +		4		4		1	5
30 à 40		275	83	358	18	13	389
moins de 20					3	4	7
20-29		266	73	339	12	6	357
30-39		5	4	9	1	1	11
40-49		2	3	5		1	6
50-59		2	1	3	1	1	5
60 et +			2	2	1	1	3
40 à 50		80	34	114	762	597	1473
moins de 20					90	57	147
20-29		25	14	39	482	440	961
30-39		21	8	29	95	70	194
40-49		19	6	25	52	19	96
50-59		8	5	13	29	6	48
60 et +		7	1	8	14	5	27
50 à 60		15	7	22	1204	169	1395
moins de 20					181	55	236
20-29		4	2	6	125	65	196
30-39		7	2	9	223	21	253
40-49		2	1	3	319	9	331
50-59					277	8	285
60 et +		2	2	4	79	11	94
60 à 70		15	7	22	4787	318	5127
moins de 20			1	1	156	18	175
20-29		4	3	7	516	113	636
30-39		8	1	9	1166	63	1238
40-49		1	1	2	1635	43	1680
50-59		1	1	2	1097	57	1156
60 et +		1		1	217	24	242
70 à 80		18	7	25	1767	387	2179
moins de 20					22	18	40
20-29		6	1	7	587	285	879
30-39		3	4	7	272	43	322
40-49		8		8	378	21	407
50-59			1	1	400	14	415
60 et +		1	1	2	108	6	116
80 à 90		8	7	15	244	52	311
moins de 20					3	2	5
20-29		5	2	7	42	35	84
30-39		2	4	6	47	7	60
40-49		1		1	72	6	79
50-59					70	2	72
60 et +			1	1	10	10	11
90 et +		5	8	13	23	16	52

moins de 20					1	1	1
20-29	1	4	5	12	9	21	26
30-39	1	3	4	2	3	5	9
40-49	1	1	2	2	2	4	6
50-59	2		2	6	1	7	9
60 et +				1		1	1
Total général	436	155	591	8 832	1 582	10 414	11 005

Tableau 124 Quotité de service – Temps incomplet

II. Absences hors raison de santé

Source : PAPP, requête sur le PIAD, Base Statistique des Agents

Les données présentent le nombre d'agents du public et du privé ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif. Les absences sont observées du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

A. Par motif d'absence et catégorie

MOTIFS	A	B	C	TOTAL
AA CGRES SYNDIC NATIONAUX (ART 13)	173		26	199
AA GARDE ENFANT MALADE/PERS HANDICAPEE	5736	115	721	6572
AA INSTANCES PARITAIRES	1144	1	1	1146
AA MALADIE GRAVE DECES	1	1	7	9
AA MARIAGE PACS	746		42	788
AA POUR FORMATION PROFESSIONNELLE	12056	73	180	12309
AA POUR INSTANCES EMPLOI, FORMATION	53			53
AA POUR PREPARATION DE CONCOURS	5	3	6	14
AUTORISATIONS D'ABSENCES DIVERSES	13568	51	2635	16254
CONGE AV TRAIT INSTR MILI	5			5
CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	115	5	2	122
CONGE DE PRESENCE PARENTALE	20	1	8	29
CONGE DE PRESENCE PARENTALE TPS FRAC	2			2
CONGE DE PRESENCE PARENTALE TPS PARTIEL	1			1
CONGE DE PROCHE AIDANT	6	1	3	10
CONGE DE PROCHE AIDANT TPS FRAC	1			1
CONGE DE SOLIDARITE FAMILIALE	6			6
CONGE PATER ACCUEIL ENFANT NAIS MULTIPLE	39			39
CONGE PATER ACCUEIL L'ENFANT NAISSANCE	264	2	21	287
CONGE POUR ADOPTION	6		1	7
CONGE POUR FORMATION SYNDICALE	240		1	241
CONGE POUR MATERNITE	1115	20	186	1321
COUCHES PATHOLOGIQUES	6	4	2	12
GROSSESSE PATHOLOGIQUE	7		1	8
CONGE MATERNITE GROSSESSE PATHOL. DES		1		1
TOTAL	35 315	278	3 843	39 436

Tableau 125 Absences hors raison de santé par catégorie

Tableau issu de la BDS

B. Par motif d'absence et sexe

MOTIFS	F	H	TOTAL
AA CGRES SYNDIC NATIONAUX (ART 13)	161	38	199
AA GARDE ENFANT MALADE/PERS HANDICAPEE	5284	1288	6572
AA INSTANCES PARITAIRES	934	212	1146
AA MALADIE GRAVE DECES	8	1	9
AA MARIAGE PACS	546	242	788
AA POUR FORMATION PROFESSIONNELLE	8674	3635	12309
AA POUR INSTANCES EMPLOI, FORMATION	28	25	53

AUTORISATION D'ABSENCE POUR PREPARATION DE CONCOURS	12	2	14
AUTORISATIONS D'ABSENCES DIVERSES	12703	3551	16254
CONGE AV TRAIT INSTR MILI	3	2	5
CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	96	26	122
CONGE DE PRESENCE PARENTALE	29		29
CONGE DE PRESENCE PARENTALE TPS FRAC	2		2
CONGE DE PRESENCE PARENTALE TPS PARTIEL	1		1
CONGE DE PROCHE AIDANT	9	1	10
CONGE DE PROCHE AIDANT TPS FRAC	1		1
CONGE DE SOLIDARITE FAMILIALE	3	3	6
CONGE MATERNITE GROSSESSE PATHOL. DES	1		1
CONGE PATER ACCUEIL ENFANT NAIS MULTIPLE	1	38	39
CONGE PATER ACCUEIL L'ENFANT NAISSANCE	2	285	287
CONGE POUR ADOPTION	2	5	7
CONGE POUR FORMATION SYNDICALE	163	78	241
CONGE POUR MATERNITE	1320	1	1321
COUCHES PATHOLOGIQUES	12		12
GROSSESSE PATHOLOGIQUE	8		8
TOTAL	30 003	9 433	39 436

Tableau 126 Absences hors raison de santé par sexe

Tableau issu de la BDS

C. Par motif d'absence et tranches d'âge

MOTIFS	18 - 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 et +	TOTAL
AA POUR FORMATION PROFESSIONNELLE	1	2301	3527	3694	2405	381	12309
AUTORISATIONS D'ABSENCES DIVERSES	12	2238	4742	5061	3487	714	16254
AA CGRES SYNDIC NATIONAUX (ART 13)		16	29	64	72	18	199
AA GARDE ENFANT MALADE/PERS HANDICAPEE		312	2 877	2911	448	24	6 572
AA INSTANCES PARITAIRES		87	310	428	274	47	1146
AA MARIAGE PACS		151	147	203	237	50	788
AA POUR INSTANCES EMPLOI, FORMATION		2	7	17	19	8	53
AA POUR PREPARATION DE CONCOURS		4	5	4	1		14
CONGE AV TRAIT INSTR MILI		1		3	1		5
CONGE DE PROCHE AIDANT		1	1		6	2	10
CONGE DE SOLIDARITE FAMILIALE		2	2	1	1		6
CONGE PATER ACCUEIL ENFANT NAIS MULTIPLE		2	26	10		1	39
CONGE PATER ACCUEIL L'ENFANT NAISSANCE		48	168	62	9		287
CONGE POUR FORMATION SYNDICALE		55	71	43	59	13	241
CONGE POUR MATERNITE		349	842	129	1		1321
COUCHES PATHOLOGIQUES		3	7	2			12
GROSSESSE PATHOLOGIQUE		2	6				8
CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE			24	56	38	4	122
CONGE DE PRESENCE PARENTALE			10	16	3		29
CONGE DE PRESENCE PARENTALE TPS PARTIEL			1				1
CONGE DE PROCHE AIDANT TPS FRAC			1				1

CONGE MATERNITE GROSSESSE PATHOL. DES	1						1
CONGE POUR ADOPTION	2	4	1				7
AA MALADIE GRAVE DECES		4	3	2			9
CONGE DE PRESENCE PARENTALE TPS FRAC		2					2
TOTAL	13	5 574	12 806	12 714	7 065	1 264	39 436

Tableau 127 Absences hors raison de santé par âge

Tableau issu de la BDS

III. Absences pour raison de santé

Source : PAPP, requête sur le PIAD, Base Statistique des Agents

Les données présentent le nombre d'agents du public et du privé ayant eu au moins une absence pour raison de santé au cours de l'année par motif. Les absences sont observées du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

A. Par motif d'absence et catégorie

MOTIFS	A	B	C	TOTAL
CONG ACCID SERVICE/TRAJET	167		161	328
CONGE D'OFFICE	10	1	24	35
CONGE DE GRAVE MALADIE	21		38	59
CONGE DE LONGUE DUREE	224	6	5	235
CONGE DE LONGUE MALADIE	513	14	36	563
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	34 161	509	4955	39 625
CONGE INVALIDITE TEMPORAIRE IMPUTABLE AU SERVICE	287	16	23	326
CP MAL PROF IMPUT SERVICE	2		1	3
TOTAL	35 385	546	5 243	41 174

Tableau 128 Absences pour raison de santé par catégorie

Tableau issu de la BDS

B. Par motif d'absence et sexe

MOTIFS	F	H	TOTAL
CONG ACCID SERVICE/TRAJET	295	33	328
CONGE D'OFFICE	31	4	35
CONGE DE GRAVE MALADIE	49	10	59
CONGE DE LONGUE DUREE	178	57	235
CONGE DE LONGUE MALADIE	438	125	563
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	30 635	8 990	39 625
CONGE INVALIDITE TEMPORAIRE IMPUTABLE AU SERVICE	246	80	326
CP MAL PROF IMPUT SERVICE	3		3
TOTAL	31 875	9 299	41 174

Tableau 129 Absences pour raison de santé par sexe

C. Par motif d'absence et tranches d'âge

MOTIFS	18 - 20 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 et +	TOTAL
CONGE DE MALADIE ORDINAIRE	35	7446	11640	10567	7941	1996	39625
CONG ACCID SERVICE/TRAJET		25	69	108	98	28	328
CONGE D'OFFICE		4	5	12	7	7	35
CONGE DE GRAVE MALADIE		1	11	13	21	13	59
CONGE DE LONGUE DUREE		4	27	65	84	55	235
CONGE DE LONGUE MALADIE		29	94	163	195	82	563
CONGE INVALIDITE TEMPORAIRE IMPUTABLE AU SERVICE		22	74	100	99	31	326
CP MAL PROF IMPUT SERVICE				1	1	1	3
TOTAL	35	7 531	11 920	11 029	8 446	2 213	41 174

Tableau 130 Absences pour raison de santé par âge

Tableau issu de la BDS

IV. Les absences, tous motifs confondus

Source : PAPP, Base Statistique des Agents

Les absences évoquées dans ce chapitre sont entendues hors contingent pour congés annuels et concernent les agents du public. Requête PIAD sur la Base Statistique des Agents au 31/12/2024 portant sur les agents présents au 31/12/2023.

A. Au niveau de l'académie

Évolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)

68% des agents ont pris au moins un congé durant l'année (il y en avait 68% l'année précédente).

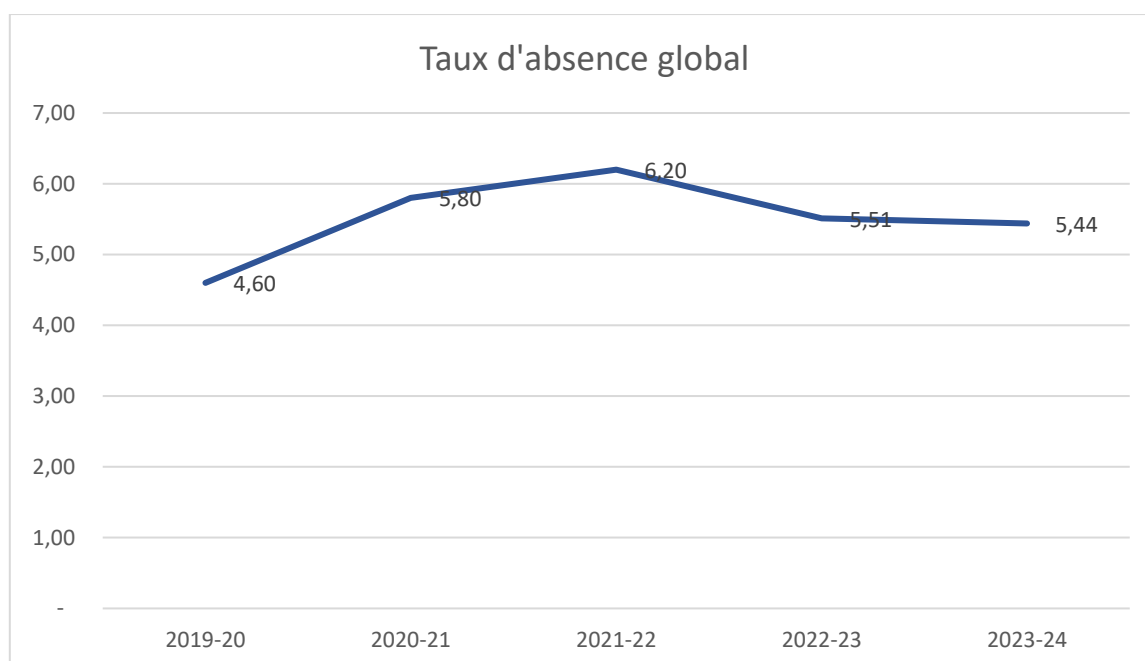


Figure 59 Evolution du taux d'absence global

Notes : le taux d'absence est calculé en divisant le nombre total de jours de congé par l'effectif et par 365, et en multipliant le résultat par 100.

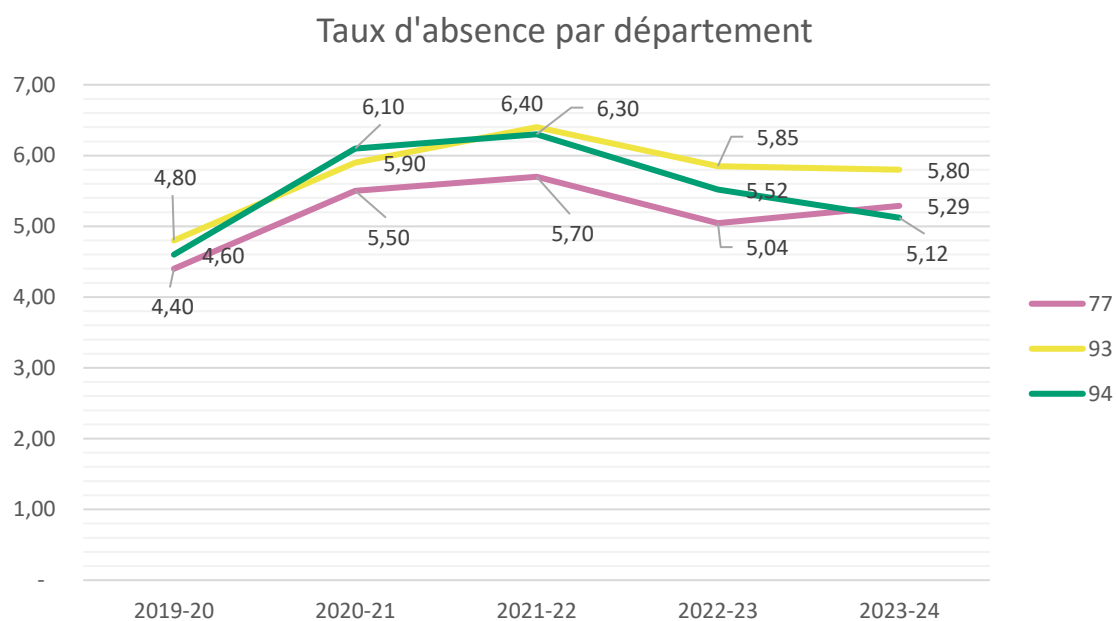


Figure 60 Evolution du taux d'absence par département

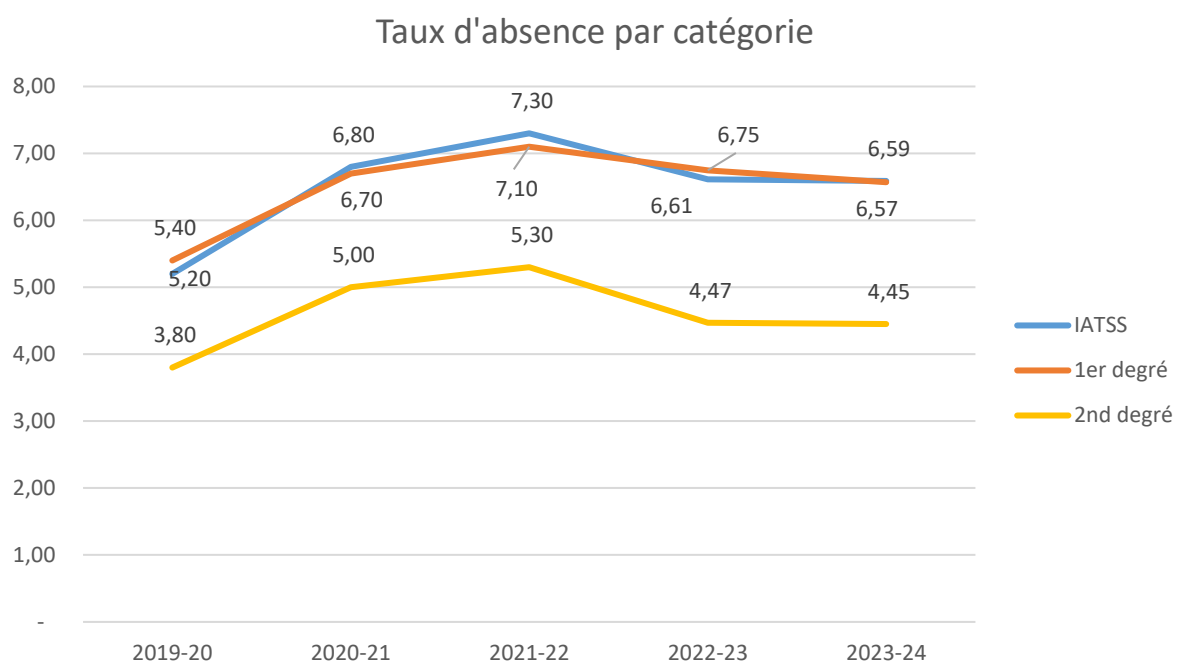


Figure 61 Evolution du taux d'absence global par catégorie de personnel

B. Les motifs

Motif	REPARTITION DES MOTIFS D'ABSENCE	
	2023	Répartition 2024
CMO	45,3%	48,9%
Maternité / Paternité	15,4%	16,5%
CLM/CLD	14,3%	13,5%

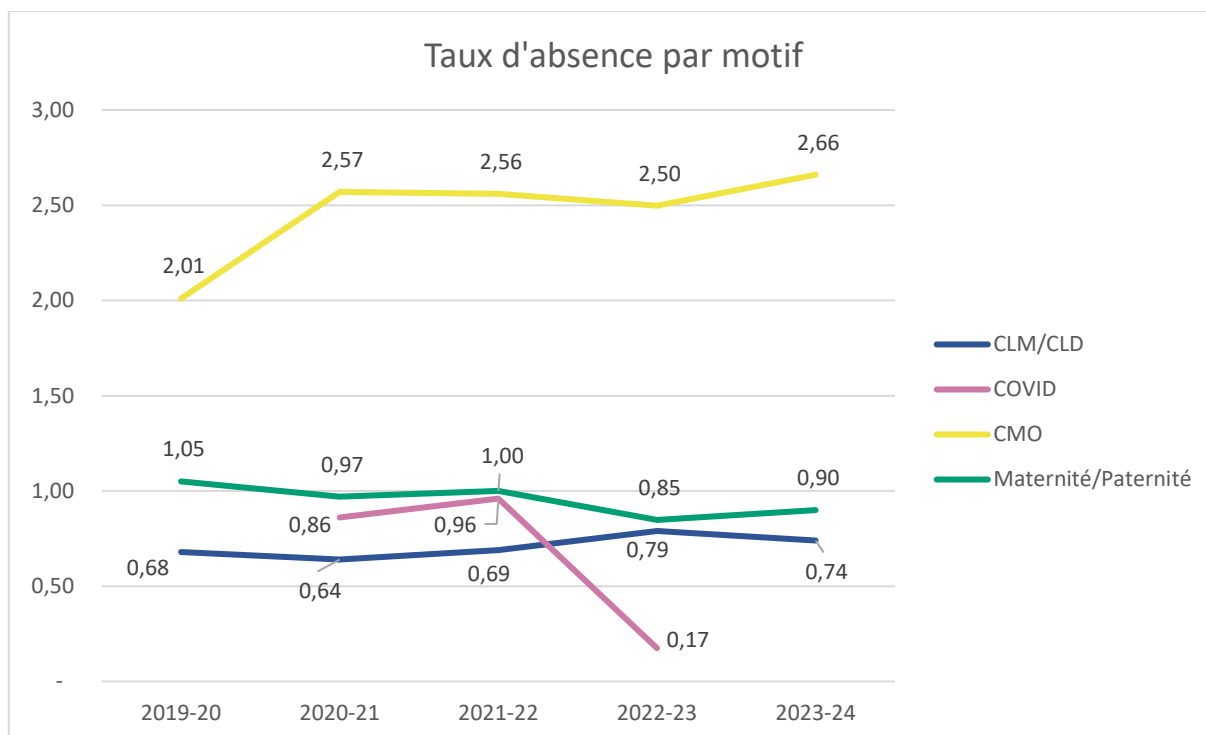


Figure 62 Evolution du taux d'absence selon les principaux motifs

C. Les absences des personnels du 1^{er} degré

Le personnel du 1^{er} degré est constitué des fonctions suivantes : Enseignant, AESH, AIS, Accompagnement et soutien, Réadaptation, Pilotage – animation, ASS-ED, Inspection, Conseillers pédagogiques, administratifs.

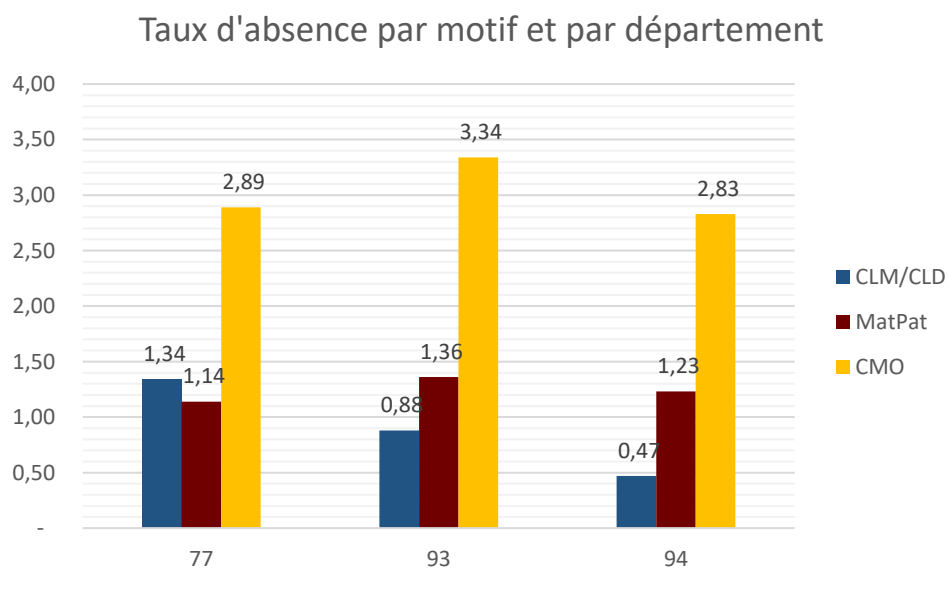


Figure 63 Taux d'absence par département selon les principaux motifs – 1^{er} degré

POIDS DES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENCE PAR DEPARTEMENT				
MOTIF	77	93	94	
	20%	12%	8%	
	17%	19%	22%	
	43%	47%	50%	

D. Les absences des personnels du 2nd degré

Le personnel du 2nd degré est constitué des fonctions suivantes : Enseignant, AESH, ASS-ED, Education, Documentaliste, Conseiller orientation, Direction, Administration, DDFPT, Réadaptation, Assistant ETR, Inspection, CFC, Coord. INJ, Education INT.

Taux d'absence par motif et par département

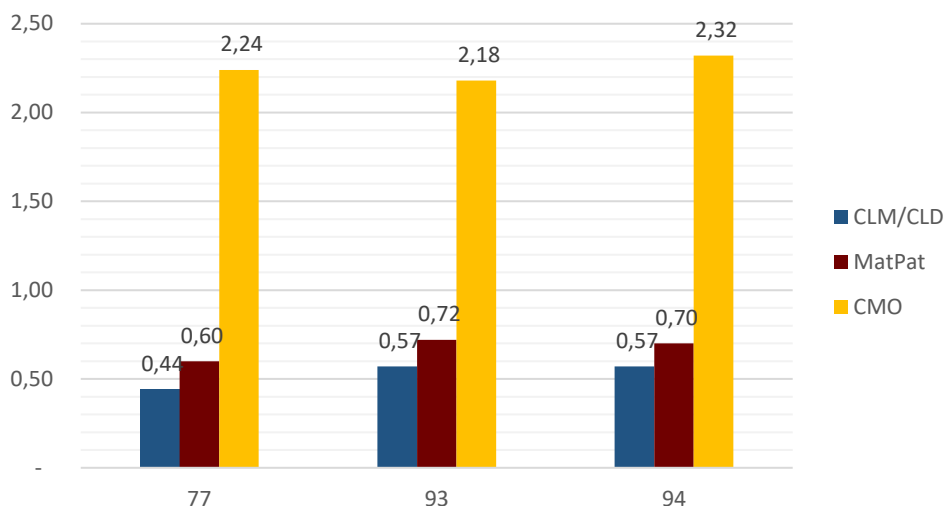


Figure 64 Taux d'absence par département selon les principaux motifs – 2nd degré

POIDS DES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENCE PAR DEPARTEMENT				
MOTIF	77	93	94	
CLM/CLD		10%	13%	12%
Maternité Paternité		14%	17%	15%
CMO		52%	50%	49%

Tableau 132 Poids des principaux motifs d'absence 2nd degré par département

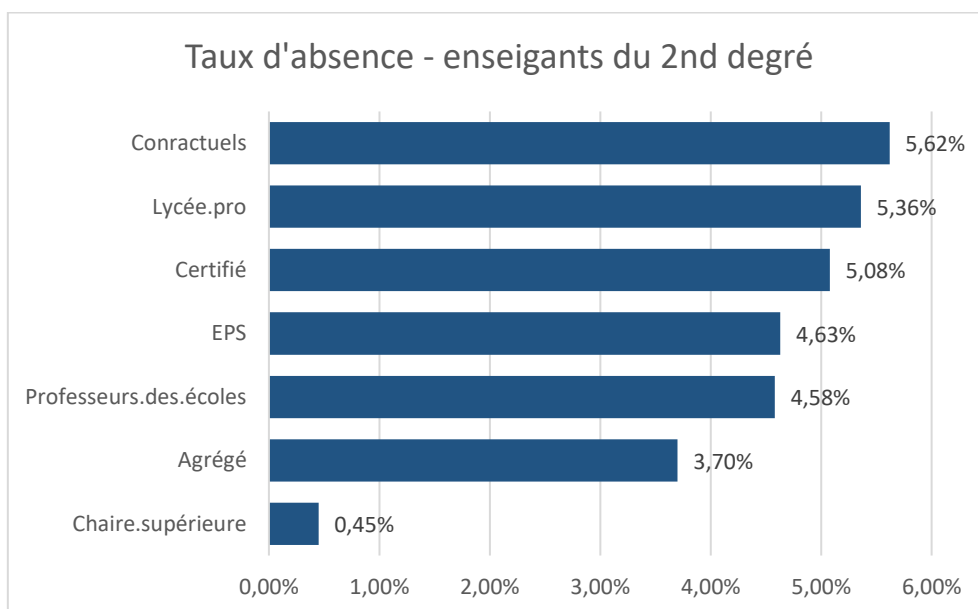


Figure 65 Taux d'absence des enseignants du 2nd degré selon le corps

TAUX D'ABSENCE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT	
TYPE	ABSENCES
Zone de remplacement	6.00%
Lycées pro + SEP et EREA	5.23%
Lycées et SGT	3.64%
Collèges et SEGPA	4.18%
Autre	10.91%

Tableau 133 Taux d'absence 2nd degré selon le type d'établissement

E. Les absences des personnels IATSS

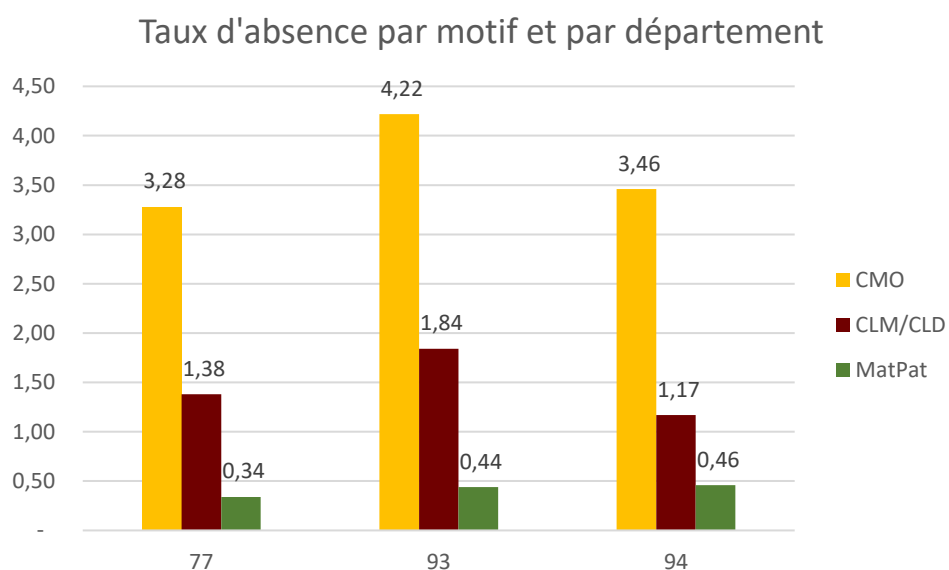


Figure 66 Taux d'absence par département selon les principaux motifs - IATSS

Poids des principaux motifs d'absence par département

MOTIF	77	93	94
CLM/CLD		24%	24%
Maternité / Paternité		6%	6%
CMO		56%	54%
			19%
			7%
			56%

Tableau 134 Poids des principaux motifs d'absence par département - IATSS

Taux d'absence selon la fonction d'affectation

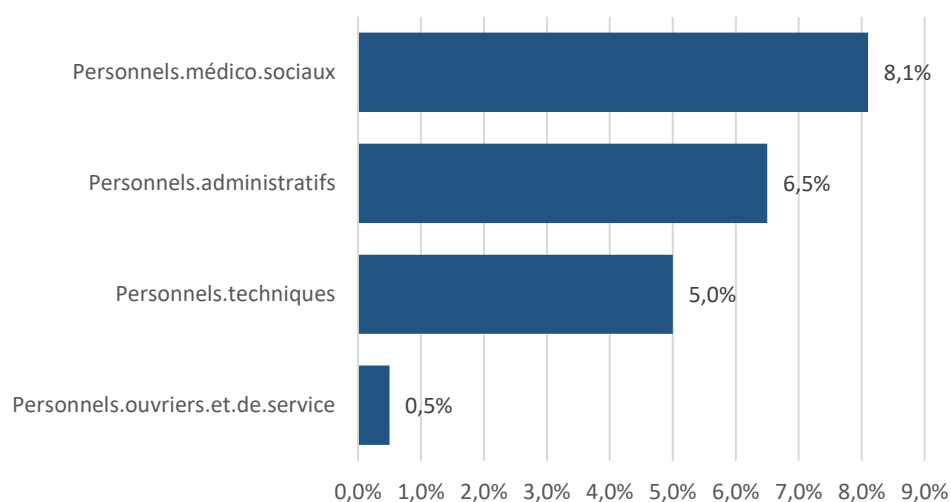


Figure 67 Taux d'absence selon la fonction d'affectation - IATSS

Taux d'absence selon le type d'établissement	
TYPE	ABSENCES
Services administratifs	6,4%
Lycées pro + SEP et EREA	7,1%
Lycées et SGT	6,0%
Collèges et SEGPA	7,2%
Autre	9,0%

Tableau 135 Taux d'absence selon le type d'établissement - IATSS

V. Les décharges

A. Dans le 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

	Décharges des directeurs d'école en ETP			
	77	93	94	TOTAL
2020/2021	340,4	625,7	352,8	1 318,9
2021/2022	343,5	627,2	364,6	1 335,3
2022/2023	368,6	642,0	380,9	1 391,5
2023/2024	359,5	662,3	386,6	1 408,4

Tableau 136 Décharges des directeurs d'école

B. Dans le 2nd degré

Sources : ministère, DOS

ARA : activité à responsabilité académique - ARE : activité à responsabilité en établissement

LES DECHARGES NON STATUTAIRES			
			ETP
Non statutaires	ARA	APPUI CORPS D'INSPECTION	482,0
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	560,5
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	6,2
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS/FORMATEUR ACADEMIQUE/ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE	498,7
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	48,0
		MISSIONS ACADEMIQUES	195,3
		PARTENARIATS ENTREPRISES	5,0
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	120,0
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	51,0
		Total décharges non statutaires ARA	1 966,6
	ARE	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE	131,2
		COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS	59,5
		COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT	158,8
		COORDINATION DE DISCIPLINE(S)	107,3
		COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	76,0
		COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE	10,0
		ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ	664,2
		ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS	52,8
		ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART	63,0
		ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH	630,4
		ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS	872,7
		ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS	34,7
		ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE	214,6
		ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES	14,0
		RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE	2,5
		RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	192,7
		TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE	39,9
		Total décharges non statutaires ARE	3 324,2
	Total décharges non statutaires		5 290,8

Tableau 137 Les décharges non statutaires

Les décharges statutaires

			ETP
Statutaires	ARA	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	491,0
		ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE/RECONVERSION	50,4
		DECHARGES SYNDICALES	1 116,9
		Total décharges statutaires ARA	1 658,3
	ARE	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES	816,3
		8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014	717,5
		EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES	773,0
		EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS	27,0
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	6 713,9
		Total décharges statutaires ARE	9 047,7
Total décharges statutaires		10 706,0	
Total Décharges		15 996,8	

Tableau 138 Les décharges statutaires

VI. Les jours de carence

Sources : Coordination académique de la paie

Journées de carences du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 pour tous les agents de l'académie, PU et PR.

Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année										
	A		Total A	B		Total B	C		Total C	Total général
	F	H		F	H		F	H		
moins de 20	22	4	26				3		3	29
20-29	12 343	3 720	16 063	58	9	67	162	8	170	16 300
30-39	17 370	4 988	22 358	168	19	187	383	41	424	22 969
40-49	14 919	3 844	18 763	205	19	224	385	45	430	19 417
50-59	9 835	2 738	12 573	215	13	228	422	56	478	13 279
60 et +	1 733	745	2 478	52	14	66	131	12	143	2 687
Total général	56 222	16 039	72 261	698	74	772	1 483	165	1 648	74 681

Tableau 139 Les jours de carence

Tableau issu de la BDS

VII. Les comptes épargne-temps

Source : DPAE

Remarque : pour les données présentées ci-dessous, la tranche d'âge n'était pas renseignée pour 32 agents, majoritairement issus de la jeunesse et des sports

A. Nombre total de CET ouverts au 31/12/2023 (au titre de l'année scolaire précédente)

Tranches d'âge	A+			A			B			C			TOTAL
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
de 20 à 29 ans	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	1	3

de 30 à 39 ans	3	0	3	9	7	16	17	4	21	6	5	11	51
de 40 à 49 ans	5	1	6	17	13	30	35	6	41	12	5	17	94
de 50 à 59 ans	11	10	21	29	17	46	48	8	56	19	7	26	149
60 ans et plus	5	1	6	17	7	24	15	2	17	13	1	14	61
TOTAL GENERAL	24	12	36	72	44	116	115	22	137	51	18	69	358

Tableau 140 Nombre de CET (année précédente)

Tableau issu de la BDS

B. Nombre total de CET ouverts au 31/12/2023 (ouverts dans l'année)

Tranches d'âge	A+			A			B			C			TOTAL
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
de 20 à 29 ans	0	0	0	0	2	2	1	2	3	1	0	1	6
de 30 à 39 ans	0	0	0	1	2	3	7	1	8	3	1	4	15
de 40 à 49 ans	0	0	0	5	1	6	10	1	11	10	0	10	27
de 50 à 59 ans	1	0	1	7	3	10	6	0	6	12	2	14	31
60 ans et plus	1	0	1	1	2	3	2	2	4	2	0	2	10
TOTAL GENERAL	2	0	2	14	10	24	26	6	32	28	3	31	89

Tableau 141 Nombre de CET ouvert dans l'année

Tableau issu de la BDS

C. Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur CET au cours de l'année scolaire 2022/23

Tranches d'âge	A+			A			B			C			TOTAL
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
de 20 à 29 ans	0	0	0	0	2	2	1	4	5	2	0	2	9
de 30 à 39 ans	2	0	2	5	5	10	18	3	21	6	2	8	41
de 40 à 49 ans	5	1	6	16	9	25	28	5	33	13	2	15	79
de 50 à 59 ans	9	9	18	23	14	37	31	6	37	21	6	27	119
60 ans et plus	5	1	6	13	4	17	9	4	13	9	0	9	45
TOTAL GENERAL	21	11	32	57	34	91	87	22	109	51	10	61	293

Tableau 142 Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET au cours de l'année

Tableau issu de la BDS

D. Nombre total de jours stockés sur les CET au 31/12/2023 (au titre de l'année scolaire précédente)

Tranches d'âge	A+			A			B			C			TOTAL
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
de 20 à 29 ans	0	0	0	0	16	16	10	70	80	35	0	35	131
de 30 à 39 ans	86	0	86	225	209	434	449	118	567	112	130	242	1329
de 40 à 49 ans	186	31	217	494	346	840	886	164	1050	334	95	429	2536
de 50 à 59 ans	303	363	666	821	540	1361	1 261	255	1516	486	219	705	4248
60 ans et plus	169	61	230	580	190	770	470	79	549	397	15	412	1961

TOTAL GENERAL	744	455	1 199	2 120	1 301	3 421	3 076	686	3 762	1 364	459	1 823	10 205
---------------	-----	-----	-------	-------	-------	-------	-------	-----	-------	-------	-----	-------	--------

Tableau 143 Nombre de jours stockés sur les CET (au titre de l'année précédente)

Tableau issu de la BDS

E. Nombre total de jours stockés sur les CET au 31/12/2023 (versés dans l'année)

Tranches d'âge	A+			A			B			C			TOTAL
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
de 20 à 29 ans	0	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0	0	20
de 30 à 39 ans	32	0	32	27	20	47	79	1	80	23	21	44	203
de 40 à 49 ans	14	10	24	124	49	173	121	53	174	3	26	29	400
de 50 à 59 ans	43	102	145	98	79	177	171	46	217	21	26	47	586
60 ans et plus	28	0	28	74	45	119	20	32	52	36	0	36	235
TOTAL GENERAL	117	112	229	323	193	516	391	152	543	83	73	156	1 444

Tableau 144 Nombre de jours stockés sur les CET versés dans l'année

Tableau issu de la BDS

VIII. Télétravail

Données au 31/12/2023

Télétravail par genre et par structure	F	H	Total
Rectorat	373	126	499
DSDEN 77	84	11	95
DSDEN 93	94	19	113
DSDEN 94	98	16	114
TOTAL	649	172	821

Tableau 145 Télétravail

8

L'ACTION SOCIALE ET LA PROTECTION SOCIALE

CHAPITRE 8. L'ACTION SOCIALE ET LA PROTECTION SOCIALE

Source : DASEM

Toutes les données issues de la DASEM portent désormais sur l'année civile (en l'occurrence 2024) et non l'année scolaire.

L'action sociale en faveur des personnels constitue un élément important de la gestion des ressources humaines. Elle est destinée à accompagner et à aider les agents aux différentes étapes de leur vie professionnelle. Elle contribue à leur bien-être personnel et permet d'améliorer leurs conditions de vie, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Deux types de prestation sont mis en place : les aides sociales versées pour forme financière et les prestations d'accompagnement des personnels, par des professionnels.

En 2024, les aides dans l'enseignement public représentent 2 266 027 € (*Tableau 145 – Evolution des aides individuelles*). Ce montant est stable, par rapport à l'année précédente.

Il est à noter cependant que la répartition entre les différents postes de dépenses évolue en faveur de l'allocation handicap, dont le nombre de bénéficiaires passe de 1106 à 1286. La même tendance se retrouve pour l'enseignement privé. Ainsi, 86% du budget des aides dans l'enseignement privé relève de l'allocation enfants handicapés.

S'agissant des secours, la plus grande proportion des bénéficiaires sont des AESH.

Situation comparée femmes / hommes

11,6% des bénéficiaires de l'allocation enfant handicapé sont des hommes. Ils sont 8% à bénéficier d'une aide pour « enfance et études » et 9% à bénéficier de l'aide « vacances culture loisirs ». En revanche, ils représentent 1/3 des bénéficiaires de l'aide « logement ».

I. Evolution des aides dans l'enseignement public

	LOGEMENT			VACANCES CULTURE LOISIRS			ENFANCE ET ETUDES		
	Nbre bénéficiaires		Dépenses	Nbre bénéficiaires		Dépenses	Nbre bénéficiaires		Dépenses
	F	H		F	H		F	H	
2020	420		264 904	883		62 176	164		20 119
2021	299		195 928	690		43 469	680		46 332
2022	229		140 925	265		20 473	1321		92 319
2023	180		128 432	787		52 284	1960		135 933
2024	96	48	90 159	312	30	30 289	1 099	97	103 462

ALLOCATIONS HANDICAP*			ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL**		SECOURS	
Nbre de bénéficiaires		Dépenses	Nbre de bénéficiaires		Dépenses	Dépenses

	F	H		F	H		F	H	
2020	555		535 164	971		357 000	598		462 193
2021	896		622 346	1 160		395 591	679		550 044
2022	940		1 123 120	751		266 819	634		565 028
2023	1 106		1 100 218	873		275 172	599		540 777
2024	1 146	140	1 418 465	394	131	180 818	462	90	442 834

* Allocations enfants handicapés

**PAAC, SGCPOP, Justice, Obsèques

Tableau 146 Évolution des aides individuelles

	Evolution des dépenses totales
2020	1 701 556
2021	1 853 710
2022	2 208 684
2023	2 232 816
2024	2 266 027

Tableau 147 Evolution des aides - tous secteurs de dépense

Aide à la famille - Répartition des dépenses

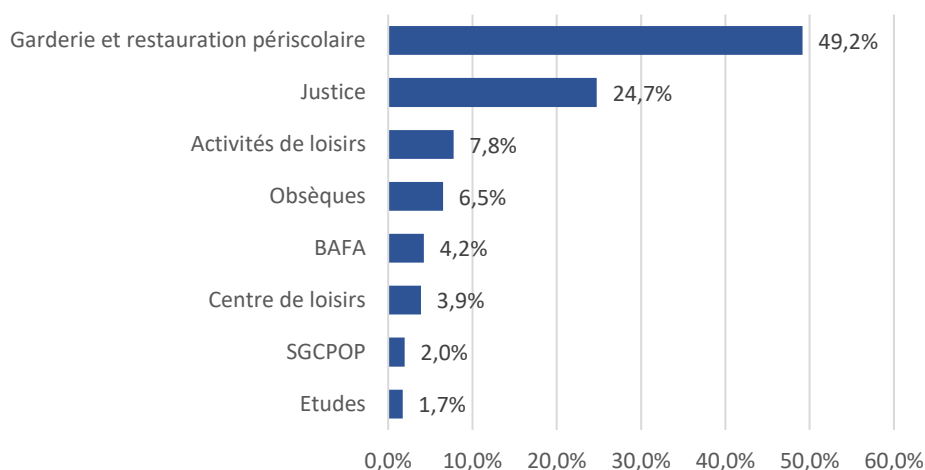


Figure 68 Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille

SGCPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle

II. Répartition des aides par type de bénéficiaires

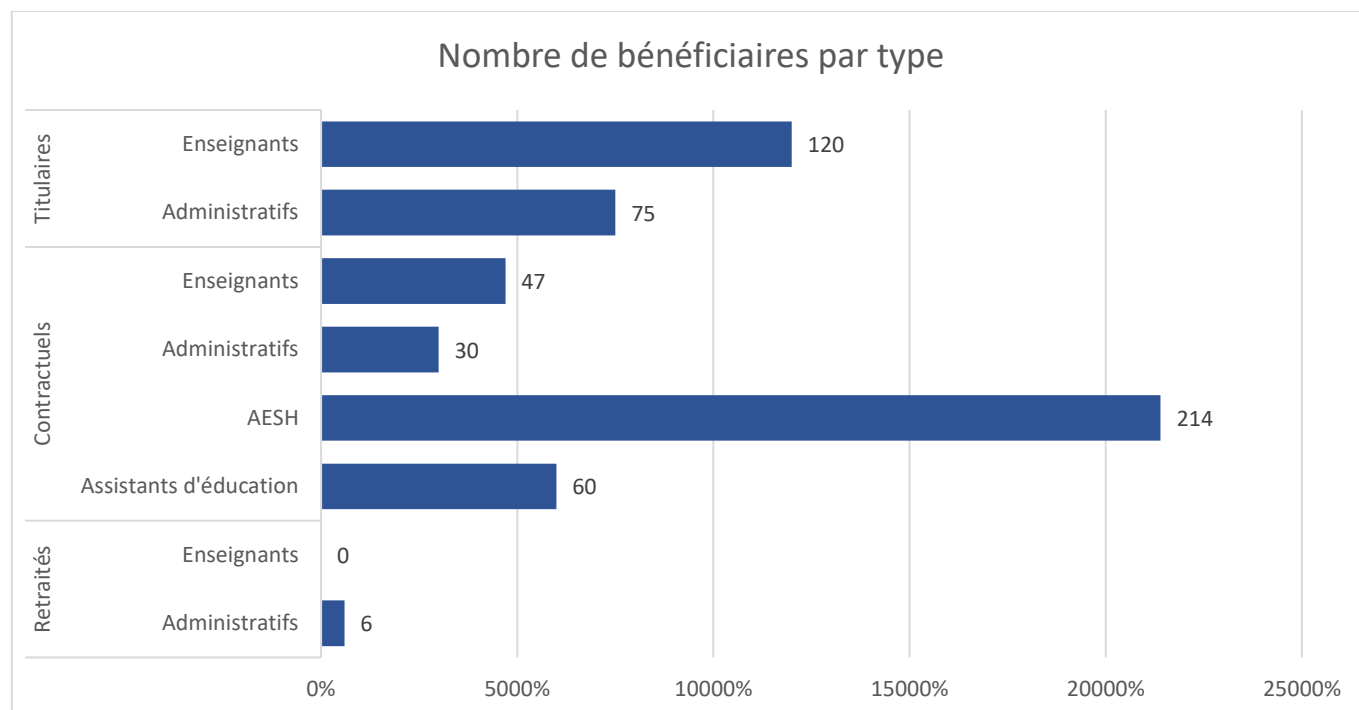


Figure 69 Répartition des secours par type de bénéficiaires

		Nombre de bénéficiaires	
		Femmes	Hommes
Titulaires	Enseignants	94	26
	Administratifs	71	4
Contractuels	Enseignants	30	17
	Administratifs	21	9
	AESH	205	9
	Assistants d'éducation	42	18
Retraités	Enseignants	0	0
	Administratifs	6	0
Total		469	83

Tableau 148 Répartition sexuée des bénéficiaires

III. Évolution des aides dans l'enseignement privé

	Montant des aides individuelles dans l'enseignement privé (€)			
	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
2020	1 048	3 749	9 600	28 560
2021	3 317	4 083	20 864	30 290
2022	1 731	2 360	14 753	42 511
2023	3 592	6 292	5 850	40 284
2024	282	1 501	5 000	43 054

* Allocations enfants handicapés

Tableau 149 Evolution des aides individuelles dans l'enseignement privé

Nombre de bénéficiaires dans l'enseignement privé

	LOGEMENT		AIDE A LA FAMILLE		SECOURS		ALLOCATIONS HANDICAP*	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Bénéficiaires	1	0	8	1	11	2	28	14
Total	1		9		13		42	

Tableau 150 Nombre de bénéficiaires dans l'enseignement privé

Dépenses relatives à l'aide à la famille

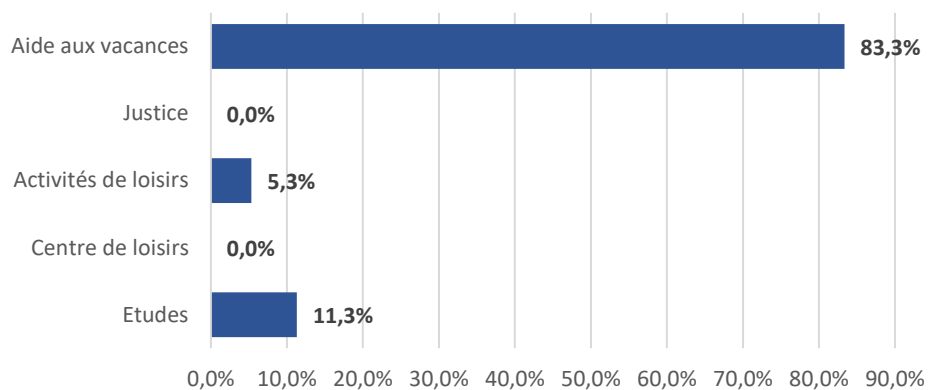


Figure 70 Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (secteur privé)



LE DIALOGUE SOCIAL

CHAPITRE 9. LE DIALOGUE SOCIAL

Sources : SG, DRRH, DSDEN, DPAE, DPE, DOS

Les chiffres présentés dans ce chapitre démontrent l'importance et la richesse du dialogue social au sein de notre académie. Celui-ci s'exprime par les instances règlementaires mais également par la tenue de groupes de travail, d'audiences portant sur les établissements, les situations individuelles.

En 2024, 93 instances paritaires se sont tenues dont près de la moitié ont été précédées d'un groupe de travail préalable. En 2023, 79 instances paritaires s'étaient tenues : cette augmentation témoigne de l'importance accordée au dialogue social au sein de l'académie (*Tableau 150 Réunions d'instance*).

Le nombre d'audiences a également augmenté de plus de 20% (*Tableau 151 Réunions GT, audiences*).

Enfin, il est à noter que le nombre de jours de grève déclaré a chuté : de 205 273 en 2023, il passe à 40 231, soit une baisse de 80,4%.

I. Les réunions et instances

Ces données prennent en compte les instances formelles et les points d'information.

Réunions d'instances et groupes de travail préparatoire aux instances			
	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CSA-SA	3	
	CAPA	22	4
	CCP	8	
	CSA-A	8	8
	FS-A	9	15
	FS-SA	2	2
Au niveau départemental	CSA-SD	19	6
	CAPD	7	
	FS-SD	15	14
Total		93	49

Tableau 151 – Réunions d'instances

Autres réunions (groupes de travail, audiences)			
	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	60	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	16	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	181	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	8	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.

Tableau 152 Réunions GT, audiences

II. Les décharges syndicales

	En ETP
1er degré	59,4
2nd degré	67,7
IATSS	15,1
Total	142,2

Tableau 153 Décharges syndicales

III. Les jours de grève

Source : Chef de cabinet du rectorat, à partir de l'application MOSART

Nombre de jours non travaillés pour fait de grève Correspondant à un mot d'ordre national ou local	
date	Nombre
13/10/2023	3 439
12/12/2023	565
25/01/2024	1 446
01/02/2024	14 081
06/02/2024	1 331
08/03/2024	2 964
19/03/2024	8 521
26/03/2024	682
02/04/2024	5 048
22/04/2024	2 244
Total	40 321

Tableau 154 - Nombre de jours non travaillés pour faits de grève

Tableau issu de la BDS

IV. Les élections professionnelles

Source : DRRH

Les données ci-dessous présentent les résultats des dernières élections professionnelles qui ont lieu tous les 4 ans.

A. Évolution du nombre de votants

	2018	2022
Nombre d'électeurs	78 705	79 606
Nombre de votants	29 232	27 892
Nombre de bulletins exprimés	27 940	26 987
% de votants	37,1%	35,0%

B. Évolution du nombre de voix recueillies par chaque organisation syndicale au CTA/CSA

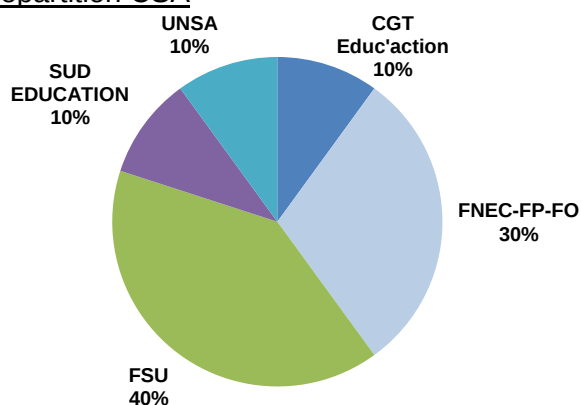
	2018	2022
Action & Démocratie	nc	263
CFTC	nc	92
CGT Educ'action	3 046	2 909
FNEC-FP-FO	6 031	5 672
FSU	9 555	9 042
SGEN CFDT	1 383	1 200
SNALC	1 428	1 399
SNCL	188	122
SNE	nc	513
SNPTES	214	nc
SUD EDUCATION	2 200	2 388
UNSA	3 895	3 387
TOTAL	27 940	26 987

nc : non concerné

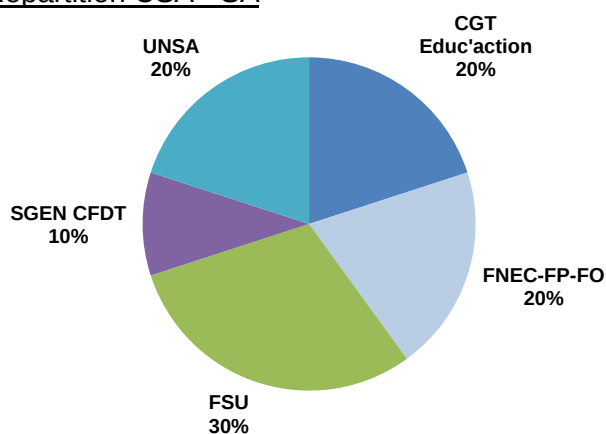
C. Composition des CSA de l'académie

	CGT Educ'action	FNEC-FP-FO	FSU	SGEN CFDT	SNALC	SUD EDUCATION	UNSA	TOTAL
CSA	1	3	4	-	-	1	1	10
CSA - SA	2	2	3	1	-	-	2	10
CSA 77	1	1	5	-	1	-	2	10
CSA 93	1	3	4	-	-	1	1	10
CSA 94	1	4	3	-	-	-	2	10
Total	6	13	19	1	1	2	8	50

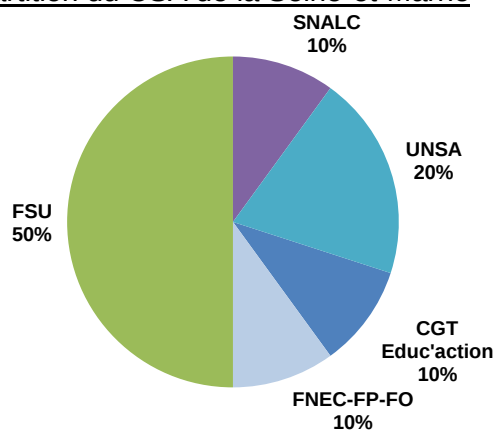
Répartition CSA



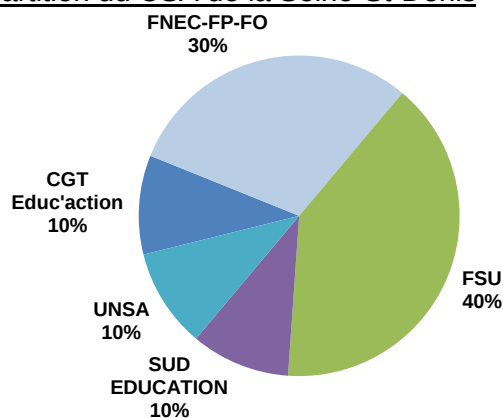
Répartition CSA - SA



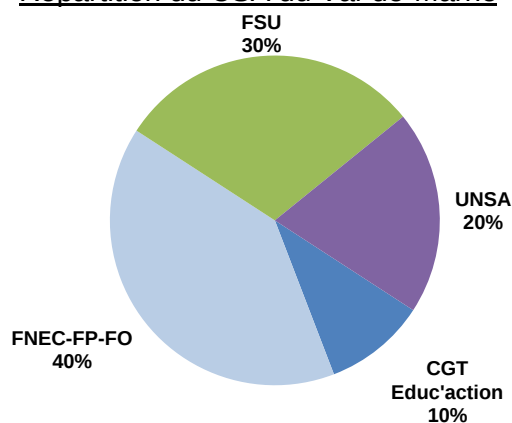
Répartition du CSA de la Seine-et-Marne



Répartition du CSA de la Seine-St-Denis



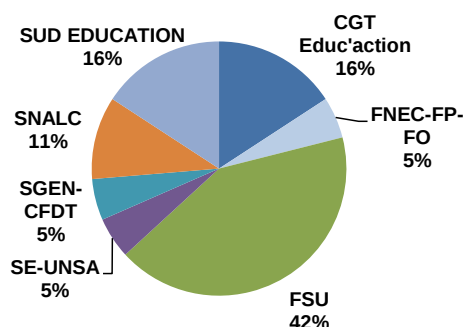
Répartition du CSA du Val-de-Marne



D. Les CAPA des personnels de direction, des personnels enseignants du 2nd degré, des personnels d'éducation et d'orientation

Répartition CAPA des enseignants du 2D, prof de l'ENSAM, CPE, PSY de Créteil

CAPA des enseignants du 2D, prof de l'ENSAM, CPE, PSY de Créteil							
CGT Educ'action	FNEC-FP-FO	FSU	SE-UNSA	SGEN-CFDT	SNALC	SUD EDUCATION	TOTAL
3	1	8	1	1	2	3	19



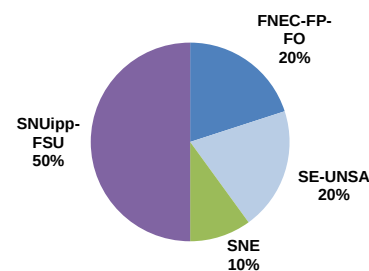
Répartition CAPA des personnels de direction

CAPA des personnels de direction	
SNPDEN UNSA	TOTAL
2	2

E. Les CAPD des personnels du 1^{er} degré

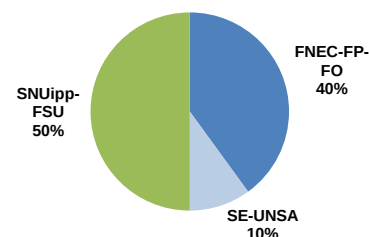
Répartition CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-et-Marne

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-et-Marne				
FNEC-FP-FO	SE-UNSA	SNE	SNUipp-FSU	TOTAL
2	2	1	5	10



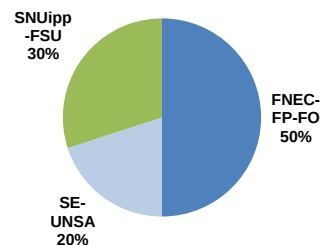
Répartition CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-Saint-Denis

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-Saint-Denis			
FNEC-FP-FO	SE-UNSA	SNUipp-FSU	TOTAL
4	1	5	10



Répartition CAPD des instituteurs et professeurs des écoles du Val-de-Marne

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles du Val-de-Marne			
FNEC-FP-FO	SE-UNSA	SNUipp-FSU	TOTAL
5	2	3	10



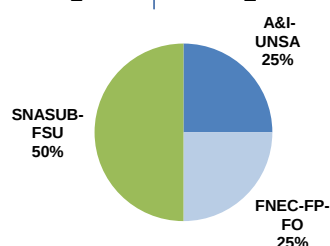
F. Les CAPA des personnels IATSS et ATRF

Répartition CAPA des AAE

CAPA des AAE	
A&I-UNSA	TOTAL
2	2

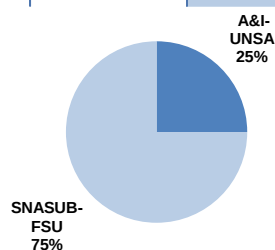
Répartition CAPA des SAENES et des TEN

CAPA des SAENES et des TEN			
A&I-UNSA	FNEC-FP-FO	SNASUB-FSU	TOTAL
1	1	2	4



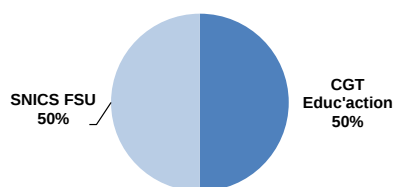
Répartition CAPA des ADJAENES et ATEE

CAPA des ADJAENES et ATEE		
A&I-UNSA	SNASUB-FSU	TOTAL
1	3	4



Répartition CAPA des INFENES, CTSS et ASSAE

CAPA des INFENES, CTSS et ASSAE		
CGT Educ'action	SNICS FSU	TOTAL
1	1	2



Répartition CAPA des ATRF

CAPA des ATRF	
SNPTES - UNSA	TOTAL
2	2

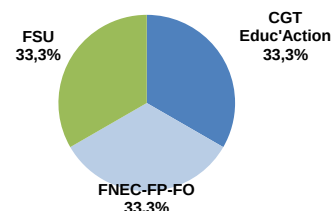
G. Les CCP

Répartition CCP des directeurs adjoints de SEGPA

CCP des directeurs adjoints de SEGPA	
SNUipp FSU	TOTAL
2	2

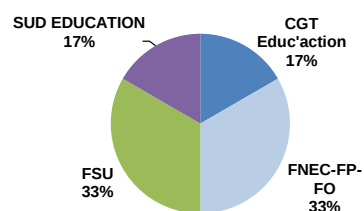
Répartition CCP des non titulaires IATSS

CCP des non titulaires IATSS			
CGT Educ'Action	FNEC-FP-FO	FSU	TOTAL
1	1	1	3



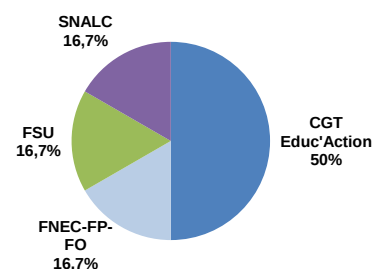
Répartition CCP des non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement

CCP des non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement				
CGT Educ'action	FNEC-FP-FO	FSU	SUD EDUCATION	TOTAL
1	2	2	1	6



Répartition CCP des non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et psy

CCP des non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et psy				
CGT Educ'Action	FNEC-FP-FO	FSU	SNALC	TOTAL
3	1	1	1	6



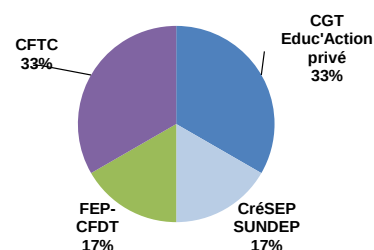
H. Les CCSA, CCMA et CCMI

Répartition CCSA des directeurs d'établissements spécialisés

CCSA des directeurs d'établissements spécialisés	
SNUIPP-FSU	TOTAL
2	2

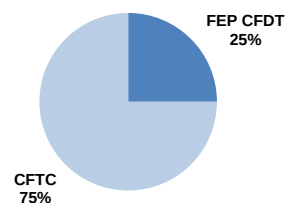
Répartition CCMA de l'enseignement privé

CCMA de l'enseignement privé				
CGT Educ'Action privé	CréSEP SUNDEP	FEP-CFDT	CFTC	TOTAL
2	1	1	2	6



Répartition CCMI de l'enseignement privé

CCMI de l'enseignement privé		
FEP CFDT	CFTC	TOTAL
1	3	4



10

LA DISCIPLINE

CHAPITRE 10. LA DISCIPLINE

La décision de sanctionner un personnel fait partie de l'action administrative.

Rapporté aux effectifs globaux, le nombre de sanctions disciplinaires prononcé est faible mais il représente des situations complexes, dont il faut assurer le suivi à la fois auprès des personnels et au sein des services.

Le nombre de sanctions disciplinaires, dans le premier degré, reste stable. Il s'agit pour la majeure partie d'entre elles, de sanctions de groupe 1 (*tableau 154 Procédures disciplinaires 1er degré*).

Dans les enseignants du second degré et les personnels ATSS, on retrouve la même tendance : une stabilité quant au nombre de sanctions prononcées, avec une majorité de sanction de groupe 1 prononcées (*tableau 155 Procédures disciplinaires dans le 2d degré et tableau 156 Procédures disciplinaires pour le personnel IATSS*).

I. Les procédures disciplinaires dans le 1^{er} degré

Source : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val de Marne

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe	3	5	1	9
Sanction du 2ème groupe				0
Sanction du 3ème groupe		1		1
Sanction du 4ème groupe				0
Licenciement pour insuffisance professionnelle				0
Total	3	6	1	10

Tableau 155 Procédures disciplinaires 1er degré

II. Les procédures disciplinaires dans le 2nd degré

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement
PLP	0	0	0	0	0
Prof d'EPS	1	0	0	0	0
Certifié	1	2	1	1	0
Agrégé	2	0	0	0	0
Chaire supérieure	0	0	0	0	0
CPE	1	0	0	0	0
PSY-EN	0	0	0	0	0
Contractuels	0	0	0	1	0*
Totaux	5	2	1	2	0
*Non reconduction de contrat					

Tableau 156 Procédures disciplinaires dans le 2d degré

III. Les procédures disciplinaires pour le personnel IATSS

Source : DPAE

Catégorie de personnel IATSS	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement agent titulaire
Filière médico-sociale			1		1
Filière administrative	1	1		4	6
Totaux	1	1	1	4	7

Tableau 157 - Procédures disciplinaires pour le personnel IATSS

Table des tableaux :

Tableau 1 Répartition des effectifs par corps, statut, catégories et sexe.....	14
Tableau 2 Répartition des effectifs en ETP, par corps, statut, catégorie et sexe.....	14
Tableau 3 Répartition départementale des effectifs.....	15
Tableau 4 Répartition des personnels par statut et par sexe	16
Tableau 5 Effectifs par corps	17
Tableau 6 Enseignants dans le 1er degré public	17
Tableau 7 Enseignants dans le 2 nd degré public.....	18
Tableau 8 Personnels publics de direction et d'inspection	18
Tableau 9 Les personnels d'éducation	18
Tableau 10 Personnels publics de surveillance et d'assistance éducative	19
Tableau 11 Les personnels publics IATSS	19
Tableau 12 – Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département - Privé.....	20
Tableau 13 – Répartition détaillée selon le genre et le statut - Privé.....	21
Tableau 14 – Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département – Privé	21
Tableau 15 – Répartition détaillée des effectifs selon le genre et le statut – Privé	21
Tableau 16 Répartition géographique.....	23
Tableau 17 Lieu d'exercice	24
Tableau 18 Affectation instantanée zone académique.....	24
Tableau 19 – Lieu de résidence des personnels du 1er degré – Privé.....	25
Tableau 20 – Lieu de résidence des personnels du 2nd degré - Privé.....	25
Tableau 21 Répartition des personnels par tranche d'âge	26
Tableau 22 Répartition par sexe des agents titulaires et non titulaires.....	29
Tableau 23 Répartition par sexe des agents non titulaires.....	29
Tableau 24 Part des CDI parmi les non titulaires.....	30
Tableau 25 Répartition départementale des agents titulaires et non titulaires 1er degré.....	30
Tableau 26 Répartition départementale des agents non titulaires du 2nd degré	32
Tableau 27 Répartition par département du personnel IATSS	33
Tableau 28 Détail par discipline.....	38
Tableau 29 Recrutement par voie de concours	41
Tableau 30 - Évolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles.....	41
Tableau 31 Concours d'enseignement du 2d degré public et CPE	41
Tableau 32 - Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS).....	42
Tableau 33 – Entrées dans le 77	48
Tableau 34 – Entrées dans le 93	48
Tableau 35 – Entrées dans le 94	49
Tableau 36 – Sorties du 77.....	50
Tableau 37 – Sorties du 93.....	50
Tableau 38 – Sorties du 94.....	51
Tableau 39 Mutation personnels du 2nd degré - interacadémique.....	52
Tableau 40 Intégration personnels du 2nd degré - interacadémique.....	52
Tableau 41 – Mouvement de la filière administrative	53
Tableau 42 - Mouvement de la filière administrative - détail par corps.....	54
Tableau 43 - Mouvement de la filière ITRF	54
Tableau 44 - Mouvements filière IRTF - par corps.....	54
Tableau 45 - Mouvement filière médico-sociale.....	55
Tableau 46 - Mouvement filière médico-sociale par corps	55
Tableau 47 Participants au mouvement intra-académique	55
Tableau 48 Affectation lors de la participation au mouvement	56
Tableau 49 Demandes pour quitter - intégrer un département.....	57
Tableau 50 - Demandes de mutation - IATSS	57
Tableau 51 - Mobilité - Personnels de direction	57
Tableau 52 – Évolution du nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement.....	57
Tableau 53 - Évolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement	58
Tableau 54 - Évolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints	58
Tableau 55 – Personnel d'inspection - nombre de demandes de sortie et entrée dans l'académie.....	58
Tableau 56 – Mobilité intra ou inter département.....	59
Tableau 57 Mobilité des maîtres auxiliaires du privé - 1er degré	59

Tableau 58 Mobilité des maîtres auxiliaires du privé - 2d degré.....	59
Tableau 59 – Promotion PE 1er degré Académie	60
Tableau 60 – Promotion PE 1er degré Seine-et-Marne	61
Tableau 61 – Promotion PE 1er degré Seine-Saint-Denis	61
Tableau 62 – Promotion PE 1er degré Val-de-Marne	62
Tableau 63 Liste d'aptitude.....	63
Tableau 64 Avancement de grade des enseignants du 2nd degré	63
Tableau 65 Avancement au grade supérieur des enseignants du 2nd degré.....	64
Tableau 66 Avancement de grade à la classe exceptionnelle.....	65
Tableau 67 - Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection	65
Tableau 68 - Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection.....	65
Tableau 69 - Évolution de carrière des personnels IATSS.....	65
Tableau 70 – Promotions - 1er degré – Privé	66
Tableau 71 – Promotions - 2nd degré - Privé	67
Tableau 72 – Détachements Personnels du 1 ^{er} degré Public – Départements.....	69
Tableau 73 – Disponibilités Personnels du 1er degré Public – Académie	69
Tableau 74 – Disponibilités Personnels du 1er degré Public - Départements	70
Tableau 75 Les détachements du 2 nd degré public	70
Tableau 76 Disponibilités 2 nd degré public.....	70
Tableau 77 Congés parentaux 2 nd degré public.....	71
Tableau 78 – Détachements – IATSS.....	71
Tableau 79 - Disponibilités - IATSS	71
Tableau 80 - Congés parentaux - IATSS	71
Tableau 81 Sorties définitives par statut et catégories	73
Tableau 82 Sorties définitives par statut et par sexe.....	74
Tableau 83 – Retraites - 1er degré - Privé.....	76
Tableau 84 – Retraites - 2nd degré - Privé	77
Tableau 85 Personnels formés synthèse.....	80
Tableau 86 Personnels formés 1er degré	80
Tableau 87 Nombre de jours par objectif de formation 77.....	82
Tableau 88 Nombre de jours par objectif de formation 93.....	82
Tableau 89 Nombre de jours par objectif de formation 94.....	82
Tableau 90 Répartition des montants financés	87
Tableau 91 Masse salariale	91
Tableau 92 Situation indiciaire par catégorie de personnels	92
Tableau 93 Situation indiciaire par statut	92
Tableau 94 Situation indiciaire selon le sexe	92
Tableau 95 Distribution des rémunérations nettes par déciles et par sexe.....	93
Tableau 96 Masse salariale brut annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées	94
Tableau 97 Rémunérations brutes annuelles par catégories	94
Tableau 98 Rémunérations brutes annuelles par tranches d'âge.....	94
Tableau 99 Rémunérations brutes annuelles par sexe	95
Tableau 100 Nombre d'ETP annuels rémunérés	95
Tableau 101 Bénéficiaires de la GIPA	95
Tableau 102 – Les conseillers de prévention.....	98
Tableau 103 – Assistants de prévention	98
Tableau 104 Part du contentieux par corps 2021 à 2024.....	101
Tableau 105 Personnels reçus en consultation	103
Tableau 106 Mode de saisine.....	103
Tableau 107 Saisines académiques	104
Tableau 108 Opération du mouvement au titre de la situation de handicap	105
Tableau 109 Moyens du service social ETP par département	105
Tableau 110 Répartition des personnels reçus en consultation	105
Tableau 111 Difficultés rencontrées par les personnels.....	106
Tableau 112 Répartition sexuée des difficultés rencontrées	107
Tableau 113 Nombre de bilans de compétences.....	109
Tableau 114 – Répartition des aménagements du poste de travail.....	111
Tableau 115 Proportion des personnels âgés de 50 ans et +	111
Tableau 116 Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction	113
Tableau 117 Enseignants bénéficiant d'allégements de service	114

Tableau 118 Affectations fonctionnelles à l'année AFA	114
Tableau 119 Evolution des reclassements par sexe	114
Tableau 120 - accompagnement spécifique des personnels IATSS	116
Tableau 121 Modalités du temps partiel	120
Tableau 122 Temps partiel de droit	121
Tableau 123 Temps partiel sur autorisation	122
Tableau 124 Quotité de service – Temps incomplet	124
Tableau 125 Absences hors raison de santé par catégorie	126
Tableau 126 Absences hors raison de santé par sexe	127
Tableau 127 Absences hors raison de santé par âge	128
Tableau 128 Absences pour raison de santé par catégorie	128
Tableau 129 Absences pour raison de santé par sexe	128
Tableau 130 Absences pour raison de santé par âge	129
Tableau 131 Poids des principaux motifs d'absence par département.....	133
Tableau 132 Poids des principaux motifs d'absence 2 nd degré par département	134
Tableau 133 Taux d'absence 2 nd degré selon le type d'établissement	135
Tableau 134 Poids des principaux motifs d'absence par département - IATSS	135
Tableau 135 Taux d'absence selon le type d'établissement - IATSS	136
Tableau 136 Décharges des directeurs d'école	137
Tableau 137 Les décharges non statutaires	137
Tableau 138 Les décharges statutaires	138
Tableau 139 Les jours de carence.....	138
Tableau 140 Nombre de CET (année précédente)	139
Tableau 141 Nombre de CET ouvert dans l'année	139
Tableau 142 Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET au cours de l'année.....	139
Tableau 143 Nombre de jours stockés sur les CET (au titre de l'année précédente)	140
Tableau 144 Nombre de jours stockés sur les CET versés dans l'année.....	140
Tableau 145 Télétravail	140
Tableau 146 Évolution des aides individuelles.....	143
Tableau 147 Evolution des aides - tous secteurs de dépense	143
Tableau 148 Répartition sexuée des bénéficiaires.....	144
Tableau 149 Evolution des aides individuelles dans l'enseignement privé.....	144
Tableau 150 Nombre de bénéficiaires dans l'enseignement privé	145
Tableau 150 – Réunions d'instances	147
Tableau 151 Réunions GT, audiences.....	147
Tableau 152 Décharges syndicales	148
Tableau 153 - Nombre de jours non travaillés pour faits de grève	148
Tableau 154 Procédures disciplinaires 1er degré	155
Tableau 155 Procédures disciplinaires dans le 2d degré	155
Tableau 156 - Procédures disciplinaires pour le personnel IATSS.....	156

Table des graphiques :

Figure 1 Évolution académique des effectifs.....	12
Figure 2 Évolution des effectifs – Enseignants / Non Enseignants.....	13
Figure 3 Évolution départementale des effectifs	15
Figure 4 Répartition des personnels par catégorie.....	16
Figure 5 Répartition effectifs des personnels IATSS	20
Figure 6 Part des femmes par corps.....	22
Figure 7 Lieu de résidence des personnels	23
Figure 8 Répartition par tranche d'âge.....	26
Figure 9 Pyramides des âges par fonctions	28
Figure 10 Part des non titulaires selon le corps et le sexe	29
Figure 11 Poids total des non titulaires par département 1er degré public.....	30
Figure 12 Répartition sexuée des non titulaires par département 1er degré public	31
Figure 13 Poids total des non titulaires par département 2nd degré public	32
Figure 14 Répartition sexuée des non titulaires par département 2nd degré public	32
Figure 15 Poids des non titulaires par département - IATSS	33
Figure 16 Répartition sexuée des non titulaires par département - IATSS.....	34
Figure 17 Nombre de demandes d'entrée et sortie dans les départements	47
Figure 18 – Demandes de mouvements inter départements.....	48
Figure 19 – Demandes pour quitter les départements	50
Figure 20 Demandes de mobilité interdépartementale.....	56
Figure 21 Disponibilité Personnels du 1er degré Public	69
Figure 22 Personnels formés 1er degré.....	81
Figure 23 Répartition par corps et départements des personnels formés dans le 1 ^{er} degré	81
Figure 24 Enseignants formés 2nd degré par sexe.....	83
Figure 25 Enseignants formés 2nd degré par statut	83
Figure 26 Formation continue du 2nd degré par corps	84
Figure 27 Évolution des affectations départementales des personnels formés	84
Figure 28 Inscriptions aux stages de formation continue depuis 2020	85
Figure 29 Durée moyenne des formations.....	85
Figure 30 Répartition des demandes d'utilisation du CPF par catégorie de personnel.....	86
Figure 31 Demande CPF par sexe et par catégorie.....	86
Figure 32 Taux de satisfaction par sexe et par catégorie	87
Figure 33 CPF Répartition des montants financés.....	87
Figure 34 CFP Répartition des demandes par catégorie	88
Figure 35 CFP Taux de satisfaction des demandes.....	88
Figure 36 Distribution des indices.....	93
Figure 37 – Part de registres présents en EPLE et écoles.....	100
Figure 38 Evolution de la protection fonctionnelle - Personnes.....	100
Figure 39 Evolution de la protection fonctionnelle - Véhicules	101
Figure 40 Evolution du nombre de recours	101
Figure 41 Part du contentieux par corps	102
Figure 42 Evolution du nombre de jugements - 2016 à 2024.....	102
Figure 43 Personnels reçus en consultation par corps et département.....	103
Figure 44 Répartition des personnels reçus par département.....	106
Figure 45 Répartition départementale des difficultés rencontrées.....	106
Figure 46 Répartition sexuée des difficultés	107
Figure 47 Répartition des entretiens.....	108
Figure 48 Répartition des entretiens par catégorie et par sexe	108
Figure 49 Répartition des entretiens par classe d'âge	109
Figure 50 Evolution du nombre de postes adaptés 1er degré.....	110
Figure 51 Evolution du nombre de postes adaptés 2nd degré	110
Figure 52 Bénéficiaires d'un aménagement du poste de travail	111
Figure 53 - Répartition des aménagements par catégorie	112
Figure 54 Répartition des aménagements par catégorie et par sexe	112
Figure 55 Evolution des reclassements	114
Figure 56 - Suivi des personnels IATSS	115
Figure 57 Temps partiels Evolution des taux	119
Figure 58 Répartition des modalités du temps partiel	120

Figure 59 Evolution du taux d'absence global.....	130
Figure 60 Evolution du taux d'absence par département	130
Figure 61 Evolution du taux d'absence global par catégorie de personnel.....	131
Figure 62 Evolution du taux d'absence selon les principaux motifs.....	132
Figure 63 Taux d'absence par département selon les principaux motifs – 1 ^{er} degré	132
Figure 64 Taux d'absence par département selon les principaux motifs – 2 nd degré.....	134
Figure 65 Taux d'absence des enseignants du 2nd degré selon le corps	134
Figure 66 Taux d'absence par département selon les principaux motifs - IATSS.....	135
Figure 67 Taux d'absence selon la fonction d'affectation - IATSS.....	136
Figure 68 Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille	143
Figure 69 Répartition des secours par type de bénéficiaires.....	144
Figure 70 Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (secteur privé).....	145

Directeur de la publication

Jean-François Chanet
Recteur de l'académie de Créteil

Responsable de la publication

Sonia Charles
Adjointe au Directeur des relations et des ressources humaines

Coordination de la publication

Yannick Lambolez, cheffe du Pôle Académique de Prospective et de Performance (PAPP)
Edith Machado, adjointe à la cheffe du PAPP
Laurent Golliot, chargé d'études au PAPP
Audrey Gauthier, chargée d'études au PAPP

Avec la participation des services académiques

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Coordination académique de la paie
Contrôle de gestion (CDG)
École académique de la formation (EAFC)
Division de l'accompagnement social et médical (DASEM)
Division des établissements (DE)
Division des établissements de l'enseignement privé (DEEP)
Division des personnels administratifs, techniques sociaux et de santé et d'encadrement (DPAE)
Division des personnels enseignants (DPE)
Direction régionale académique des systèmes d'information – antenne Créteil (DRASI)
Pôle académique de la prospective et de la performance (PAPP)
Service académique RH et GRH de proximité (SARH)
Service juridique (SJ)
Service médical académique (SEMA)
Service social académique (SESA)
Service santé et sécurité au travail (SST)

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

